



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION REGIONALE DES
AFFAIRES SANITAIRES ET
SOCIALES

DIRECTION DEPARTEMENTALE
DES AFFAIRES SANITAIRES ET
SOCIALES DE L'ISERE

Enquête sur les connaissances, perceptions et attentes des élus et responsables d'établissements scolaires sur la pollution de l'air en Isère

Phase 2 : Etude quantitative



Octobre 2006

Enquête sur les connaissances, perceptions et attentes des élus et responsables d'établissements scolaires sur la pollution de l'air en Isère

Phase 2 : Etude quantitative



Etude réalisée par
Denis Fontaine, médecin directeur d'études
Delphine Gruaz, chargée d'études

Octobre 2006

Observatoire Régional de la Santé Rhône-Alpes
Espace Régional de Santé Publique - 9, qui Jean Moulin 69001 LYON
Tél : 04 72 07 46 20 - Fax : 04 72 07 46 21 - Email : courrier@ors-rhone-alpes.org
Site Internet : www.ors-rhone-alpes.org

L'Observatoire Régional de la Santé Rhône-Alpes remercie particulièrement

- Les élus, les directeurs d'écoles primaires, les principaux de collèges et les professeurs d'E.P.S. des collèges qui ont répondu aux enquêtes ;
- Les membres du comité de pilotage :
 - Mme Alexandre-Bird, D.D.A.S.S. de l'Isère
 - M. Deroudille, D.D.A.S.S. de l'Isère
 - M. Dechenaux, A.P.P.A.
 - Mme Doillon, Maire de Mont-Saint-Martin
 - Mme Fournier, C.I.R.E. Rhône-Alpes
 - M. Ghesquier, Inspection Académique
 - Mme Lecourvoisier, Inspection Académique
 - Mme Personnaz, A.S.C.O.P.A.R.G./ S.U.P.A.I.R.E.
 - M. Vigier, A.S.C.O.P.A.R.G./ S.U.P.A.I.R.E.

Sommaire

Contexte et objectif de l'étude	3
Méthodologie	4
1. L'enquête auprès des élus	
1.1. Résultats	5
1.2. Discussion et conclusion	23
2. Les enquêtes auprès des établissements d'enseignement	
2.1. Résultats de l'enquête auprès des responsables des écoles primaires et des collèges	25
2.2. Résultats de l'enquête auprès des professeurs d'éducation physique et sportive des collèges...	41
2.3. Discussion et conclusion	52
Conclusion générale	54
Annexes	56
Questionnaire pour les élus	
Questionnaire pour les responsables des écoles primaires et des collèges	
Questionnaire pour les professeurs d'EPS	
Réponses des élus aux questions ouvertes	
Réponses des responsables des écoles primaires et des collèges aux questions ouvertes	
Réponses des professeurs d'EPS aux questions ouvertes	

Pour une lecture rapide du rapport,
reportez-vous directement aux paragraphes de discussion et conclusion,
pages 23-24 et 52-55

Contexte et objectif de l'étude

La DDASS de l'Isère a commandité la réalisation d'un **CD-Rom d'information** sur la qualité de l'air extérieur et intérieur, et envisage de l'utiliser pour mener des **réunions d'information** à destination de différents publics :

1. Les **élus**, qui sont informés systématiquement des pics de pollution concernant leur zone, et qui devraient les répercuter auprès de tous les établissements recevant du public, et en particulier des enfants.
2. Les **médecins généralistes**, qui sont amenés à répondre aux questions des patients sur les risques de la pollution aérienne, à donner des conseils adaptés aux patients, et à formuler des diagnostics sur des symptômes pouvant être liés à la pollution.
3. Les **personnes en relation avec** des publics "sensibles" comme les **enfants** (notamment directeurs d'écoles primaires et principaux de collèges et enseignants), qui doivent pouvoir adopter le bon comportement lors des pics de pollution pour éviter une surexposition des enfants.

Cette étude réalisée au préalable a pour **objectifs** d'identifier :

- Le niveau de **connaissance** de ces publics et leur **attitude** face à la pollution aérienne,
- Leurs **questions** sur les différents problèmes de **pollution** aérienne et sur les **comportements** à avoir lors des pics de pollution,
- Leurs **attentes** par rapport à une **réunion** de sensibilisation/information et éventuellement par rapport à d'autres **modalités de communication**.

Une première étude qualitative (39 entretiens) a permis d'analyser de façon approfondie les représentations de ces trois groupes par rapport aux questions de qualité de l'air et de pics de pollution.

Cette étude a révélé que les élus et surtout les responsables d'établissements scolaires (et certains professeurs d'éducation physique et sportive, et de sciences et vie de la terre) montrent davantage d'intérêt pour le thème de la qualité de l'air que les médecins généralistes. Leurs responsabilités en terme de protection/information de la population (administrés, élèves) constituent un levier de curiosité et d'intérêt.

Le point commun à ces trois groupes est leur manque d'information sur le sujet. Cependant l'information qu'ils attendent sur la qualité de l'air/ la pollution aérienne ne doit pas être trop technique, et surtout concrète et reliée à un territoire précis. Cette connaissance doit s'accompagner de recommandations en termes d'actions de prévention et de protection face à la pollution aérienne.

Le CD-Rom est globalement perçu comme un support pertinent, facile d'utilisation et comme un moyen éventuel pour retransmettre les informations à d'autres. La proposition d'une réunion apparaît en revanche plus clivante car elle requiert à la fois une disponibilité plus et une motivation suffisamment forte pour justifier le déplacement.

Cette seconde étude, quantitative et basée sur des **enquêtes par questionnaire postal**, a pour but de **mesurer l'importance des connaissances, opinions et représentations** concernant la qualité de l'air dans deux des trois groupes concernés, à savoir les élus et les établissements d'enseignement ; ainsi **que leurs attentes par rapport à un CD-Rom ou une réunion d'information** sur le thème de la qualité de l'air.

Méthodologie

Des enquêtes ont été menées auprès de chacun des deux groupes concernés :

- Pour les élus :

Une enquête auprès de tous les **maires** de l'Isère (533 communes) et, pour les douze plus grandes communes, auprès de l'élu en charge des questions d'environnement. La liste des communes de l'Isère a été obtenue par le biais des fichiers INSEE.

- Pour l'éducation nationale :

- Une enquête auprès des **chefs d'établissements** (directeurs d'école, principaux de collège) **des écoles primaires et collèges publics et privés** de l'Isère. Tous les collèges (96 collèges publics et 23 privés recensés par l'Inspection académique de l'Isère) et une école primaire sur deux du département (soit 40 écoles primaires privées et 329 écoles primaires publiques) ont été inclus. La liste des établissements était fournie par l'Inspection académique de l'Isère sous forme d'étiquettes postales avec le nom et l'adresse de chaque établissement (étiquettes classées par ordre alphabétique des communes). L'échantillonnage des écoles primaires a été effectué en utilisant une étiquette sur deux. Un courrier officiel émanant de l'Inspection académique de l'Isère a été joint au questionnaire afin d'obtenir une bonne participation des établissements scolaires primaires publics.

- Une enquête auprès des **professeurs d'éducation physique et sportive (E.P.S.) de tous les collèges** de l'Isère. Les 96 collèges publics et 23 privés recensés par l'Inspection académique de l'Isère ont été inclus. Les questionnaires ont été envoyés aux principaux des collèges qui étaient chargés de les transmettre au professeur d'EPS intervenant dans leur établissement afin qu'il réponde à l'enquête. Lorsque plusieurs professeurs d'EPS étaient présents dans un même établissement, les principaux avaient pour consigne de solliciter le professeur dont le nom est le dernier par ordre alphabétique.

Trois questionnaires ont été réalisés pour les élus, les chefs d'établissements scolaires et les professeurs d'EPS [cf. annexe].

Les questionnaires ont été envoyés accompagnés d'un courrier de l'ORS présentant l'enquête et d'une enveloppe pré-timbrée pour le retour.

Les enquêtes étaient nominatives (nom de la commune ou de l'établissement) pour permettre l'identification de la zone et pour effectuer une relance postale auprès des non-répondants, mais les questionnaires ont été anonymisés dès réception et l'exploitation des réponses était anonyme. Dès leur réception par l'ORS, une variable supplémentaire "bassin" a été rajoutée dans les questionnaires en fonction de la commune afin de permettre une analyse des réponses différenciée selon les 4 bassins isérois de mesure de la pollution atmosphérique (zone de plaine, zone alpine, bassin grenoblois, bassin lyonnais).

L'envoi des questionnaires a eu lieu fin mai 2006 et une relance postale pour les non-répondants a été effectuée trois semaines plus tard.

La saisie et l'analyse des questionnaires a été effectuée sous les logiciels Epi-Data et Epi-Info.

Chapitre 1.

L'enquête auprès des élus

1.1. Résultats

Les questionnaires ont été envoyés aux 533 maires de l'Isère ou élus en charge des questions d'environnement pour les 12 plus grandes communes ; 243 ont retourné leur questionnaire rempli soit un taux de retour de 46%. Ce taux est élevé pour un questionnaire postal avec relance.

Caractéristiques des répondants

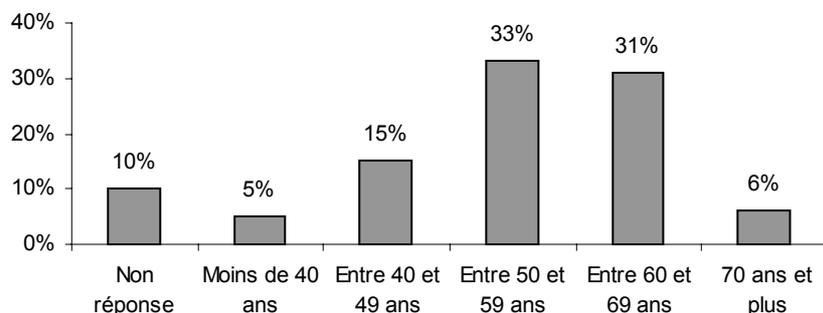
Sexe

Les élus ayant répondu à l'enquête sont en majorité des hommes (85% contre 15% de femmes).

Age

Ils sont âgés en moyenne de 56 ans. La majorité (64%) a entre 50 et 69 ans (*graphie 1*). A noter que 10% des élus n'ont pas renseigné leur âge.

Graphie 1 – Répartition des répondants par âge (n=218)

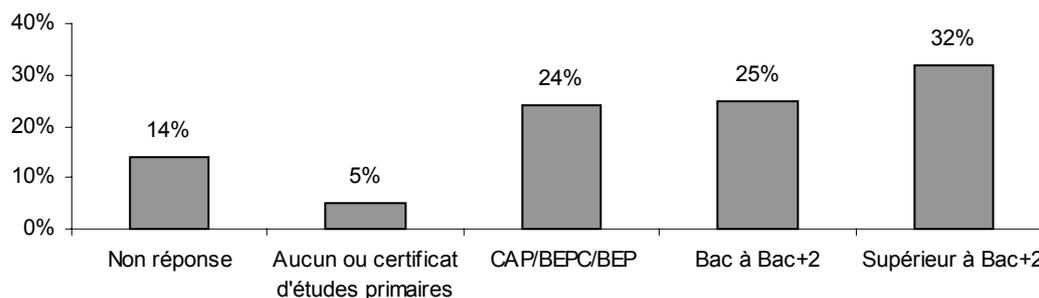


Lors de l'analyse, la variable "âge" a été regroupée en deux classes définies à partir de la moyenne d'âge des répondants (moins de 57 ans et 57 ans et plus) dans les croisements.

Niveau de diplôme

Un tiers des répondants (32%) ont un diplôme d'un niveau supérieur à bac+2, 25% ont un diplôme de niveau bac à bac+2, 24% ont un diplôme de niveau CAP/BEPC/BEP, et 5% n'ont pas de diplôme ou simplement le certificat d'études primaires (*graphie 2*). A noter que 14% des élus n'ont pas répondu à cette question.

Graphe 2 – Répartition des répondants en fonction de leur niveau de diplôme (n=243)



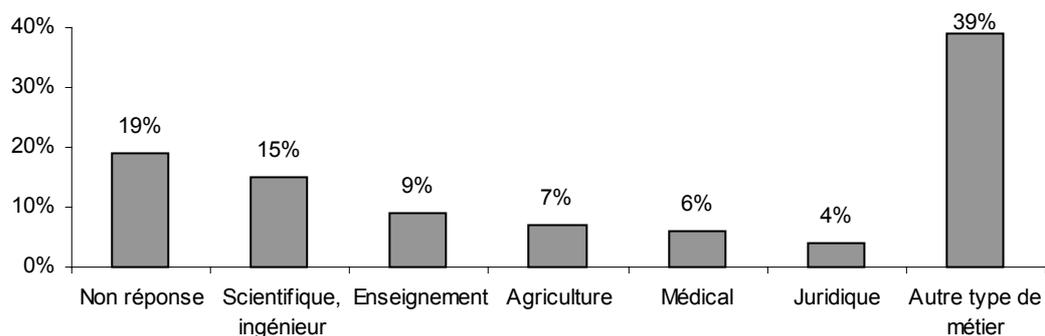
Compte-tenu du nombre de non-réponses à cette question, le croisement de cette variable "niveau de diplôme" avec les autres variables de l'enquête n'a pas été effectué (non pertinent).

Métier

Près de la moitié des élus (42%) exercent un métier susceptible de donner une compétence particulière pour appréhender les questions liés à la qualité de l'air et la pollution aérienne : 15% ont un métier de type scientifique ou sont ingénieurs, 9% ont un métier lié à l'enseignement, 7% à l'agriculture, 6% dans le secteur médical, et 4% dans le secteur juridique (graphe 3).

Un élu sur cinq (19%) n'a pas renseigné son métier.

Graphe 3 – Répartition des répondants en fonction de leur métier (n=243)



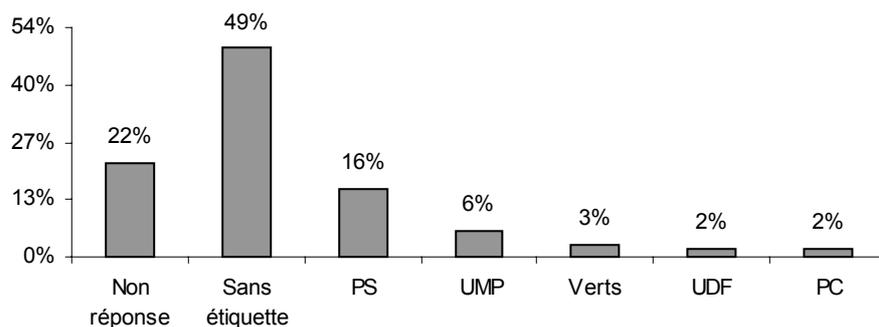
Compte-tenu du nombre de non-réponses à cette question, le croisement de cette variable "métier" avec les autres variables de l'enquête n'a pas été effectué (non pertinent).

Sensibilité politique

La moitié des élus répondants (49%) n'a pas de sensibilité politique particulière, 16% appartiennent au parti socialiste, 6% à l'UMP, 3% aux verts, 2% à l'UDF et 2% au parti communiste (graphe 4).

Près d'un quart (22%) des élus n'a pas répondu à cette question.

Graphe 4 – Répartition des répondants en fonction de leur sensibilité politique (n=243)



Compte-tenu du nombre de non-réponses à cette question, le croisement de cette variable "sensibilité politique" avec les autres variables de l'enquête n'a pas été effectué (non pertinent).

Situation géographique de la commune

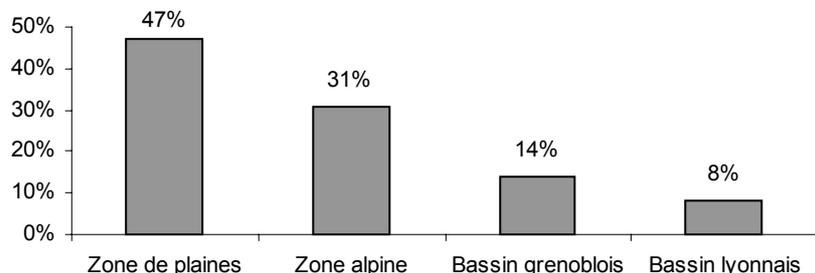
La répartition des communes a été analysée selon les zones correspondant aux bassins de mesure de la pollution atmosphérique établis pour la région Rhône-Alpes et présentés dans la carte 1 ci-dessous.

En Isère, 4 zones sont présentes (*carte 2*) :

1. Le bassin grenoblois, zone urbaine, industrielle et de communication autour de Grenoble jusqu'à Voiron à l'est et le Grésivaudan au nord.
2. Le bassin lyonnais, également zone urbaine, industrielle et de communication qui englobe la zone périurbaine de Lyon, l'axe Vienne/Roussillon le long de la vallée du Rhône et l'axe Bourgoin-Jallieu/La Tour-du-Pin.
3. La zone de plaines, zone plus rurale de la plaine de l'est lyonnais.
4. La zone alpine autour de Grenoble (Chartreuse, Vercors, Belledonne, Oisans, Trièves et Dévoluy).

La commune de la moitié (47%) des élus répondant est située dans une zone de plaines, pour un tiers (31%) dans une zone alpine, 14% dans le bassin grenoblois et 8% dans le bassin lyonnais (*graphe 5*).

Graphe 5 – Répartition des répondants en fonction du bassin de mesure de la pollution atmosphérique dans lequel se situe leur commune (n=243)



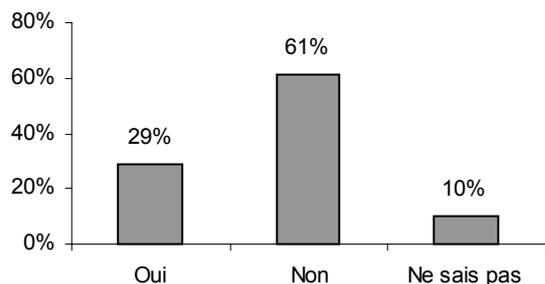
La répartition par bassin des communes des élus de l'échantillon ne diffère pas significativement¹ de celle observée pour les 533 communes de l'Isère (45% en zone de plaines, 30% en zone alpine, 15% dans le bassin grenoblois et 10% dans le bassin lyonnais), ce qui indique que l'échantillon de communes ayant répondu à l'enquête est représentatif des communes de l'Isère du point de vue géographique.

Les élus dans les bassins grenoblois et lyonnais sont plus âgés que ceux des zones alpine et de plaines (respectivement 72% et 70% ont 57 ans ou plus, contre 54% et 46%) ($p < 0,05$).

La commune et la pollution aérienne

Plus de la moitié des élus (61%) pensent que leur commune n'est pas concernée par la pollution aérienne, contre 29% qui pensent qu'elle l'est (*graphe 6*).

Graphe 6 – Pensez-vous que votre commune soit concernée par un ou plusieurs problème(s) de pollution aérienne ? (n=243)



Parmi les 29% qui pensent que leur commune est concernée par un problème de pollution aérienne, plusieurs (33 répondants) précisent qu'elle est concernée par une pollution chimique, liée notamment aux industries (complexe chimique, usines à proximité) [cf. annexe].

¹ Le seuil de significativité des tests a été fixé à 5% ($p=0,05$), c'est-à-dire que la différence observée a statistiquement moins de 5 chances sur 100 d'être due au hasard.

Certains élus (17) pensent qu'elle est concernée par un problème de pollution due aux avions, d'autres (15) aux véhicules et d'autres (7) par une pollution provenant d'une grande agglomération voisine.

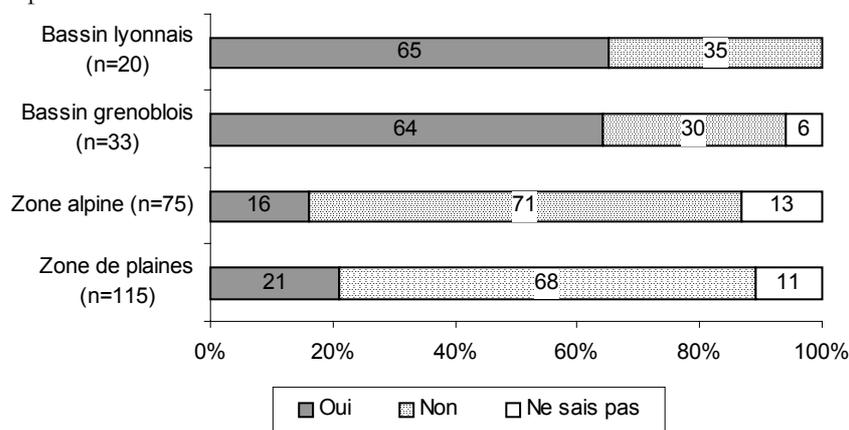
Quelques élus (11) citent des polluants gazeux, d'autres (5) des poussières/particules issues d'usines à proximité, ou encore des allergènes végétaux (4).

Deux élus mentionnent un problème de pollution domestique ("*chauffage urbain*", "*combustion des cheminées*") ; deux autres un problème d'accident nucléaire ou industriel ("*Tchernobyl*", "*Seveso*", "*pollution aérienne exceptionnelle (explosion centrale nucléaire)*").

Les élus des communes situées dans les bassins lyonnais et grenoblois sont respectivement 65% et 64% à penser que leur commune est concernée par un ou plusieurs problème(s) de pollution aérienne, alors qu'ils ne sont que 21% en zone de plaine et 16% en zone alpine ($p < 10^{-6}$) (graphe 7).

Graphe 7 – Pensez-vous que votre commune soit concernée par un ou plusieurs problème(s) de pollution aérienne ?

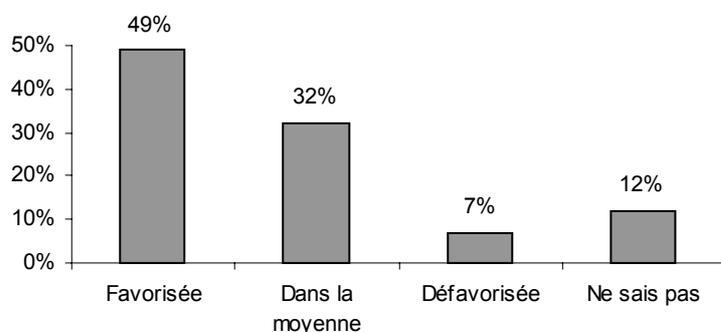
Réponses selon le bassin



Commune favorisée ou défavorisée?

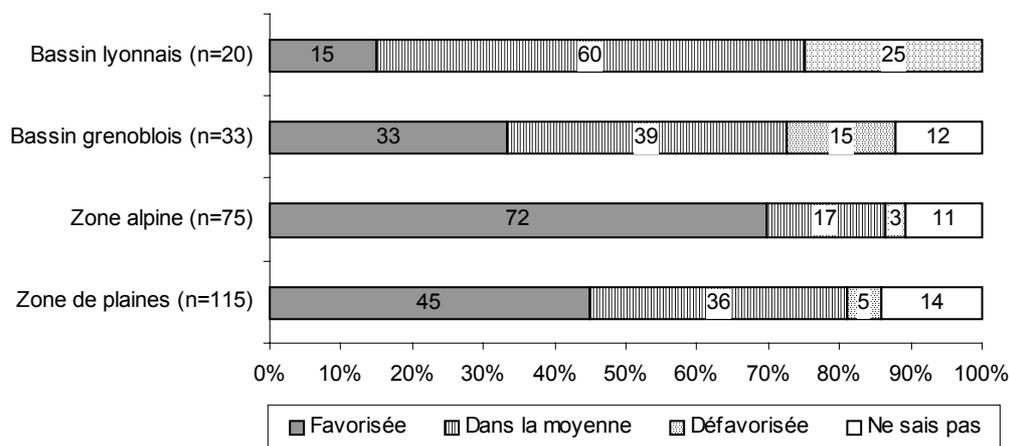
La moitié des répondants (49%) pensent que leur commune est plutôt favorisée concernant la pollution aérienne, un tiers (32%) pense qu'elle est dans la moyenne et 7% qu'elle est défavorisée (graphe 8).

Graphe 8 – Concernant la pollution aérienne, vous estimez que votre commune est plutôt favorisée, dans la moyenne ou défavorisée ? (n=243)



Les élus des bassins lyonnais et grenoblois sont les plus nombreux à penser que leur commune est défavorisée concernant la pollution aérienne (respectivement 25% et 15% contre 5% et 3% pour les zones de plaines et alpine) ($p < 10^{-6}$) (graphe 9).

Grappe 9 – Concernant la pollution aérienne, vous estimez que votre commune est plutôt favorisée, dans la moyenne ou défavorisée, dans la moyenne ou défavorisée
Réponses selon le bassin



Les réponses des élus diffèrent selon s'ils pensent que leur commune est concernée ou non par un problème de pollution aérienne, et ce, indépendamment du bassin dans lequel se situe la commune de l'élu ($p < 10^{-6}$) :

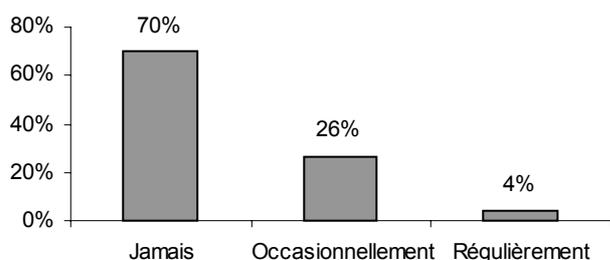
Parmi les élus qui pensent que leur commune n'est pas concernée par un problème de pollution aérienne, 67% pensent qu'elle est "favorisée" concernant la pollution aérienne et 25% qu'elle est "dans la moyenne" (et aucun pense qu'elle est "défavorisée").

Parmi les élus qui pensent que leur commune est concernée par un problème de pollution aérienne, ils sont 24% à déclarer qu'elle est "défavorisée", 47% qu'elle est "dans la moyenne" et 21% qu'elle est "favorisée" concernant la pollution aérienne.

Les administrés et la qualité de l'air

Près d'un tiers des élus (30%) déclare avoir déjà été **interpellé par ses administrés** concernant la qualité de l'air (26% occasionnellement et 4% régulièrement), tandis que plus des deux tiers (70%) des élus déclarent qu'ils n'ont jamais été interpellés par leurs administrés sur ce sujet (graphe 10).

Grappe 10 – Avez-vous déjà été interpellé(e) par vos administrés concernant la qualité de l'air ? (n=235)



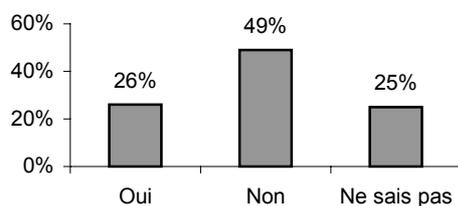
Les réponses diffèrent selon les bassins de mesure de la pollution atmosphérique : les élus des communes situées dans les bassins grenoblois et lyonnais sont respectivement 64% et 60% à avoir déjà été interpellés par leurs administrés concernant la qualité de l'air, alors qu'ils sont seulement 23% en zone de plaines et 17% en zone alpine ($p < 10^{-6}$).

Le rôle de la commune concernant la qualité de l'air

Rôle concernant la qualité de l'air

La moitié (49%) des élus déclare que la commune n'a pas d'obligations ou de missions vis-à-vis de ses administrés concernant la qualité de l'air, tandis qu'un quart (24%) déclare qu'elle en a et un quart (25%) ne sait pas (*graphe 11*).

Graphe 11 – La commune a-t-elle des obligations/missions vis-à-vis de ses administrés concernant la qualité de l'air ? (n=243)



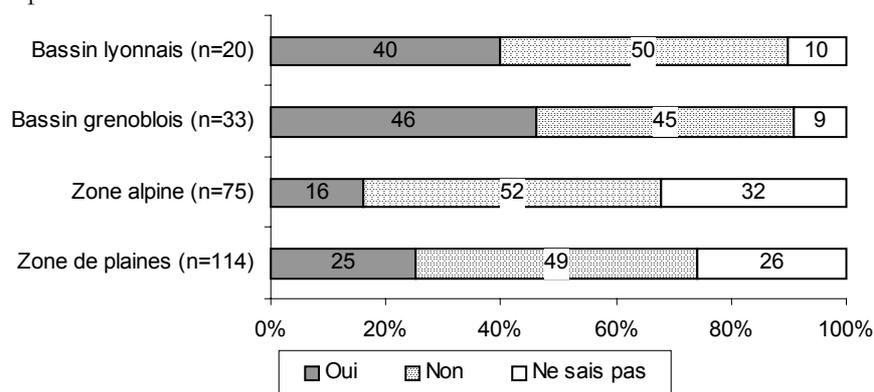
Les élus qui déclarent que la commune a des obligations/missions vis-à-vis de ses administrés concernant la qualité de l'air précisent que ce sont essentiellement des missions d'information ou de mise en place d'actions de protection de la qualité de l'air (50 citations), d'autres mentionnent une mission de suivi/contrôle des sources de pollution et de mesure de la qualité de l'air (9) notamment dans le but "*d'assurer la qualité de l'air à ses administrés*", d'autres la mise en place de "*plans*" en lien avec la qualité de l'air ("*plan climat*", "*plan de déplacement urbain*") (3) [cf. annexe].

Les réponses diffèrent significativement selon le sexe des élus et le bassin dans lequel est situé la commune :

- Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à déclarer que la commune a des obligations/missions vis-à-vis de ses administrés concernant la qualité de l'air (44% contre 23% des hommes), alors que les hommes sont 53% à penser qu'elle n'a pas d'obligation (contre 32% des femmes) ($p=0,02$).
- Les élus des bassins grenoblois et lyonnais sont respectivement 46 et 40% à penser que la commune a des obligations vis-à-vis de ses administrés concernant la qualité de l'air, tandis qu'ils sont 25% en zone de plaine et 16% en zone alpine ($p=0,01$). Dans ces deux zones, le taux d'élus ayant répondu "ne sais pas" est de 26 et 32% tandis qu'il n'est que de 10% dans les bassins grenoblois et lyonnais (*graphe 12*).

Graphe 12 – Les commune a-t-elle des obligations/missions vis-à-vis de ses administrés concernant la qualité de l'air ?

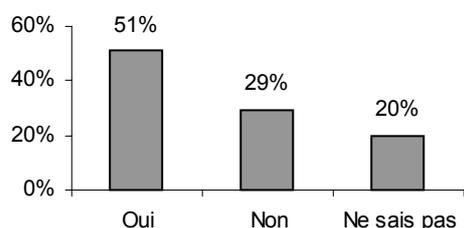
Réponses selon le bassin



Rôle en cas de période de pic de pollution ou d'alerte

La moitié des élus déclare que la commune a un rôle à jouer vis-à-vis de ses administrés en cas de période de pic de pollution ou d'alerte ; 29% pensent qu'elle n'a pas de rôle à jouer et 20% ne savent pas (graphe 13).

Graphe 13 – La commune a-t-elle un rôle à jouer vis-à-vis de ses administrés en cas de période de pic de pollution ou d'alerte ? (n=243)



Les élus qui déclarent que la commune a un rôle vis-à-vis de ses administrés en cas de période de pic de pollution ou d'alerte précisent que c'est principalement un rôle d'information (95 citations) ou de mise en place de mesures ou procédures à suivre (29) [cf. annexe]. Deux élus déclarent que le rôle de la commune est "d'alerter la préfecture pour demander les consignes".

Quelques-uns (5) citent le rôle de "prévention" de la commune montrant ainsi un manque de distinction entre la pollution de fond et les pics de pollution ; tandis que d'autres (4) mentionnent le "plan canicule" ce qui laisse supposer qu'ils assimilent "pic de pollution" avec "pic de chaleur".

Les instances/acteurs ayant un rôle à jouer en cas de pic de pollution ou d'alerte

La majorité des élus (114 citations soit 47% des répondants) pensent que les services déconcentrés de l'Etat (préfecture, sous-préfecture, DDASS, DRIRE...) ont un rôle à jouer en cas de pic de pollution ou d'alerte [cf. annexe].

D'autres mentionnent les services de gendarmerie ou de police (20 citations), les services de sécurité civile (pompiers, etc.) (18), les professionnels de santé (médecins, hôpitaux) (18), les collectivités territoriales (Conseil général, Conseil régional, communes) (16), les agences de mesure de la qualité de l'air (ASCOPARG, SUPAIRE) (14), les pollueurs (industries, entreprises,

véhicules chaufferies collectives...) (12), les médias (10), les transports en commun ("*les transports publics devraient être gratuits*") (4), les associations (4), les structures au contact de personnes fragiles comme les enfants ou les personnes âgées (instituteurs, crèches, foyers logement ou maison d'accueil pour personnes âgées...) (3) et les services météo (3).

Les sources d'information concernant la qualité de l'air

Les sources d'information ont été choisies par les élus parmi une liste de propositions, avec la possibilité de rajouter d'autres sources en réponse ouverte.

Les médias (télévision, radio, journaux) sont une source d'information concernant la qualité de l'air et la pollution aérienne pour près des deux tiers (62%) des élus, et la préfecture pour plus de la moitié (54%) des élus (*graphe 14*).

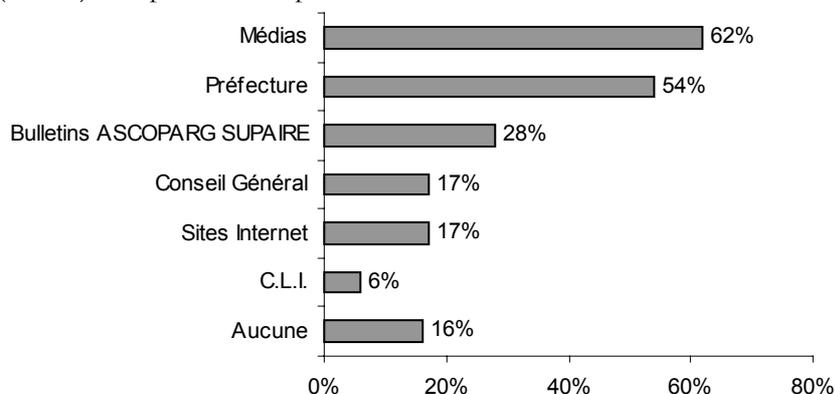
Plus d'un quart des élus s'informent sur le sujet grâce aux bulletins de l'ASCOPARG ou de SUPAIRE, 17% auprès du conseil général et 17% sur les sites Internet (ATMO, ASCOPARG, SUPAIRE...).

Enfin, les commissions locales d'information (CLI) ne sont une source d'information que pour 6% des élus répondants.

Trois autres sources d'information sont mentionnées : une "*association pour l'environnement*", la "*lettre d'information du centre nucléaire de production électrique (CNPE) du Bugey*" et le "*Plan de protection de l'atmosphère (PPA)*".

Près d'un élu sur cinq (16%) déclare n'avoir aucune source d'information concernant la qualité de l'air et la pollution aérienne.

Graphe 14 – Quelles sont vos sources d'information concernant la qualité de l'air et la pollution aérienne ? (n=236) – Réponses multiples



Les sources d'information concernant la qualité de l'air et la pollution aérienne diffèrent selon le bassin de mesure de la pollution atmosphérique dans lequel se trouve la commune de l'élu :

- Les bulletins ASCOPARG et SUPAIRE sont une source d'information pour 74% d'élus du bassin lyonnais et 68% d'élus du bassin grenoblois, contre 17% d'élus en zone alpine et 16 en zone de plaine ($p < 10^{-6}$).
- Les sites Internet ont été une réponse choisie par 42% des élus du bassin lyonnais et 32% des élus du bassin grenoblois, contre 14% des élus en zone de plaine et 8% en zone alpine ($p = 0,0004$).

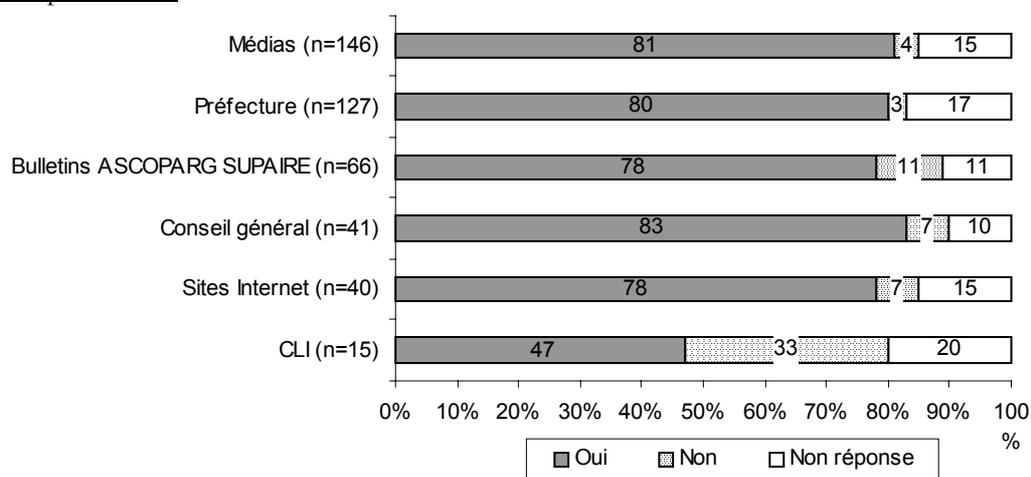
- Les commissions locales d'information (CLI) ont été une réponse choisie principalement par les élus du bassin lyonnais (26%) contre 6% des élus du bassin grenoblois, 6% des élus en zone de plaine et 1% des élus en zone alpine ($p=0,001$).

Ce sont principalement les élus en zone alpine (21%) et en zone de plaine (18%) qui disent n'avoir aucune source d'information, contre 5% d'élus dans le bassin lyonnais et aucun dans le bassin grenoblois ($p=0,02$).

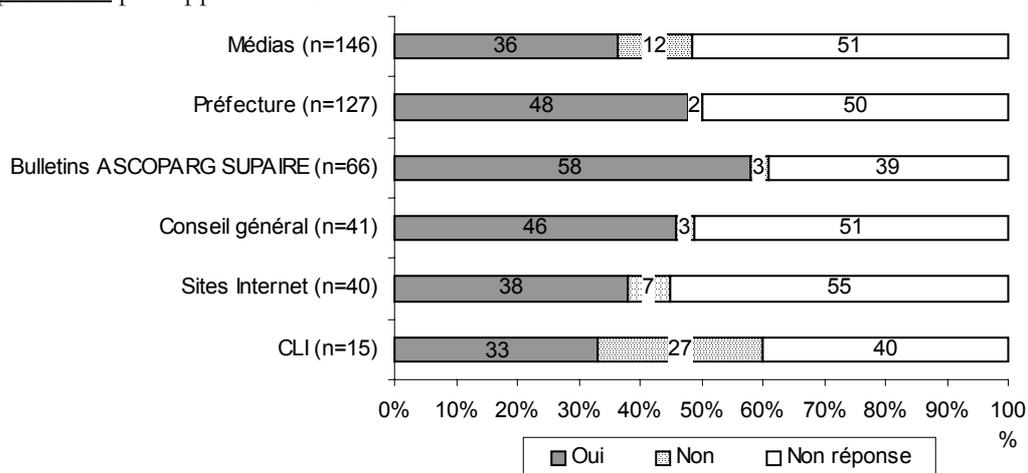
Pour chacune de leurs sources, les élus ont précisé si l'information donnée leur paraissait **compréhensible**, **pertinente** par rapport à leur fonction et **indépendante** des industries (*graphes 15,16 et 17*) :

- Concernant les **médias**, l'information est jugée compréhensible pour 81% des élus qui utilisent cette source, pertinente pour 36% et indépendante pour 25%. A noter que la moitié des répondants ne s'est pas exprimé concernant la pertinence et l'indépendance de cette source.
- Concernant la **préfecture**, l'information est jugée compréhensible pour 80% des élus qui utilisent cette source, pertinente pour 48% et indépendante pour 36%. La moitié des répondants ne s'est pas exprimé sur la pertinence et l'indépendance de cette source.
- Concernant les **bulletins ASCOPARG et SUPAIRE**, l'information est jugée compréhensible pour 78% des élus qui utilisent cette source, pertinente pour 58% et indépendante pour 50%. Respectivement 39% et 45% des répondants ne se sont pas exprimés sur la pertinence et l'indépendance de cette source.
- Concernant le **Conseil général**, l'information est jugée compréhensible pour 83% des élus qui utilisent cette source, pertinente pour 46% et indépendante pour 44%. La moitié des répondants ne s'est pas exprimé sur la pertinence et l'indépendance de cette source.
- Concernant les **sites Internet**, l'information est jugée compréhensible pour 78% des élus qui utilisent cette source, pertinente pour 38% et indépendante pour 40%. Plus de la moitié des répondants (55%) ne se sont pas exprimés sur la pertinence et l'indépendance de cette source.
- Concernant les **commissions locales d'information**, l'information est jugée compréhensible pour 47% des élus qui utilisent cette source, pertinente pour 33% et indépendante pour 27%. Ils sont environ un tiers à ne pas trouver cette source compréhensible, ni pertinente, ni indépendante (on note entre 20 et 40% de non réponse).

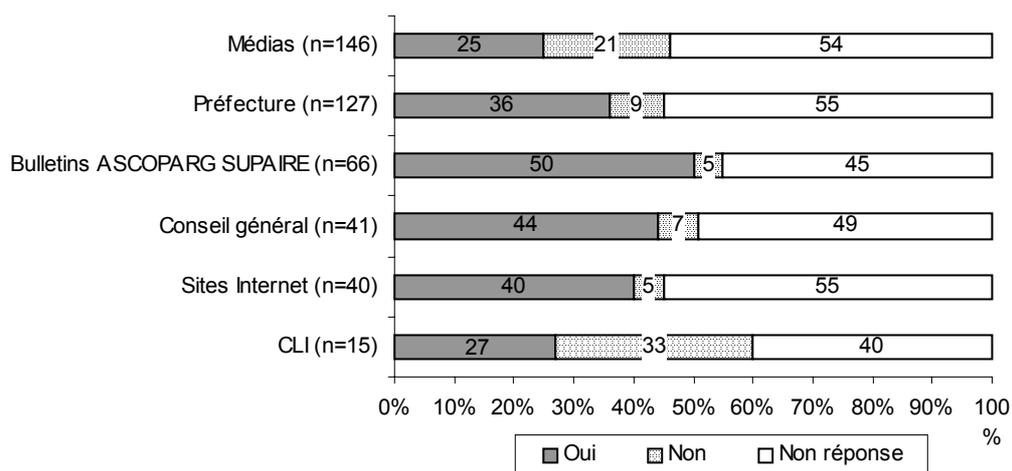
Graphe 15 – Pour chacune de vos sources d'information, indiquez si l'information donnée vous paraît compréhensible.



Graphe 16 – Pour chacune de vos sources d'information, indiquez si l'information donnée vous paraît pertinente par rapport à votre fonction.



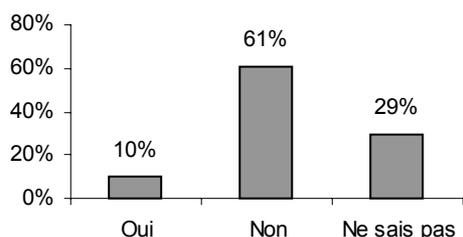
Graphe 17 – Pour chacune de vos sources d'information, indiquez si l'information donnée vous paraît indépendante des industries.



Personne "ressource" dans la commune

Seuls 10% des répondants déclarent qu'il y a **d'autres élus ou personnels techniques** dans leur commune qui ont des connaissances sur la pollution de l'air et qui peuvent les informer, et 61% qu'il n'y en a pas (*graphe 18*).

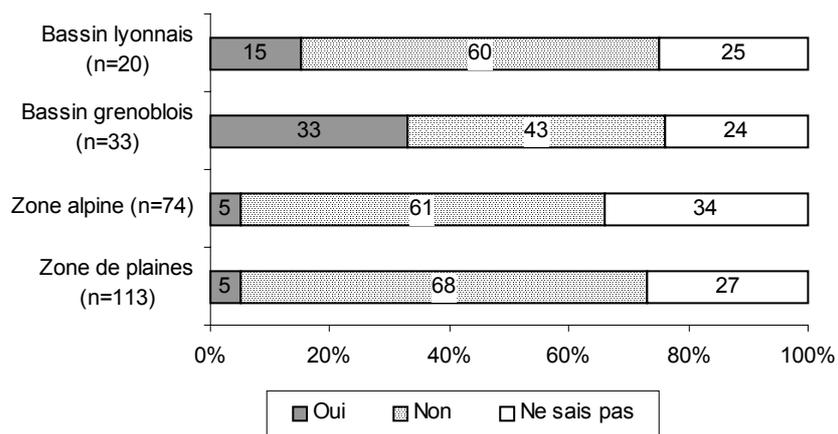
Graphe 18 – Y a-t-il d'autres élus ou personnels techniques dans votre commune qui ont des connaissances sur la pollution de l'air et qui peuvent vous informer ? (n=243)



Les réponses des élus diffèrent selon les bassins de mesure de la pollution de l'air ($p=0,0002$) (graph 19). Dans le bassin grenoblois, un tiers des élus (33%) déclare qu'il y a d'autres élus ou personnels techniques dans leur commune qui ont des connaissances sur la pollution de l'air et qui peuvent les informer, tandis qu'ils sont 15% dans le bassin lyonnais et 5% en zone de plaine et en zone alpine.

Graph 19 – Y a-t-il d'autres élus ou personnels techniques dans votre commune qui ont des connaissances sur la pollution de l'air et qui peuvent vous informer ?

Réponses selon le bassin

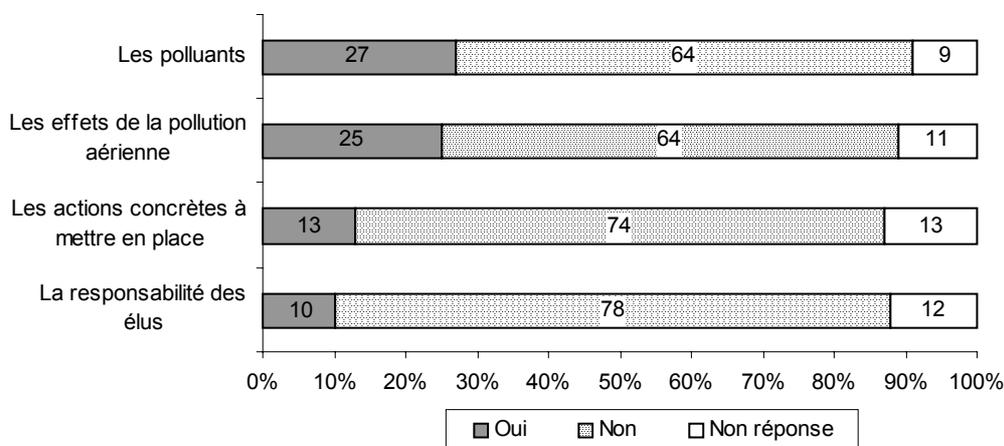


Le niveau d'information ressenti

Les deux tiers (64%) des élus estiment **ne pas être** suffisamment informés sur les polluants et les **effets de la pollution aérienne** sur la santé, tandis que seulement un quart pense l'être (graph 20).

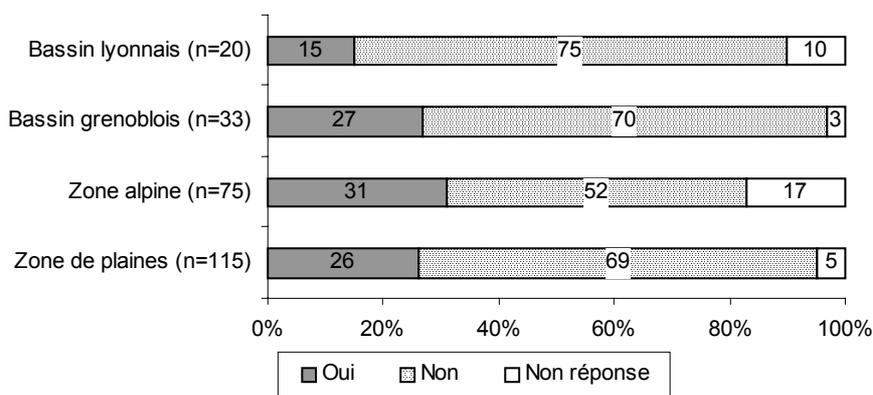
Ils sont les trois quarts à estimer ne pas être suffisamment informés sur les **actions concrètes à mettre en place** face à la pollution aérienne (74% contre 13% qui pensent l'être), et sur la **responsabilité des élus** par rapport à la qualité de l'air (78% contre 10% qui pensent l'être).

Graph 20 – Estimez-vous être suffisamment informés sur : (n=243)



Les réponses des élus diffèrent selon le bassin concernant l'information sur les polluants ($p=0,04$), puisque 75% et 70% des élus dans des bassins lyonnais et grenoblois estiment ne pas être suffisamment informés sur les polluants contre 69% en zone de plaines et 52% en zone alpine (*graphe 21*).

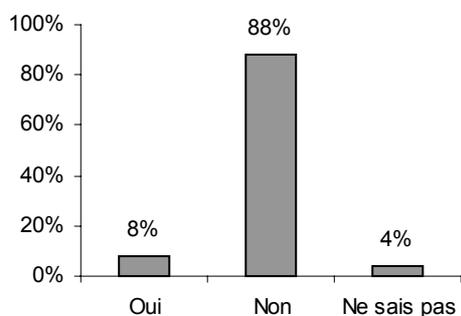
Grphe 21 – Estimez-vous être suffisamment informés sur les polluants ? Réponses selon le bassin



Les actions par rapport à la pollution aérienne

Près de 9 élus sur 10 (88%) déclarent n'avoir jamais mis en place d'actions par rapport à la pollution aérienne, et seuls 8% l'ont déjà fait (*graphe 22*).

Grphe 22 – Avez-vous déjà mis en place des actions par rapport à la pollution aérienne ? (n=243)



Les réponses des élus diffèrent selon le bassin dans lequel est situé la commune de l' élu ($p<10^{-5}$). Ils sont 27% et 20% à avoir déjà mis en place des actions par rapport à la pollution aérienne dans les bassins grenoblois et lyonnais, tandis qu'ils ne sont que 4% et 3% en zone de plaine et en zone alpine.

Parmi les élus ayant déjà mis en place des actions par rapport à la pollution aérienne (8%), plusieurs (5) précisent qu'elles concernaient l'ambroisie² (information, arrachage), d'autres (4) citent des actions en lien avec le Plan climat, d'autres (3) des actions liées au plan de déplacement urbain ("*pédibus*", "*journée sans voiture*", "*aménagement de pistes cyclables*", "*actions tous à vélo*") [cf. annexe].

² Plante dont le pollen est très allergisant.

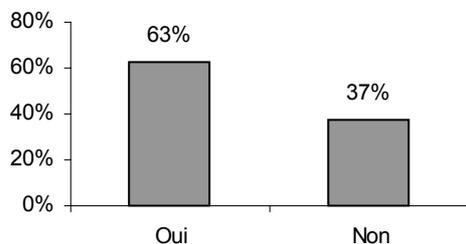
Trois élus mentionnent des actions d'information ("*conférences d'information lors des journées de l'environnement*", informations "*sur Internet*", "*par affichage lumineux*") ; trois autres notent leur participation au réseau SUPAIRE ou à la commission locale d'information et de surveillance (CLIS) autour d'un incinérateur, ou encore la mise en place d'une "*étude avec l'INRA, ASCOPARG et les industriels voisins suite aux plaintes d'habitants sur l'attaque de végétaux dans les jardins*". Un élu cite une distribution d'iode.

Un CD-Rom sur la pollution aérienne en Isère

Intérêt pour le CD-Rom

Près des deux tiers (63%) des élus déclarent être intéressés par un CD-Rom sur la pollution aérienne en Isère (*graphe 23*).

Graphe 23 – Seriez-vous intéressé(e) par un CD-Rom sur la pollution aérienne ? (n=238)



L'intérêt des élus pour un CD-Rom sur la pollution aérienne dépend de leur âge, indépendamment du bassin dans lequel est situé leur commune ($p=0,01$) : les élus âgés de moins de 57 ans sont 73% à être intéressés par le CD-Rom tandis qu'ils ne sont que 56% parmi les 57 ans et plus.

L'analyse montre également que les élus qui pensent que leur commune est concernée par un problème de pollution aérienne et ceux qui ont déjà été interpellés par leurs administrés concernant la qualité de l'air sont plus nombreux que les autres à être intéressés par un CD-Rom (respectivement 87% contre 48% et 80% contre 56% - $p<0,0005$).

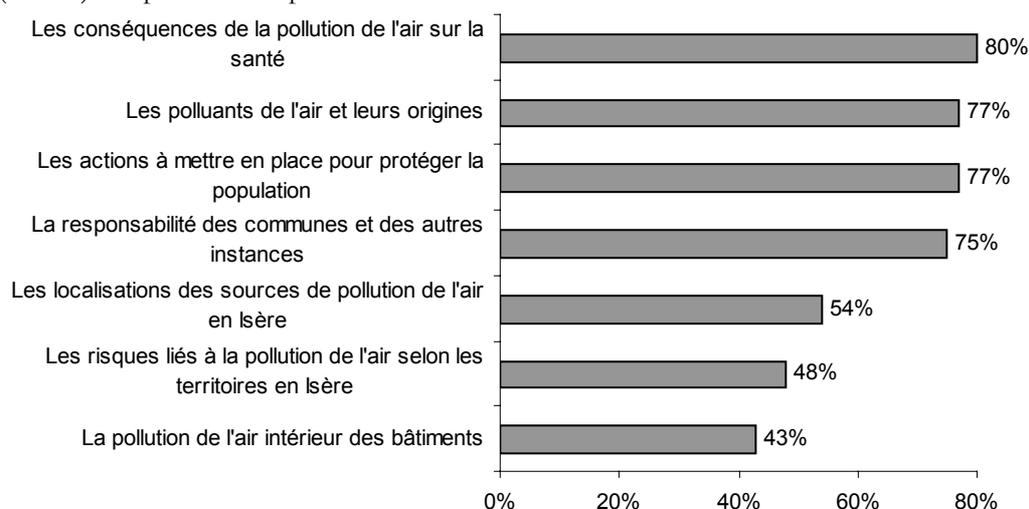
Thèmes abordés dans le CR-Rom

Parmi les thèmes que les élus aimeraient que le CD-Rom aborde de façon prioritaire, "les conséquences de la pollution de l'air sur la santé" apparaît en premier (cité par 80% des élus), suivi par "les polluants de l'air et leurs origines" (77%), "les actions à mettre en place pour protéger la population" (77%) et "la responsabilité des communes et des autres instances" (75%) (*graphe 24*).

Environ la moitié des élus aimerait que "les localisations des sources de pollution en Isère" (54%) et "les risques liés à la pollution de l'air selon les territoires en Isère" (48%) soient abordés de manière prioritaire dans le CD-Rom, et 43% mentionnent le thème relatif à "la pollution de l'air intérieur des bâtiments".

Un élu précise qu'il aimerait que "*la pollution dégagée par les avions*" soit un thème abordé de manière prioritaire dans le CD-Rom, un autre mentionne "*les nanotechnologies*".

Graph 24 – Quels devraient être les thèmes abordés de manière prioritaire dans ce CD-Rom ?
(n=143) –Réponses multiples

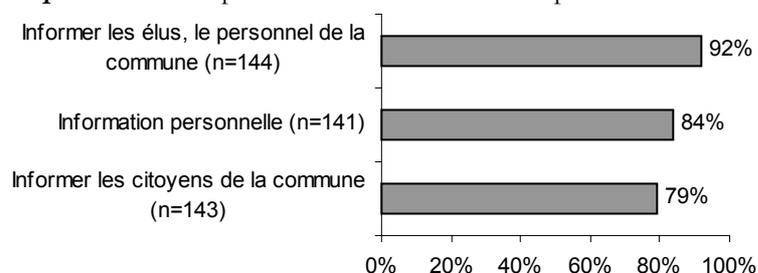


Les réponses des élus ne diffèrent pas significativement selon le sexe, l'âge ou le bassin de la commune.

Utilisation du CD-Rom

Plus de neuf élus sur dix (92%) déclarent qu'ils pourraient utiliser ce CD-Rom pour informer les autres élus et le personnel technique de la commune, 84% pour leur information personnelle et 79% pour informer les citoyens de leur commune (*graph 25*).

Graph 25 – Vous pourriez utiliser ce CD-Rom pour :



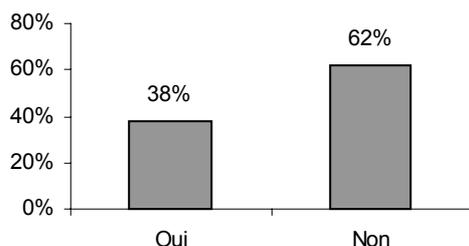
Les élus âgés de moins de 57 ans sont 96% à déclarer qu'ils pourraient utiliser ce CD-Rom pour informer les autres élus et le personnel technique de la commune, contre 86% parmi les répondants de 57 ans et plus ($p=0,04$).

Une réunion d'information sur la pollution aérienne en Isère

Intérêt pour une réunion d'information

Plus d'un tiers (38%) des élus déclarent être intéressés par une réunion d'information sur la pollution aérienne en Isère (*graph 26*).

Graphe 26 – Seriez-vous intéressé(e) par une réunion d'information sur la pollution aérienne ? (n=239)



L'intérêt des élus pour une réunion d'information sur la pollution aérienne en Isère dépend du bassin dans lequel est située leur commune ($p=0,006$). Ils sont 58% et 55% à être intéressés dans les bassins grenoblois et lyonnais, 38% en zone de plaine et 26% en zone alpine.

L'analyse montre également que les élus qui pensent que leur commune est concernée par un problème de pollution aérienne et ceux qui ont déjà été interpellés par leurs administrés concernant la qualité de l'air sont plus nombreux que les autres à être intéressés par un CD-Rom (respectivement 61% contre 27% et 57% contre 31% - $p<0,0003$), et ce indépendamment du bassin dans lequel se trouve la commune.

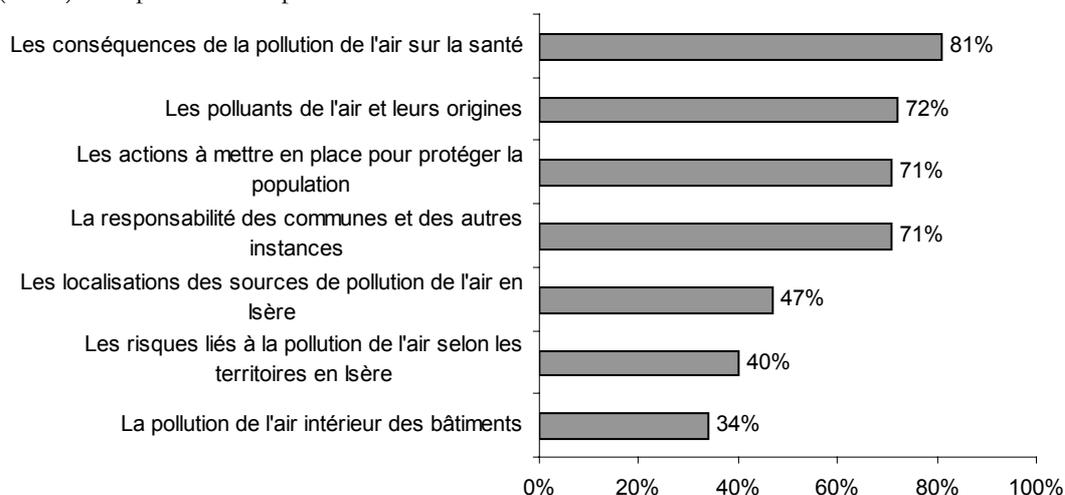
Thèmes abordés lors de la réunion d'information

Plus de 80% des élus aimeraient que le thème des "conséquences de la pollution de l'air sur la santé" soit abordé de manière prioritaire lors de la réunion d'information. Ils citent également le thème des "polluants de l'air et leurs origines" (72%), "les actions à mettre en place pour protéger la population" (71%) et "la responsabilité des communes et des autres instances" (71%) (graphe 27).

Environ la moitié des élus (47%) aimerait que le thème des "localisations des sources de pollution en Isère" soit abordé de manière prioritaire ; 40% mentionnent "les risques liés à la pollution de l'air selon les territoires en Isère" et 34% "la pollution de l'air intérieur des bâtiments".

Par ailleurs, un élu précise que "*les nanotechnologies*" devrait être un thème à aborder lors de la réunion.

Graphe 27 – Quels devraient être les thèmes abordés de manière prioritaire lors de cette réunion ? (n=89) – Réponses multiples



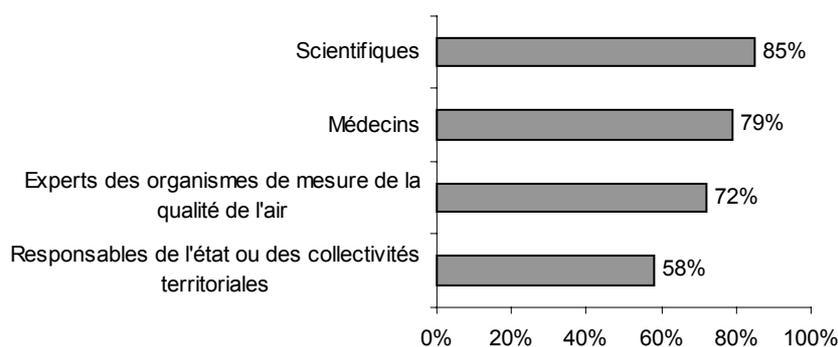
Les réponses des élus ne diffèrent pas significativement selon le sexe, l'âge ou le bassin de la commune.

Les intervenants

Les élus souhaiteraient que les intervenants soient principalement des scientifiques (85% de citation), des médecins (79%) ou encore des experts des organismes de mesure de la qualité de l'air (72%). Seuls 58% aimeraient que ce soit des responsables de l'Etat ou des collectivités territoriales (*graphe 28*).

Un élu aimerait que "des élus" interviennent lors de cette réunion, un autre que ce soit "des personnalités étrangères appliquant les directives européennes".

Graphe 28 – Vous souhaiteriez que les intervenants soient :
(n=85) – Réponses multiples

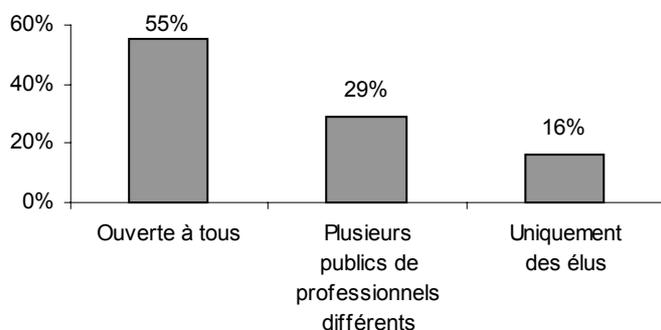


Les réponses des élus ne diffèrent pas significativement selon le sexe, l'âge ou le bassin de la commune.

Le public

La majorité des élus (55%) aimerait que cette réunion d'information soit ouverte à tous (grand public), tandis que 29% aimeraient qu'elle soit à destination de plusieurs publics de professionnels différents (par exemple médecins, personnel d'établissements scolaires, élus), et 16% qu'elle soit uniquement à destination des élus (*graphe 29*).

Graphe 29 – Vous aimeriez que cette réunion soit à destination de quel public ?
(n=89)



Les réponses des élus ne diffèrent pas significativement selon le sexe, l'âge ou le bassin de la commune.

Horaire de la réunion

Les élus sont 82% à préférer que cette réunion ait lieu en soirée, contre 18% en journée.

Les hommes sont plus nombreux que les femmes à préférer que cette réunion ait lieu en soirée (86% contre 57% de femmes) plutôt qu'en journée (14% contre 43% de femmes) ($p=0,01$).

1.2. Discussion et conclusion

On note un **bon taux de retour** de 46% pour cette enquête postale auprès des élus, puisque généralement il se situe vers 20% pour ce genre d'enquête.

Par ailleurs, l'analyse de la répartition des communes de l'échantillon par bassin de mesure de la pollution atmosphérique montre que l'échantillon des 243 communes est représentatif des 533 communes de l'Isère.

L'enquête montre que près **d'un tiers des élus** pensent que leur **commune est concernée** par un ou plusieurs problème(s) de pollution aérienne et ont **déjà été interpellés** par un de leurs administrés concernant la qualité de l'air.

Un quart des élus pense que la commune a des **missions/obligations** vis-à-vis de ses administrés concernant la qualité de l'air et la moitié pense qu'elle a un rôle en cas de période de pic de pollution ou d'alerte. Les élus citent principalement des missions d'**information** ou de mise en place d'actions de **protection** de la qualité de l'air, ainsi que le **contrôle** des sources de pollution. En cas de pic de pollution ou d'alerte, outre un rôle d'information des administrés, ils mentionnent la mise en place de **procédures à suivre**. Cependant, moins d'un élu sur dix a déjà mis en place des actions par rapport à la pollution aérienne. De plus, les taux importants de non-réponse aux questions relatives au rôle et aux missions de la commune concernant la qualité de l'air, ainsi que le flou de certaines réponses aux questions ouvertes suggèrent que **les élus ne connaissent pas précisément les limites de leurs responsabilités concernant la qualité de l'air**. De plus, certaines réponses montrent qu'ils font parfois une confusion entre la pollution de fond et les pics de pollution.

La moitié des élus pense que ce sont principalement les services déconcentrés de l'Etat qui ont un rôle à jouer en cas de pic de pollution ou d'alerte.

Les deux principales sources d'information des élus concernant la qualité de l'air et la pollution aérienne sont les **médias** (62%) et la **préfecture** (54%). Les bulletins d'informations de l'ASCOPARG ou SUPAIRE, les sites Internet, le conseil général ou les commissions locales d'informations sont utilisés par une minorité d'élus. S'ils jugent globalement que l'information donnée par ces sources est **compréhensible**, près de la moitié des élus ne se prononce pas sur la **pertinence** et l'**indépendance** de ces sources d'information, ce qui montre leur incertitude quant à la transparence des informations qu'ils pourraient recueillir en matière de pollution de l'air et l'utilisation qu'ils peuvent en faire.

Un élu sur six déclare n'avoir aucune source d'information concernant la pollution aérienne.

Par ailleurs, entre 65 et 78% des élus estiment **ne pas être suffisamment informés** sur les polluants, les effets de la pollution aérienne sur la santé, et surtout les actions concrètes à mettre en place face à la pollution aérienne et la responsabilité des élus par rapport à la qualité de l'air.

Ces résultats convergent pour montrer un **besoin d'information** de la part des élus auquel ils semblent cependant prêts à remédier puisque 63% se **disent intéressés par un CD-Rom** sur la pollution de l'air en Isère qu'ils utiliseraient pour leur information personnelle ou pour informer les autres élus et le personnel de la commune. Ils sont moins attirés par une **réunion d'information** (38%). Les **thèmes prioritaires à aborder** concernent les conséquences de la pollution de l'air sur la santé, les polluants de l'air et leurs origines, les actions à mettre en place pour protéger la population, la responsabilité des communes et des autres instances. Concernant la réunion, les intervenants plébiscités sont des **scientifiques**, des **médecins** ou des **experts** des organismes de mesure de la qualité de l'air. Enfin, les élus souhaiteraient que celle-ci soit **ouverte à tous** et ait lieu de préférence en **soirée**.

Le taux important de non-réponses aux questions relatives au niveau de diplôme, au métier et à la sensibilité politique des répondants n'a pas permis de réaliser les croisements qui auraient pu mettre en évidence de profils particuliers de répondants selon les questions.

En revanche, par rapport au bassin de mesure de la pollution atmosphérique dans lequel se situe la commune de l'élu, deux catégories se distinguent puisque les réponses des élus diffèrent selon s'ils sont dans une commune des bassins grenoblois et lyonnais, ou une commune en zone de plaine ou alpine.

Ainsi, il apparaît que les élus des **bassins grenoblois et lyonnais** sont plus nombreux que ceux des communes en zones de plaine ou alpine :

- à penser que leur commune est concernée par un problème de pollution aérienne (64%) et qu'elle est défavorisée par rapport à la pollution aérienne (19%),
- à avoir déjà été interpellés par leurs administrés concernant la qualité de l'air (62%),
- à déclarer que la commune a des obligations/missions vis-à-vis de ses administrés concernant la qualité de l'air (44%),
- à déclarer avoir des sources d'information sur la qualité de l'air et la pollution aérienne, en particulier à utiliser les bulletins ASCOPARG et SUPAIRE (70%) et les sites Internet (36%) comme source d'information,
- à avoir d'autre élus ou des personnes techniques dans leur commune qui ont des connaissances sur la pollution de l'air et qui peuvent les informer (26%),
- à estimer ne pas être suffisamment informés sur les polluants (72%),
- à avoir déjà mis en place des actions par rapport à la pollution aérienne (24%),
- à être intéressés par une réunion d'information (67%).

Chapitre 2.

Les enquêtes auprès des établissements d'enseignement

2.1. Résultats de l'enquête auprès des responsables des écoles primaires et des collèges

Les questionnaires ont été envoyés à 488 responsables d'établissements scolaires publics et privés de l'Isère correspondant à l'ensemble des principaux des collèges (soit 119) et à la moitié des directeurs d'écoles primaires (soit 369).

Au total, 256 responsables ont retourné leur questionnaire rempli soit un taux de retour de 52% (43% pour les collèges et 55% pour les écoles primaires).

Caractéristiques des répondants

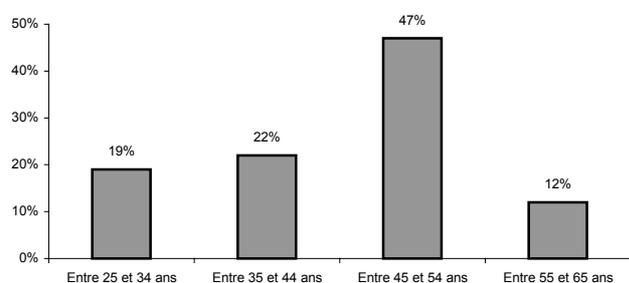
Sexe

Les répondants sont en majorité des femmes (56% contre 44% d'hommes).

Age

Ils sont âgés en moyenne de 45 ans. La moitié (47%) des répondants a entre 45 et 54 ans, 22% entre 35 et 44 ans et 19% entre 25 et 34 ans (*graphe 30*).

Graphe 30 – Répartition des répondants par âge (n=242)



Les hommes sont plus âgés que les femmes puisqu'ils sont 71% à avoir plus de 45 ans (contre 50% de femmes) ($p=0,0008$).

Pour l'analyse, la variable "âge" a été regroupée en deux classes (25-44 ans et 45-65 ans) dans les croisements.

Etablissements d'exercice

La majorité des répondants (80%) est responsable d'une école primaire et 20% d'un collège.

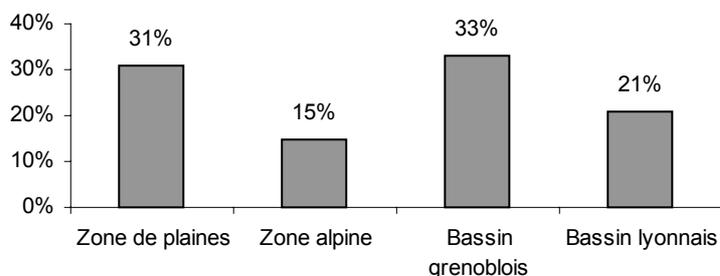
Cette répartition ne diffère pas significativement de celle de l'échantillon initial (76% d'écoles primaires et 24% de collèges).

Les femmes responsables d'un collège sont plus âgées que celles responsables d'une école primaire ($p=0,0006$) : 85% des femmes responsables d'un collège ont 45 ans et plus, tandis que 44% des directrices d'école primaire ont 45 ans et plus.

Situation géographique de la commune dans laquelle est situé l'établissement

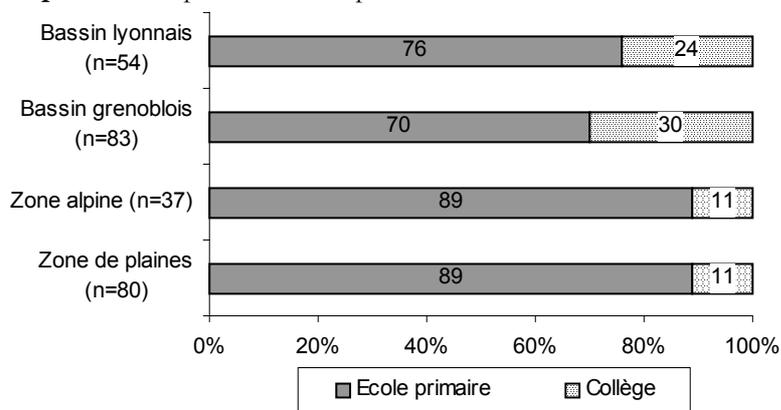
L'établissement d'un tiers des répondants est située dans une commune du bassin grenoblois (33%) ou dans une zone de plaines (31%), pour 21% dans le bassin lyonnais et pour 15% en zone alpine (*graphe 31*).

Graphe 31 – Répartition des répondants en fonction du bassin de mesure de la pollution atmosphérique dans lequel se situe leur établissement (n=256)



Contrairement aux responsables d'écoles primaires, les responsables de collèges sont plus nombreux dans les bassins grenoblois et lyonnais qu'en zone alpine ou de plaines, ce qui s'explique par une implantation plus urbaine des collèges par rapport aux écoles primaires ($p=0,009$) (*graphe 32*).

Graphe 32 – Répartition des répondants selon leur établissement et le bassin

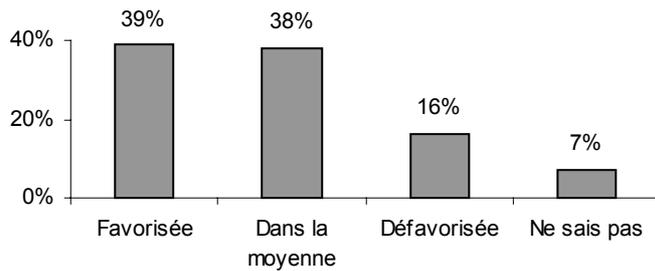


Qu'ils soient principaux de collège ou directeurs d'école primaire, les responsables dans les bassins grenoblois et lyonnais sont plus âgés que leurs collègues dans les établissements en zone de plaines et en zone alpine (respectivement 43% et 25% de 45 ans et plus, contre 22% et 10%) ($p<10^{-5}$).

Commune favorisée ou défavorisée?

Trois répondants sur cinq (39%) pensent que leur établissement est situé dans une commune plutôt favorisée concernant la pollution aérienne, 38% "dans la moyenne" et 16% qu'elle est défavorisée (*graphe 33*).

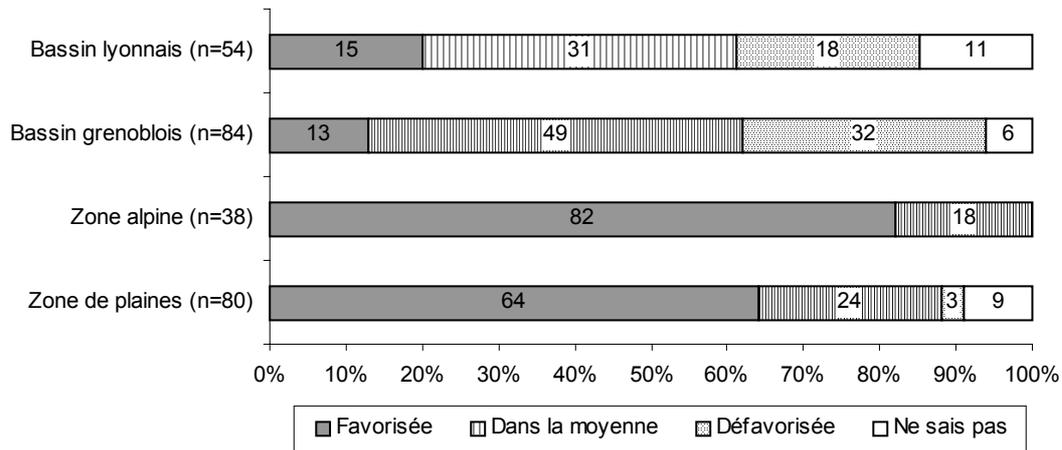
Graphe 33 – Concernant la pollution aérienne, vous jugez que votre établissement est situé dans une commune plutôt favorisée, dans la moyenne ou défavorisée ? (n=256)



Les responsables d'établissements des bassins grenoblois et lyonnais sont les plus nombreux à penser que leur commune est défavorisée concernant la pollution aérienne (respectivement 32% et 18% contre 3% et 0% pour les zones de plaines et alpine) ($p < 10^{-6}$) (graphe 34).

Graphe 34 – Concernant la pollution aérienne, vous estimez que votre établissement est situé dans une commune favorisée, dans la moyenne ou défavorisée ?

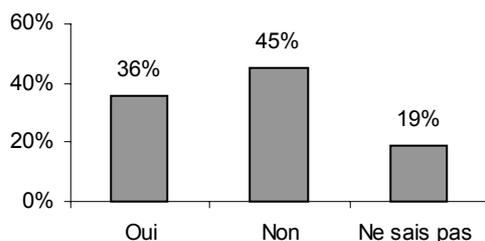
Réponses selon le bassin



L'établissement et la pollution de l'air extérieur

Environ la moitié des responsables d'établissements (45%) pensent que leur établissement n'est pas concerné par un problème de pollution de l'air extérieur, contre 36% qui pensent qu'il l'est (graphe 35). Un répondant sur cinq (19%) n'a pas exprimé son avis.

Graphe 35 – Pensez-vous que votre établissement soit concerné par un ou plusieurs problème(s) de pollution de l'air extérieur ? (n=256)

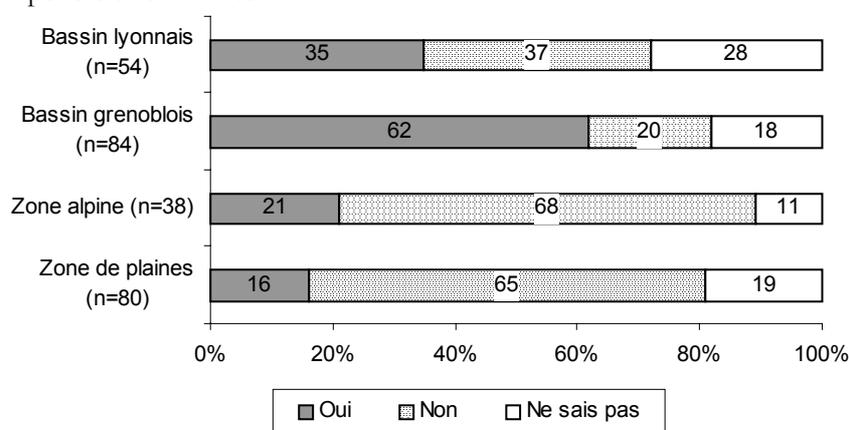


Parmi le tiers des répondants qui pensent que leur établissement est concerné par un problème de pollution de l'air extérieur, plusieurs (36 citations soit 39%) citent un problème de pollution chimique notamment de source industrielle, d'autres (32 soit 35%) une pollution due aux véhicules [cf. annexe]. Quelques-uns mentionnent des poussières (5), des allergènes végétaux (3), des polluants gazeux (2), d'autres une pollution domestique (2) ou d'origine agricole (2). Certains (4) citent "une pollution générale venue de la vallée de Grenoble".

Les responsables d'établissements situés dans les bassins grenoblois et lyonnais sont respectivement 62% et 35% à penser que leur établissement est concerné par un ou plusieurs problème(s) de pollution aérienne, alors qu'ils ne sont que 21% en zone alpine et 16% en zone de plaine ($p < 10^{-6}$) (graphe 36).

Grphe 36 – Pensez-vous que votre établissement soit concerné par un ou plusieurs problème(s) de pollution de l'air extérieur ?

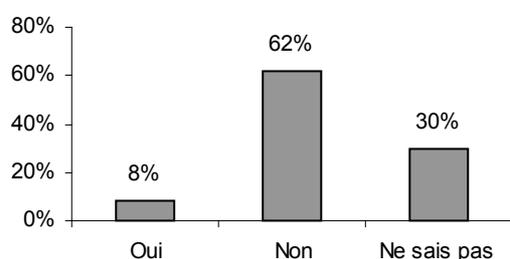
Réponses selon le bassin



L'établissement et la pollution de l'air intérieur

62% des responsables d'établissements pensent que leur établissement n'est pas concerné par un problème de pollution de l'air intérieur, contre 8% qui pensent qu'il l'est (graphe 37). Près d'un tiers des répondants (30%) n'a pas exprimé son avis.

Grphe 37 – Pensez-vous que votre établissement soit concerné par un ou plusieurs problème(s) de pollution de l'air intérieur ? (n=256)

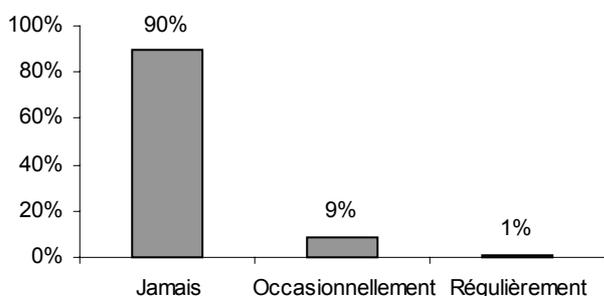


Parmi les 8% de répondants qui pensent que leur établissement est concerné par un problème de pollution de l'air intérieur, plusieurs (7) mentionnent une pollution chimique d'origine interne (amiante, peintures, vernis, colle sur les murs ou le mobilier), d'autres citent une mauvaise ventilation des locaux (5), une pollution d'origine extérieure ("ozone") (3) ou des "poussières" (2)[cf. annexe].

Les parents d'élèves et la qualité de l'air

Seuls 10% des responsables d'établissements déclarent avoir déjà été **interpellés par les parents des élèves** sur des sujets liés à la qualité de l'air (9% occasionnellement et 1% régulièrement), tandis que 90% n'ont jamais été interpellés sur ce sujet (*graphe 38*).

Grphe 38 – Avez-vous déjà été interpellé(e) par les parents des élèves sur des sujets liés à la qualité de l'air? (n=256)



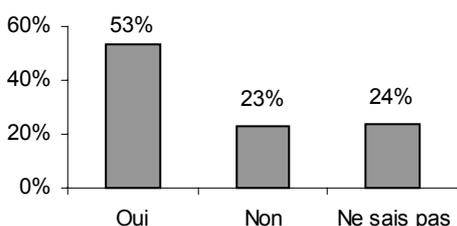
Les réponses diffèrent selon les bassins de mesure de la pollution atmosphérique : les responsables d'établissements situés dans les bassins grenoblois et lyonnais sont respectivement 21% et 11% à avoir déjà été interpellés par leurs administrés concernant la qualité de l'air, alors qu'ils sont seulement 3% en zone alpine et aucun en zone de plaine ($p < 10^{-4}$).

Le rôle de l'établissement scolaire concernant la qualité de l'air

Rôle concernant la qualité de l'air

Plus de la moitié (53%) des responsables d'établissements déclarent que l'établissement a un rôle à jouer vis-à-vis des élèves et des parents concernant la qualité de l'air, tandis qu'un quart (23%) déclare qu'elle n'en a pas et un quart (25%) ne sait pas (*graphe 39*).

Grphe 39 – L'établissement scolaire a-t-il un rôle à jouer vis-à-vis des élèves et des parents concernant la qualité de l'air ? (n=256)



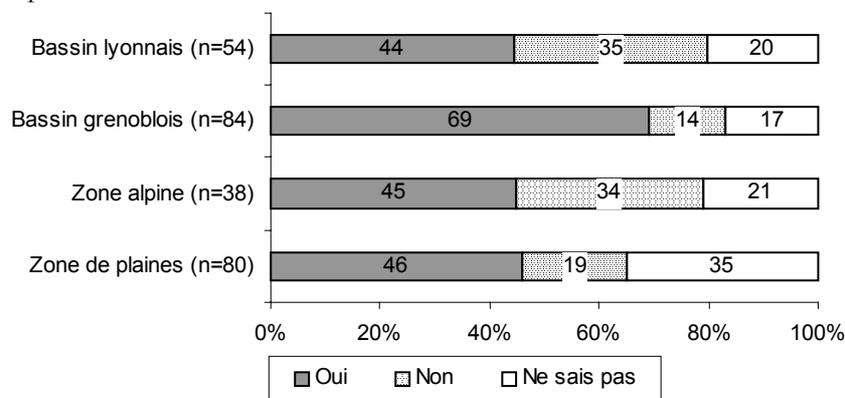
Les responsables d'établissements qui déclarent que l'établissement a un rôle à jouer vis-à-vis des élèves et des parents concernant la qualité de l'air précisent que c'est essentiellement un rôle d'information et d'éducation (96 citations soit 71% des répondants) [cf. annexe]. Plusieurs (31 citations soit 23%) citent un rôle de prévention et l'application de plans (PPMS plan particulier de mise en sûreté) et consignes particulières.

Les réponses diffèrent significativement selon le bassin. Les responsables d'établissements du bassin grenoblois sont 69% à déclarer que l'établissement scolaire a un rôle à jouer vis-à-vis des élèves et des parents concernant la qualité de l'air, tandis qu'ils sont 46% en zone de plaine, 45%

en zone alpine et 44% dans le bassin lyonnais ($p=0,001$). Les taux de non réponse à cette question sont élevés (entre 17 et 35%) (graphe 40).

Graphe 40 – L'établissement scolaire a-t-il un rôle à jouer vis-à-vis des élèves et des parents concernant la qualité de l'air ?

Réponses selon le bassin

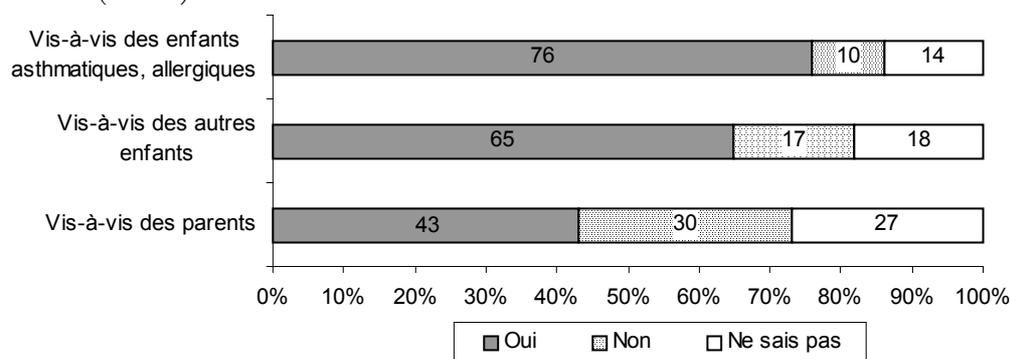


Rôle en cas de période de pic de pollution ou d'alerte

Les trois quarts (76%) des responsables pensent que l'établissement scolaire a un rôle à jouer en cas de période de pic de pollution ou d'alerte vis-à-vis des enfants asthmatiques ou allergiques, 65% vis-à-vis des autres enfants et 43% vis-à-vis des parents (graphe 41).

Entre 14% et 27% des répondants n'ont pas exprimé d'avis sur ces questions.

Graphe 41 – L'établissement scolaire a-t-il un rôle à jouer en cas de période de pic de pollution ou d'alerte? (n=256)



Les responsables d'établissements qui déclarent que l'établissement scolaire a un rôle à jouer en cas de pic de pollution ou d'alerte précisent ce rôle [cf. annexe] :

- vis-à-vis des enfants asthmatiques et allergiques : un rôle d'information et d'éducation (60 citations), un rôle de protection (53) notamment en limitant l'exposition des enfants à la pollution. Plusieurs précisent qu'ils limitent les activités sportives (43). Certains (23) disent qu'ils ont pour rôle "*d'appliquer les consignes*" qui leur sont transmises par leur hiérarchie ou la préfecture (sans autres précisions) ou citent des actions relatives à une prise en charge médicale des enfants (16). D'autres notent simplement qu'ils ont un rôle de "*prévention*" (23) ou bien qu'ils doivent "*être vigilants*" (22).

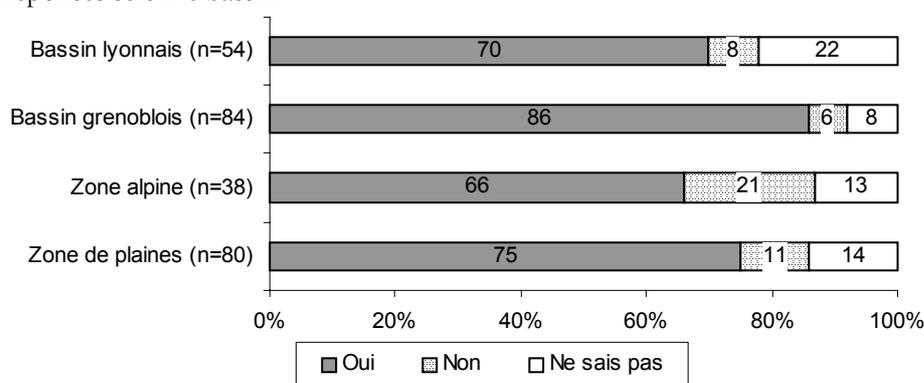
- vis-à-vis des autres enfants : un rôle d'information et d'éducation (85 citations). Plusieurs (35) parlent de limiter les activités sportives, d'autres (31) mentionnent un rôle de protection des enfants notamment en limitant leur exposition à la pollution. Certains (22) citent un rôle de "prévention" sans précisions, d'autres (13) qu'ils appliquent les consignes qui leur sont données.

- vis-à-vis des parents : un rôle d'information essentiellement (87). Certains parlent de "prévention" sans plus de précisions. Seuls 6 répondants notent un rôle d'éducation ("*réflexion sur les causes et les gestes que chacun peut faire pour améliorer la situation*" ; "*favoriser le co-voiturage, le déplacement en vélo, à pieds*")

Les réponses diffèrent selon le bassin : les responsables d'établissement situés dans le bassin grenoblois sont les plus nombreux et ceux situés en zone alpine les moins nombreux à penser que l'établissement a un rôle à jouer en cas de période de pic de pollution ou d'alerte vis-à-vis des enfants asthmatiques, mais aussi des autres enfants et des parents ($p < 0,05$) (graphes 42, 43 et 44).

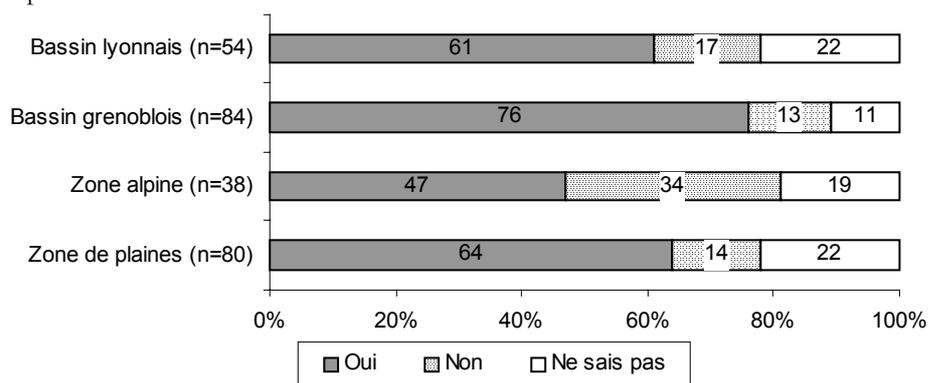
Graphe 42 – L'établissement scolaire a-t-il un rôle à jouer en cas de période de pic de pollution ou d'alerte vis-à-vis des enfants asthmatiques, allergiques ?

Réponses selon le bassin



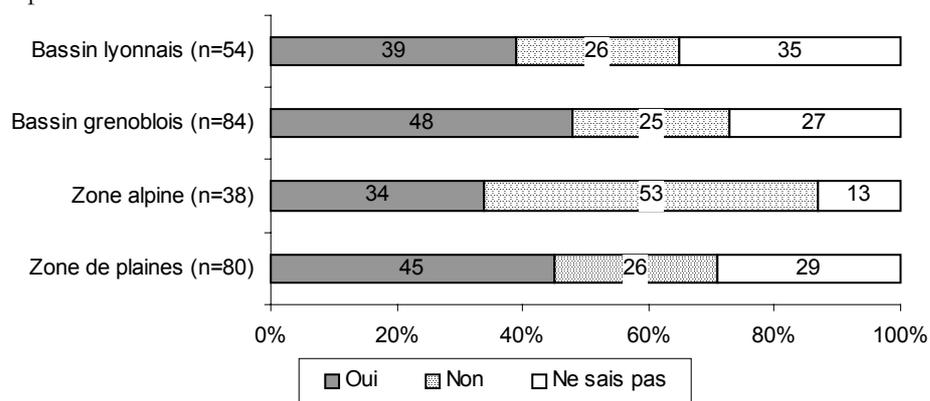
Graphe 43 – L'établissement scolaire a-t-il un rôle à jouer en cas de période de pic de pollution ou d'alerte vis-à-vis des autres enfants ?

Réponses selon le bassin



Grphe 44 – L'établissement scolaire a-t-il un rôle à jouer en cas de période de pic de pollution ou d'alerte vis-à-vis des parents ?

Réponses selon le bassin



Les instances/acteurs ayant un rôle à jouer en cas de pic de pollution ou d'alerte

Plusieurs responsables d'établissements (100 citations soit 39% des répondants) pensent que les collectivités territoriales (Conseil général, Conseil régional, communes) ont un rôle à jouer en cas de pic de pollution ou d'alerte [cf. annexe]. Ils sont 97 (soit 38%) à citer les services déconcentrés de l'Etat (préfecture, DDASS, DRIRE...) dont 45 (soit 18%) l'Education nationale (et les médecins et infirmières scolaires). Les médias sont cités par 24 répondants, les services de secours aux personnes (pompiers, SAMU) (19), les professionnels de santé (médecins de ville, hôpitaux, psychologues...) (12), la gendarmerie (10), les organismes travaillant sur la qualité de l'air (4), les structures au contact de personnes fragiles (enfants, personnes âgées) (3).

Les sources d'information concernant la qualité de l'air

Les sources d'information ont été choisies par les responsables d'établissements parmi une liste de propositions, avec la possibilité de rajouter d'autres sources en réponse ouverte.

L'inspection académique est une source d'information concernant la qualité de l'air et la pollution aérienne pour les trois quarts (74%) des responsables d'établissements scolaires, et les médias (télévision, radio, journaux) pour près des deux tiers (62%) des responsables (grphe 45).

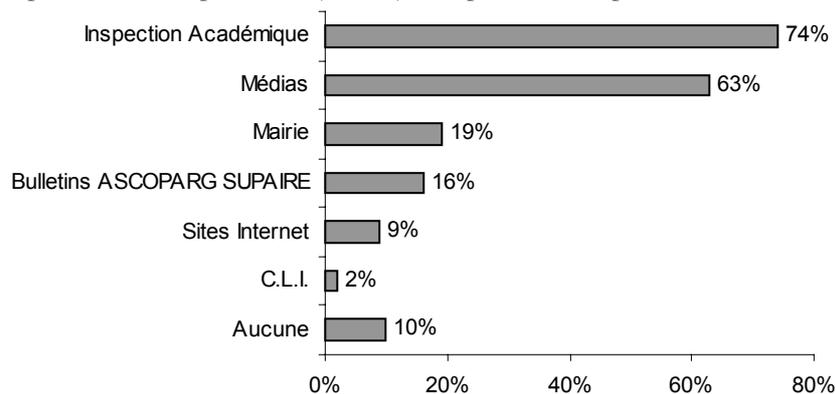
Ils sont 19% à s'informer sur le sujet auprès des mairies, 16% par le biais des bulletins de l'ASCOPARG ou de SUPAIRE, 9% sur les sites Internet (ATMO, ASCOPARG, SUPAIRE...).

Enfin, les commissions locales d'information (CLI) ne sont une source d'information que pour 2% des responsables d'établissements répondant.

Deux autres sources d'information sont mentionnées : les "panneaux d'affichages routiers" (2 citations) et les "parents d'élèves travaillant sur le site chimique".

Près d'un responsable d'établissement sur dix (10%) déclare n'avoir aucune source d'information concernant la qualité de l'air et la pollution aérienne.

Graphe 45 – Quelles sont vos sources d'information concernant la qualité de l'air et la pollution aérienne ? Répartition des répondants (n=248) – Réponses multiples



Les bulletins ASCOPARG et SUPAIRE sont une source d'information pour 35% des responsables d'établissements du bassin grenoblois, contre 9% en zone alpine, 8% en zone de plaines et seulement 6% dans le bassin lyonnais ($p < 10^{-6}$).

Ce sont principalement les responsables d'établissements en zone alpine (23%) et en zone de plaine (11%) qui disent n'avoir aucune source d'information, contre 7% d'élus dans le bassin lyonnais et 4% dans le bassin grenoblois ($p = 0,01$).

Pour chacune des sources, les responsables d'établissements ont précisé si l'information donnée leur paraissait **compréhensible**, **pertinente** par rapport à leur fonction et **indépendante** des industries (*graphe 46, 47 et 48*) :

- Concernant les **médias**, l'information est jugée compréhensible pour 85% des responsables qui utilisent cette source, pertinente pour 41% et indépendante pour 24%. Respectivement 40% et 52% des répondants ne se sont pas exprimés concernant la pertinence et l'indépendance de cette source.

- Concernant l'**inspection académique**, l'information est jugée compréhensible pour 87% des responsables qui utilisent cette source, pertinente pour 48% et indépendante pour 40%. Respectivement 35% et 50% des répondants ne se sont pas exprimés sur la pertinence et l'indépendance de cette source.

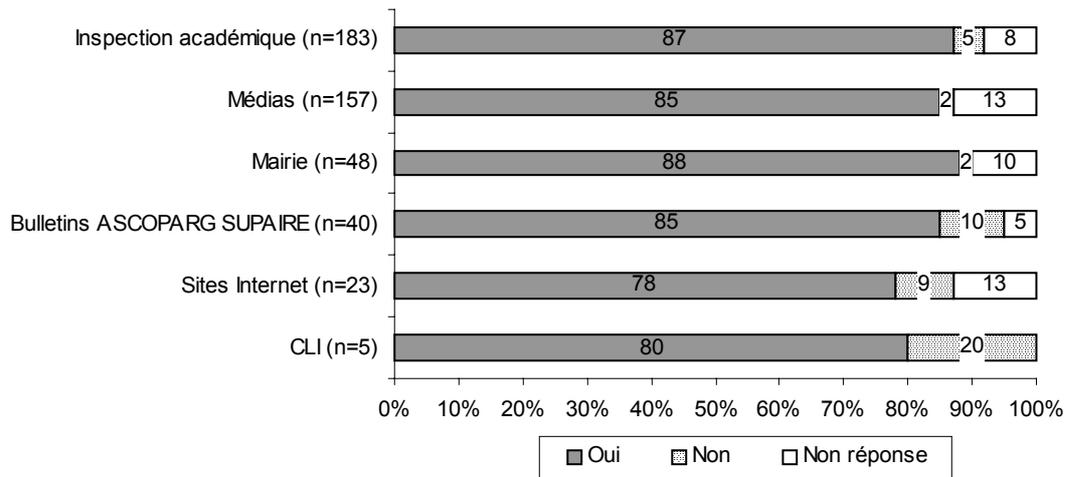
- Concernant les **bulletins ASCOPARG et SUPAIRE**, l'information est jugée compréhensible pour 85% des responsables qui utilisent cette source, pertinente pour 53% et indépendante pour 35%. Respectivement 37% et 53% des répondants ne se sont pas exprimés sur la pertinence et l'indépendance de cette source.

- Concernant les **mairies**, l'information est jugée compréhensible pour 88% des responsables qui utilisent cette source, pertinente pour 54% et indépendante pour 38%. Respectivement 36% et 52% des répondants ne se sont pas exprimés sur la pertinence et l'indépendance de cette source.

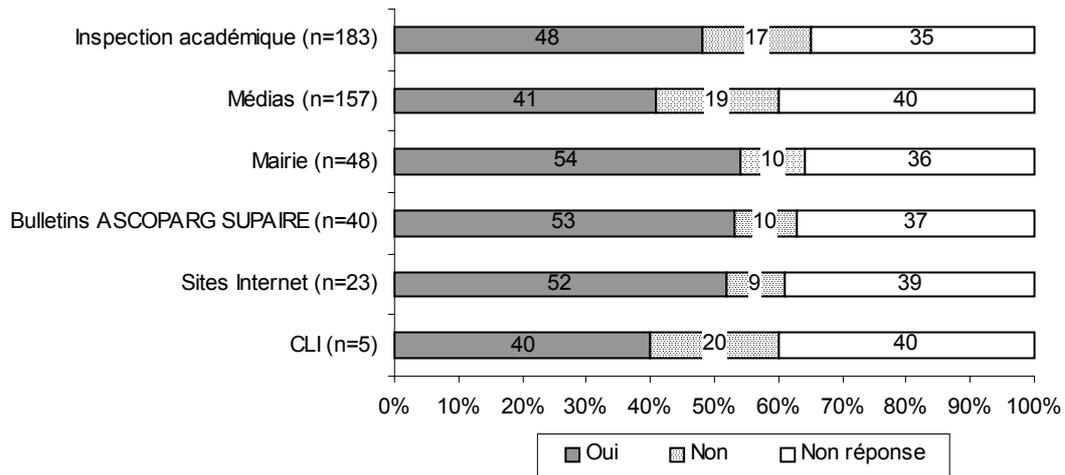
- Concernant les **commissions locales d'information**, l'information est jugée compréhensible pour 80% des responsables qui utilisent cette source, pertinente pour 40% et indépendante pour 40%. Respectivement 40% et 60% des répondants ne se sont pas exprimés sur la pertinence et l'indépendance de cette source.

- Concernant les **sites Internet**, l'information est jugée compréhensible pour 78% des responsables qui utilisent cette source, pertinente pour 52% et indépendante pour 30%. Respectivement 39% et 57% des répondants ne se sont pas exprimés sur la pertinence et l'indépendance de cette source.

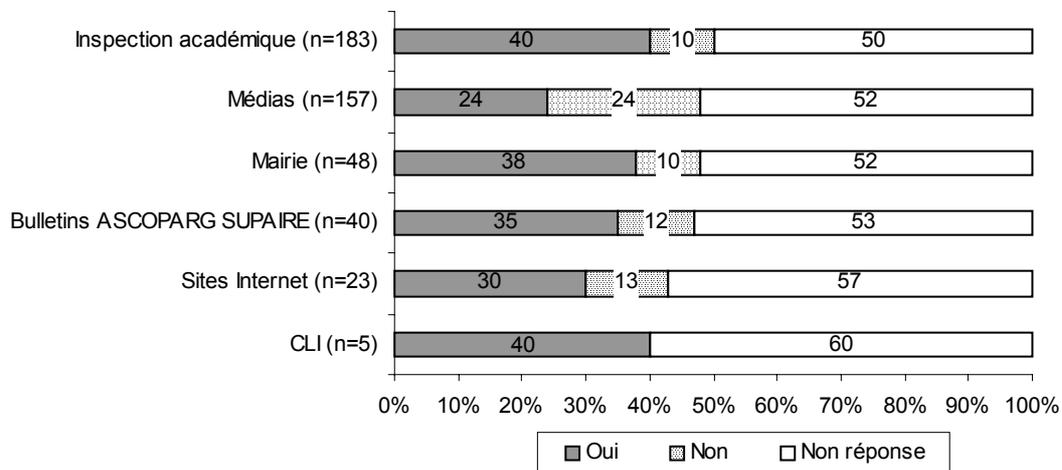
Grphe 46 – Pour chacune de vos sources d'information, indiquez si l'information donnée vous paraît compréhensible.



Grphe 47 – Pour chacune de vos sources d'information, indiquez si l'information donnée vous paraît pertinente par rapport à votre fonction.



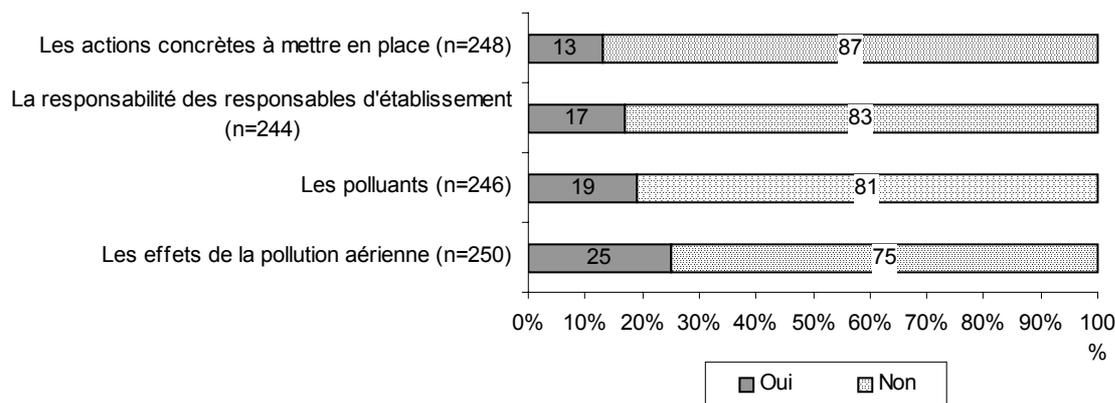
Grphe 48 – Pour chacune de vos sources d'information, indiquez si l'information donnée vous paraît indépendante des industries.



Le niveau d'information ressenti

Près de neuf répondants sur dix (87%) estiment ne pas être suffisamment informés sur les **actions concrètes** à mettre en place face à la pollution aérienne, 83% sur la **responsabilité** des responsables d'établissements par rapport à la qualité de l'air, et 81% sur les **polluants** (*graphe 49*). Les trois quarts (75%) des responsables d'établissements estiment ne pas être suffisamment informés sur les **effets de la pollution aérienne** sur la santé.

Grappe 49 – Estimez-vous être suffisamment informé(e) sur :



Les réponses des élus diffèrent selon le bassin :

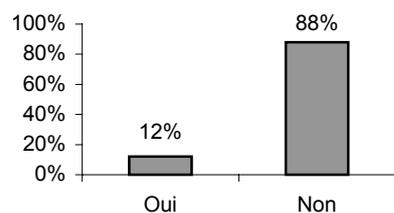
- concernant les polluants, 92% des répondants dans le bassin lyonnais et 90% en zone de plaines ne s'estiment pas suffisamment informés, contre 74% dans le bassin grenoblois et 64% en zone alpine ($p=0,0004$).
- concernant les effets de la pollution aérienne, 87% des répondants dans le bassin lyonnais et 85% en zone de plaines ne s'estiment pas suffisamment informés, contre 68% en zone alpine et 62% dans le bassin grenoblois ($p=0,001$).
- concernant les actions à mettre en place face à la pollution aérienne, 92% des répondants en zone de plaines, 90% dans le bassin lyonnais et 87% dans le bassin grenoblois ne s'estiment pas suffisamment informés, contre 70% en zone alpine ($p=0,01$).
- concernant leur responsabilité par rapport à la qualité de l'air, 95% des répondants en zone de plaines et 86% dans le bassin lyonnais ne s'estiment pas suffisamment informés, contre 77% dans le bassin grenoblois et 65% en zone alpine ($p=0,0003$).

Les actions par rapport à la pollution aérienne

Actions par rapport à une émission accidentelle de polluants de l'air

Seuls 12% des responsables d'établissements déclarent avoir déjà mis en place des actions par rapport à une émission accidentelle de polluants de l'air (accident industriel, etc.) (*graphe 50*).

Grappe 50 – Avez-vous déjà mis en place des actions par rapport à une émission accidentelle de polluants de l'air (accident industriel, etc.)? (n=256)



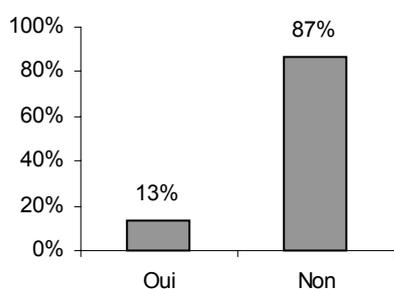
Parmi les répondants ayant déjà mis en place des actions par rapport à une émission accidentelle de polluants de l'air, plusieurs (8) mentionnent l'élaboration d'un plan particulier de mise en sûreté (PPMS), d'autres (6) citent des "*exercices réguliers de mise à l'abri, de confinement*", deux autres ont fait des informations en classe [cf. annexe]. Un répondant mentionne une mesure de "*confinement suite à une fuite dans une usine*", un autre la "*mise à disposition de comprimés d'iode*".

Les responsables d'établissements dans le bassin grenoblois sont 20% à avoir déjà mis en place des actions par rapport à une émissions accidentelle de polluants de l'air ; ils sont 11% en zone alpine, 9% dans le bassin lyonnais et 5% en zone de plaines ($p=0,02$).

Actions par rapport à un pic de pollution

Seuls 13% des responsables d'établissements déclarent avoir déjà mis en place des actions par rapport à un épisode de pic de pollution (*graphe 51*).

Graph 51 – Avez-vous déjà mis en place des actions par rapport à un épisode de pic de pollution ? (n=256)



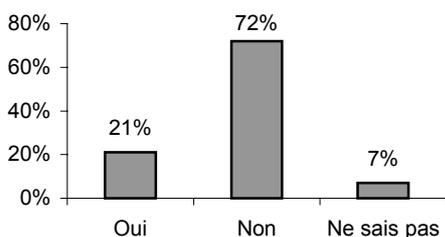
Parmi les répondants ayant déjà mis en place des actions par rapport à un épisode de pic de pollution, plusieurs (13) mentionnent la diminution ou annulation des activités physiques et sportives (séances d'EPS, récréation) [cf. annexe]. D'autres actions sont citées comme la "*fermeture des fenêtres*" (2), "*apprendre à respirer*" (2), "*se mettre à l'aise*" (2), "*suspension des cours de 16 et 17 heures car malaises*" (2), "*boire beaucoup d'eau*" (1).

Près d'un tiers (30%) des responsables d'établissements dans le bassin grenoblois ont déjà mis en place des actions par rapport à un épisode de pic de pollution, ils sont 9% dans le bassin lyonnais, 3% en zone alpine et 1% en zone de plaines ($p<10^{-6}$).

Dispositif de confinement

Seuls 21% des responsables d'établissements déclarent avoir un dispositif de confinement pour les enfants en cas d'alerte à la pollution aérienne (*graphe 52*).

Graph 52 – Avez-vous un dispositif de confinement pour les enfants en cas d'alerte à la pollution aérienne ? (n=256)

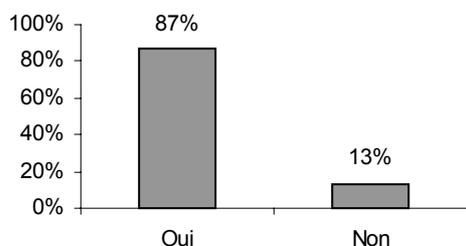


Un CD-Rom sur la pollution aérienne en Isère

Intérêt pour le CD-Rom

Près de neuf répondants sur dix (87%) déclarent être intéressés par un CD-Rom sur la pollution aérienne en Isère (*graphe 53*).

Grphe 53 – Seriez-vous intéressé(e) par un CD-Rom sur la pollution aérienne ? (n=254)



L'analyse montre que ceux qui estiment ne pas être suffisamment informés sur les polluants, sur les effets de la pollution aérienne sur la santé, sur les actions à mettre en place face à la pollution aérienne, et sur leur responsabilité par rapport à la qualité de l'air sont plus nombreux que les autres à être intéressés par un CD-Rom (9 sur 10 contre 7 sur 10 pour ceux qui s'estiment suffisamment informés $p < 0,005$).

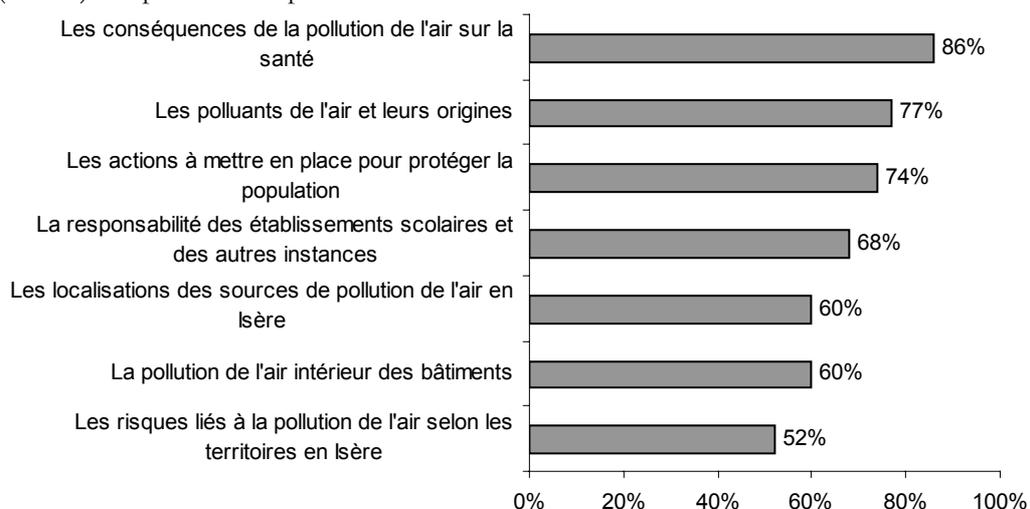
Thèmes abordés dans le CD-Rom

Parmi les thèmes que les responsables d'établissements aimeraient que le CD-Rom aborde de façon prioritaire, "les conséquences de la pollution de l'air sur la santé" apparaît en premier (cité par 86% des répondants), suivi par "les polluants de l'air et leurs origines" (77%), "les actions à mettre en place pour protéger la population" (74%) et "la responsabilité des établissements scolaires et des autres instances" (68%) (*graphe 54*).

Plus de la moitié des répondants (60%) aimeraient que "les localisations des sources de pollution en Isère" et "la pollution de l'air intérieur des bâtiments" soient abordés de manière prioritaire dans le CD-Rom, et la moitié (52%) mentionnent le thème relatif aux "risques liés à la pollution de l'air selon les territoires en Isère"

Un responsable d'établissement précise qu'il aimerait que "les actions à mettre en place pour éviter la pollution de l'air à l'intérieur des bâtiments" soit un thème abordé de manière prioritaire dans le CD-Rom, un autre mentionne "le matériel qui doit être mis à disposition en cas d'urgence (crise d'asthme)".

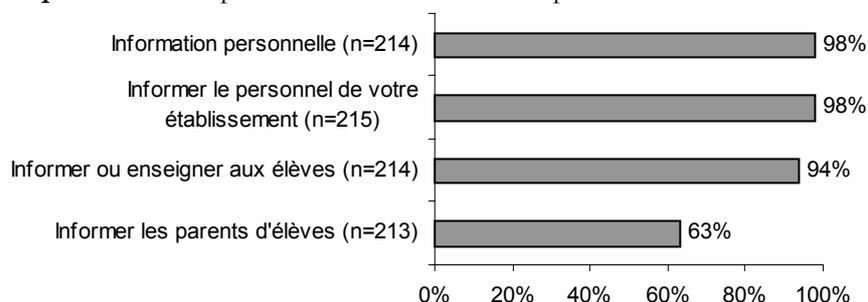
Graphe 54 – Quels devraient être les thèmes abordés de manière prioritaire dans ce CD-Rom ? (n=217) – Réponses multiples



Utilisation du CD-Rom

Plus de neuf responsables d'établissements sur dix (98%) déclarent qu'ils pourraient utiliser ce CD-Rom pour leur information personnelle et pour informer le personnel de leur établissement, et 94% pour informer ou enseigner aux élèves de leur établissement. Seulement 63% pour informer les parents d'élèves (*graphe 55*).

Graphe 55 – Vous pourriez utiliser ce CD-Rom pour :

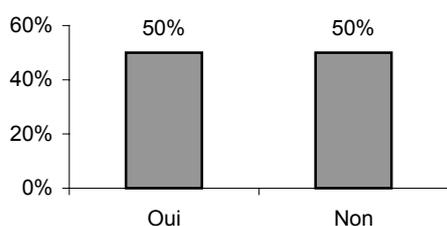


Une réunion d'information sur la pollution aérienne en Isère

Intérêt pour une réunion d'information

La moitié (50%) des responsables d'établissements déclarent être intéressés par une réunion d'information sur la pollution aérienne en Isère (*graphe 56*).

Graphe 56 – Seriez-vous intéressé(e) par une réunion d'information sur la pollution aérienne ? (n=253)



Les responsables d'établissements estimant ne pas être suffisamment informés sur les polluants et sur les actions concrètes à mettre en place face à la pollution aérienne sont plus nombreux que ceux qui s'estiment suffisamment informés à être intéressés par une réunion d'information (53% contre 30% - $p=0,01$).

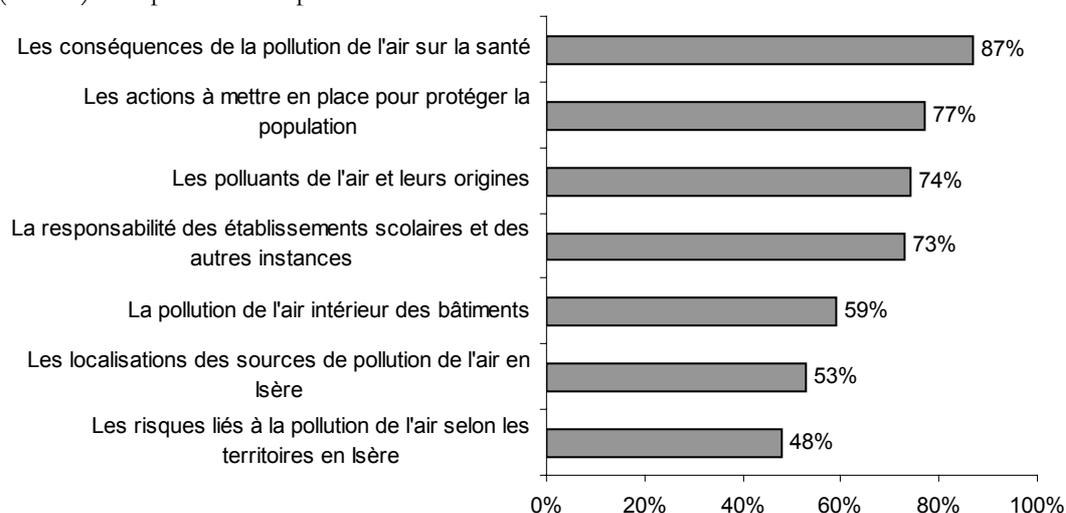
Thèmes abordés lors de la réunion d'information

Près de neuf répondants sur dix (87%) aimeraient que le thème des "conséquences de la pollution de l'air sur la santé" soit abordé de manière prioritaire lors de la réunion d'information. Ils citent également le thème des "actions à mettre en place pour protéger la population" (77%), "les polluants de l'air et leurs origines" (74%), et "la responsabilité des établissements scolaires et des autres instances" (73%) (graph 57).

Plus de la moitié des responsables d'établissements (59%) aimeraient que le thème de "la pollution de l'air intérieur des bâtiments" soit abordé de manière prioritaire ; et la moitié mentionnent les "localisations des sources de pollution en Isère" (53%) et "les risques liés à la pollution de l'air selon les territoires en Isère" (48%).

Par ailleurs, un répondant précise que "*les actions contre la pollution de l'air à l'intérieur des bâtiments*" devrait être un thème à aborder lors de la réunion, un autre mentionne "*les responsabilités et les engagements des pollueurs*".

Graph 57 – Quels devraient être les thèmes abordés de manière prioritaire lors de cette réunion ? (n=120) – Réponses multiples

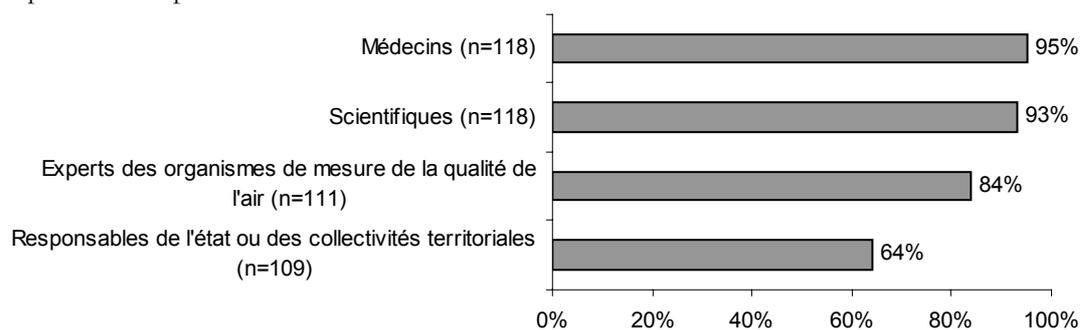


Les intervenants

Les responsables d'établissements souhaiteraient que les intervenants présents lors de la réunion soient principalement des médecins (95%) ou des scientifiques (93%). Ils sont 84% à citer des experts des organismes de mesure de la qualité de l'air. Seuls 64% aimeraient que ce soit des responsables de l'Etat ou des collectivités territoriales (graph 58).

Un répondant aimerait que "*des responsables du site chimique, du transport*" interviennent lors de cette réunion, un autre mentionne "*des juristes pour répondre aux questions pointues*", tandis qu'un autre cite "*l'inspection académique*" et un autre "*les infirmières scolaires*".

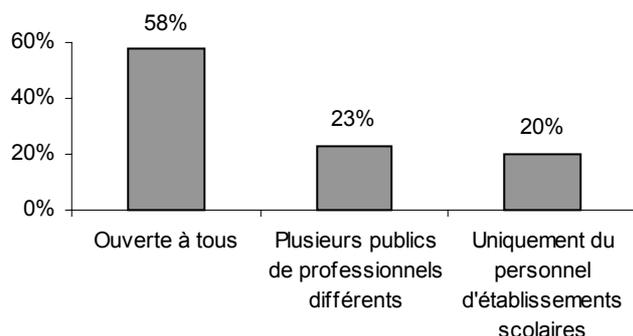
Graph 58 – Vous souhaiteriez que les intervenants soient :
Réponses multiples



Le public

La majorité des responsables d'établissements (58%) aimerait que cette réunion d'information soit ouverte à tous (grand public), tandis que 23% aimeraient qu'elle soit à destination de plusieurs publics de professionnels différents (par exemple médecins, personnel d'établissements scolaires, élus), et 16% qu'elle soit uniquement à destination du personnel d'établissements scolaires (*graphe 59*).

Graph 59 – Vous aimeriez que cette réunion soit à destination de quel public ? (n=118)



Horaire de la réunion

Les responsables d'établissements scolaires sont 57% à préférer que cette réunion ait lieu en soirée, contre 43% en journée.

Il n'y a pas de différence selon le bassin, le type d'établissement, l'âge ou le sexe des répondants.

2.2. Résultats de l'enquête auprès des professeurs d'éducation physique et sportive des collèges

Les questionnaires ont été envoyés aux professeurs d'EPS des 119 collèges publics et privés de l'Isère. Un seul professeur d'EPS par collège était sollicité pour remplir le questionnaire.

Au total, 54 professeurs responsables ont retourné leur questionnaire rempli soit un taux de retour de 45%.

Caractéristiques des répondants

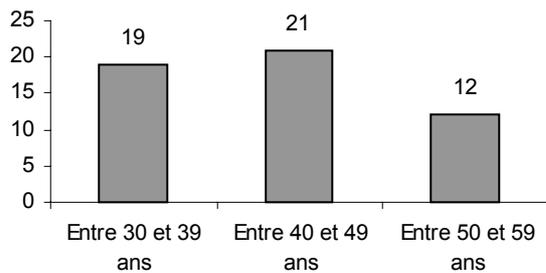
Sexe

Les professeurs d'EPS ayant répondu à l'enquête sont en majorité des hommes (64% contre 36% d'hommes).

Age

Ils sont âgés en moyenne de 43 ans. Vingt-et-un répondants (soit 39%) ont entre 40 et 49 ans, 19 (37%) entre 30 et 39 ans et 12 (24%) entre 50 et 59 ans (*graphe 60*).

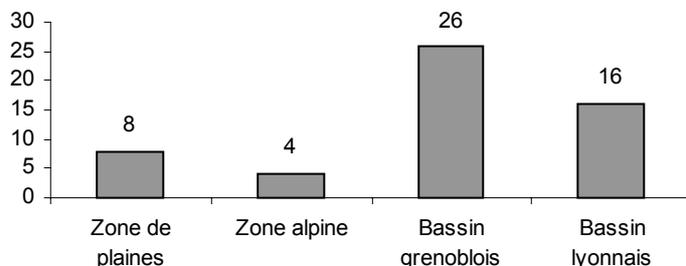
Graphe 60 – Répartition des répondants par âge (n=51)



Situation géographique de la commune dans laquelle est situé l'établissement

L'établissement de la moitié des répondants (26 soit 48%) est situé dans une commune du bassin grenoblois ; 16 (soit 30%) sont dans le bassin lyonnais, 8 (soit 15%) en zone de plaines, et 4 (soit 7%) en zone alpine (*graphe 61*).

Graphe 61 – Répartition des répondants en fonction du bassin de mesure de la pollution atmosphérique dans lequel se situe leur collège (n=54)

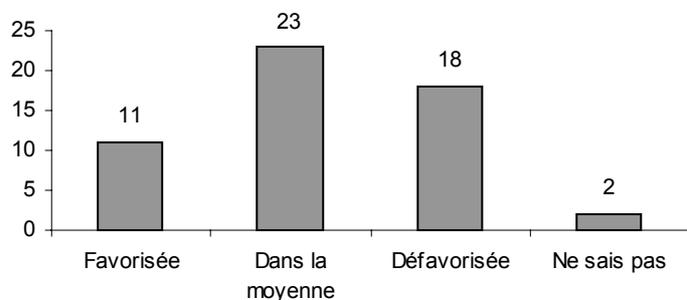


La répartition par bassin des collèges dont les professeurs d'EPS ont répondu à l'enquête ne diffère pas significativement de celle observée pour les 119 collèges de l'Isère, ce qui indique que l'échantillon de professeurs d'EPS ayant répondu à l'enquête est représentatif de ceux des collèges de l'Isère du point de vue géographique.

Commune favorisée ou défavorisée?

Trois professeurs d'EPS sur cinq (23 soit 43%) pensent que leur établissement est situé dans une commune plutôt "dans la moyenne" concernant la pollution aérienne, 18 (soit 33%) dans une commune plutôt "défavorisée" et 11 (soit 20%) plutôt "favorisée" (*graphe 62*).

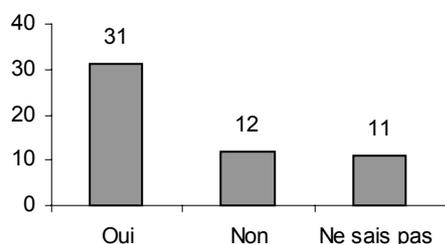
Grphe 62 – Concernant la pollution aérienne, vous jugez que votre collège est situé dans une commune plutôt favorisée, dans la moyenne ou défavorisée ? (n=54)



L'établissement et la pollution de l'air extérieur

Plus de la moitié des professeurs d'EPS (31 soit 57%) pensent que leur établissement est concerné par un problème de pollution de l'air extérieur, contre 12 (22%) qui pensent qu'il ne l'est pas (*graphe 63*). Un répondant sur cinq (11 soit 20%) n'a pas exprimé d'avis.

Grphe 63 – Pensez-vous que votre collège soit concerné par un ou plusieurs problème(s) de pollution de l'air extérieur ? (n=54)

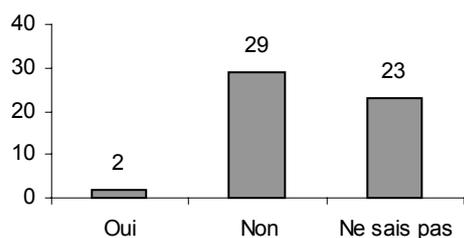


Parmi les répondants qui pensent que leur collège est concerné par un problème de pollution de l'air extérieur, plusieurs (18 citations) citent un problème de pollution chimique notamment de source industrielle, d'autres (17) une pollution due aux véhicules [cf. annexe]. Quelques-uns mentionnent une pollution due à l'ozone (5) ou des allergènes végétaux (3).

L'établissement et la pollution de l'air intérieur

Plus de la moitié des professeurs d'EPS (29 soit 54%) pensent que leur établissement n'est pas concerné par un problème de pollution de l'air intérieur, contre 2 (soit 4%) qui pensent qu'il l'est (*graphe 64*). Près de la moitié des répondants (23 soit 43%) n'a pas exprimé son avis.

Graphe 64 – Pensez-vous que votre établissement soit concerné par un ou plusieurs problème(s) de pollution de l'air intérieur ? (n=54)

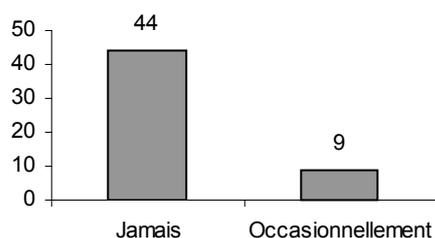


Les répondants qui pensent que leur collège est concerné par un problème de pollution de l'air intérieur mentionnent une mauvaise aération du gymnase, des "acariens (*tapis, moquettes*)", et une pollution due aux "*produits d'entretien*" [cf. annexe].

Les parents d'élèves et la qualité de l'air

Seuls 9 professeurs d'EPS (soit 17%) déclarent avoir déjà été **interpellés occasionnellement par les parents des élèves** sur les activités sportives et la qualité de l'air, tandis que 44 (83%) n'ont jamais été interpellés sur ce sujet (*graphe 65*).

Graphe 65 – Avez-vous déjà été interpellé(e) par les parents des élèves sur les activités sportives et la qualité de l'air? (n=54)

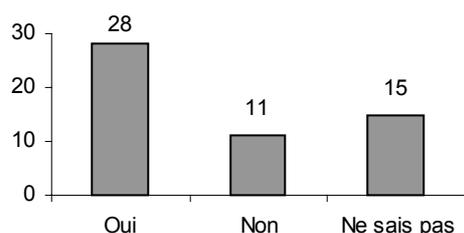


Le rôle de l'établissement scolaire concernant la qualité de l'air

Rôle concernant la qualité de l'air

Plus de la moitié (28 soit 52%) des professeurs d'EPS déclarent qu'ils ont un rôle à jouer vis-à-vis des élèves et des parents concernant la qualité de l'air, tandis que 11 (20%) déclarent qu'ils n'en ont pas et 15 (28%) ne savent pas (*graphe 66*).

Graphe 66 – Avez-vous un rôle à jouer vis-à-vis des élèves et des parents concernant la qualité de l'air ? (n=54)



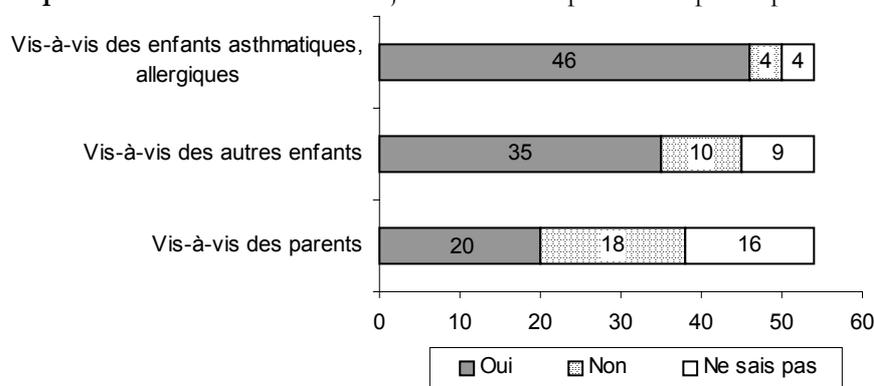
Les professeurs d'EPS qui déclarent qu'ils ont un rôle à jouer vis-à-vis des élèves et des parents concernant la qualité de l'air mentionnent essentiellement un rôle d'information, sensibilisation et d'éducation (25 répondants) (10) [cf. annexe]. Quelques-uns (4) précisent qu'ils adaptent les activités physiques et sportives.

Rôle en cas de période de pic de pollution ou d'alerte

Une large majorité (46 soit 85%) des professeurs d'EPS pensent que l'établissement scolaire a un rôle à jouer en cas de période de pic de pollution ou d'alerte vis-à-vis des enfants asthmatiques ou allergiques, 35 (65%) vis-à-vis des autres enfants et 20 (37%) vis-à-vis des parents (*graphe 67*).

Entre 4 et 16 professeurs (soit 7% et 30% des répondants) n'ont pas exprimé d'avis sur ces questions.

Graphe 67 – Avez-vous un rôle à jouer en cas de période de pic de pollution ou d'alerte? (n=54)



Les professeurs d'EPS qui déclarent qu'ils ont un rôle à jouer en cas de pic de pollution ou d'alerte précisent ce rôle [cf. annexe] :

- vis-à-vis des enfants asthmatiques et allergiques : un rôle d'information et de prévention (33 répondants). Plusieurs notent qu'ils ont pour rôle d'adapter les cours d'EPS pour "*limiter les activités sportives*" (10) ou pour "*rester à l'intérieur*" (10)
- vis-à-vis des autres enfants : un rôle d'information et de prévention (22). Plusieurs mentionnent également qu'ils aménagent les cours pour "*restreindre les activités sportives*" (14) ou "*rester à l'intérieur*" (6).
- vis-à-vis des parents : un rôle d'information essentiellement (15).

Les instances/acteurs ayant un rôle à jouer en cas de pic de pollution ou d'alerte

Plusieurs professeurs d'EPS (34 citations soit 63% des répondants) pensent que les services déconcentrés de l'Etat (Inspection académique, préfecture, DDASS...) ont un rôle à jouer en cas de pic de pollution ou d'alerte [cf. annexe]. Ils sont 26 (soit 48%) à citer les collectivités territoriales (Conseil général, Conseil régional, mairie), et 23 (soit 43%) les établissements scolaires (directeur, médecin scolaire, professeur de science et vie de la terre...).

Quelques-uns (6) citent les professionnels de santé (médecins de ville, hôpitaux), les médias (6), les pompiers (5), les organismes scientifiques (4) et la police (2).

Les sources d'information concernant la qualité de l'air

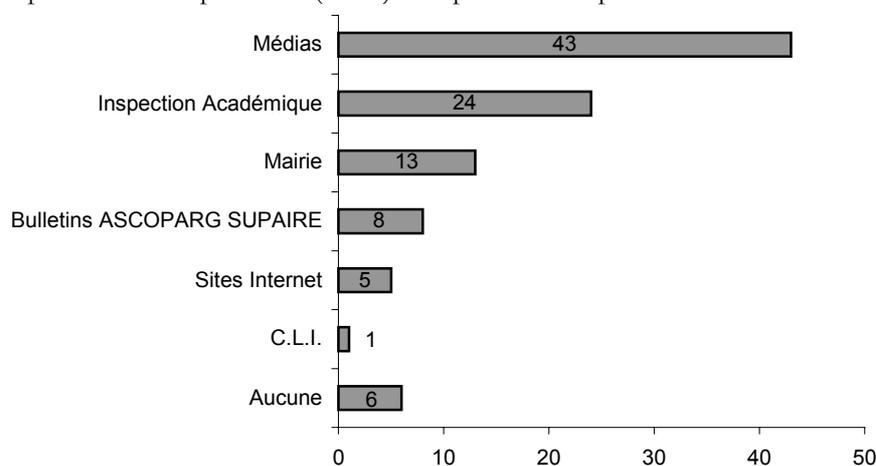
Les sources d'information ont été choisies par les professeurs d'EPS parmi une liste de propositions, avec la possibilité de rajouter d'autres sources en réponse ouverte.

Les médias (télévision, radio, journaux) sont la source d'information concernant la qualité de l'air et la pollution aérienne la plus choisie par les professeurs d'EPS (43 soit 80%) (*graphe 68*). L'inspection académique est une source d'information pour 24 professeurs d'EPS (soit 44%), la mairie pour 13 professeurs (24%), les bulletins de l'ASCOPARG ou de SUPAIRE pour 8 (soit 15%), les sites Internet (ATMO, ASCOPARG, SUPAIRE...) pour 5 (soit 9%).

Un seul professeur d'EPS (2%) a choisi les commissions locales d'information (CLI) comme source d'information.

Six professeurs d'EPS (soit 11%) déclarent n'avoir aucune source d'information concernant la qualité de l'air et la pollution aérienne.

Grphe 68 – Quelles sont vos sources d'information concernant la qualité de l'air et la pollution aérienne ? Répartition des répondants (n=54) – Réponses multiples



Pour chacune des sources, les professeurs d'EPS ont précisé si l'information donnée leur paraissait **compréhensible**, **pertinente** par rapport à leur fonction et **indépendante** des industries (*graphe 69, 70 et 71*) :

- Concernant les **médias**, l'information est jugée compréhensible pour 38 des 43 professeurs d'EPS qui utilisent cette source (5 sans avis), pertinente pour 17 (16 sans avis) et indépendante pour 9 d'entre eux (22 sans avis).

- Concernant l'**inspection académique**, l'information est jugée compréhensible pour 22 des 24 professeurs d'EPS qui utilisent cette source (2 sans avis), pertinente pour 14 (6 sans avis) et indépendante pour 6 d'entre eux (11 sans avis).

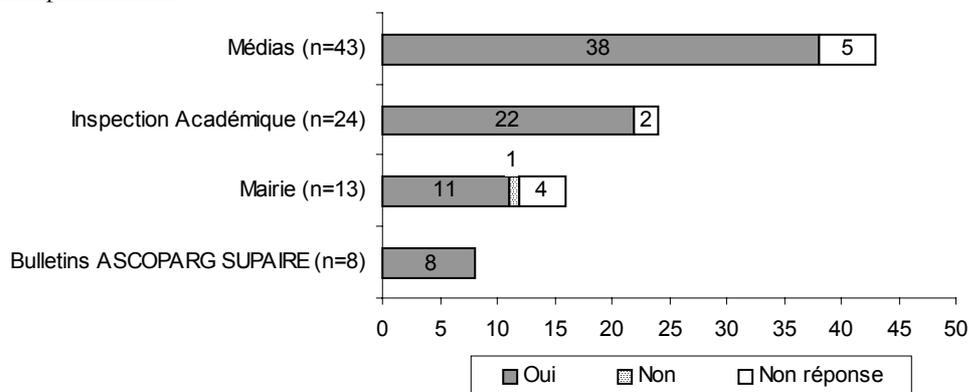
- Concernant les **mairies**, l'information est jugée compréhensible pour 11 des 13 professeurs d'EPS qui utilisent cette source (1 sans avis), pertinente pour 6 (4 sans avis) et indépendante pour 1 seul d'entre eux (9 sans avis).

- Concernant les **bulletins ASCOPARG et SUPAIRE**, l'information est jugée compréhensible par les 8 professeurs d'EPS qui utilisent cette source, pertinente pour 3 d'entre eux (4 sans avis) et indépendante pour 2 d'entre eux (6 sans avis).

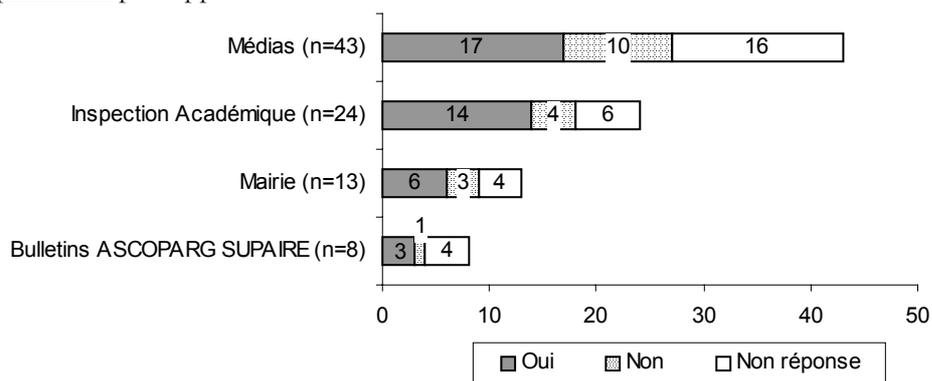
- Concernant les **sites Internet**, l'information est jugée compréhensible pour 4 des 5 professeurs d'EPS qui utilisent cette source. Aucun ne la juge pertinente (4 sans avis) et ils ne se sont pas exprimés sur l'indépendance de cette source.

- Concernant les **commissions locales d'information**, l'information est jugée compréhensible par le professeur d'EPS qui utilise cette source. Il ne s'est pas exprimé concernant la pertinence et l'indépendance de cette source.

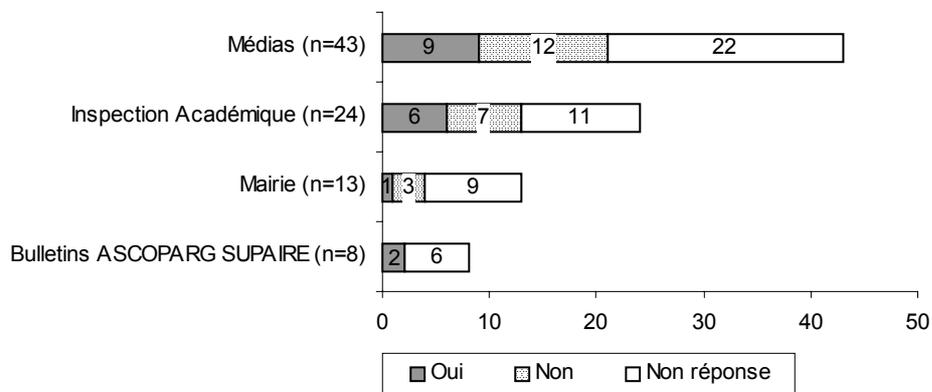
Graphe 69 – Pour chacune de vos sources d'information, indiquez si l'information donnée vous paraît compréhensible.



Graphe 70 – Pour chacune de vos sources d'information, indiquez si l'information donnée vous paraît pertinente par rapport à votre fonction.



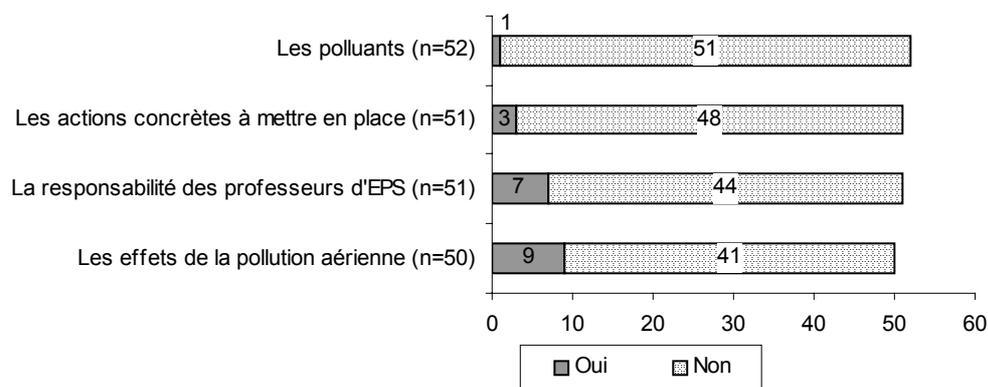
Graphe 71 – Pour chacune de vos sources d'information, indiquez si l'information donnée vous paraît indépendante des industries.



Le niveau d'information ressenti

Presque tous les professeurs d'EPS (51 sur 52 soit 98%) estiment ne pas être suffisamment informés sur les **polluants**, 48 (soit 94%) sur les **actions concrètes** à mettre en place face à la pollution aérienne, 44 (86%) sur **leur responsabilité** par rapport à la qualité de l'air, et 41 (82%) sur les **effets de la pollution aérienne** sur la santé (*graphe 72*).

Grphe 72 – Estimez-vous être suffisamment informé(e) sur :

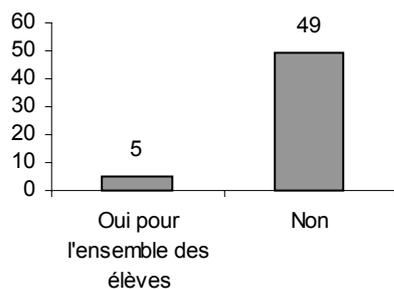


Les actions par rapport à la pollution aérienne

Actions en cas d'émission accidentelle de polluants de l'air

Seuls 5 professeurs d'EPS (9%) déclarent avoir déjà mis en place des actions ou adapté leurs cours pour l'ensemble des élèves en cas d'émission accidentelle de polluants de l'air (accident industriel, etc.) (*graphe 73*).

Grphe 73 – Avez-vous déjà mis en place des actions ou adapté vos cours pour les élèves en cas d'émission accidentelle de polluants de l'air (accident industriel, etc.)? (n=54)

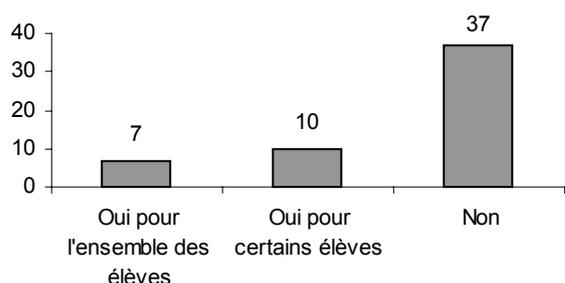


Parmi les professeurs d'EPS ayant déjà mis en place des actions ou adapté leurs cours pour l'ensemble des élèves en cas d'émission accidentelle de polluants de l'air (accident industriel, etc.), deux répondants précisent qu'il s'agissait de mesure de confinement ("*pratique du sport à l'intérieur*") [cf. annexe].

Actions en cas d'épisode de pic de pollution

Près d'un tiers des professeurs d'EPS (17 soit 31%) déclarent avoir déjà mis en place des actions ou adapté leurs cours pour les élèves par rapport à un épisode de pic de pollution (7 pour certains élèves, 10 pour l'ensemble des élèves) (*graphe 74*).

Graphe 74 – Avez-vous déjà mis en place des actions ou adapté vos cours pour les élèves en cas d'épisode de pic de pollution ? (n=54)



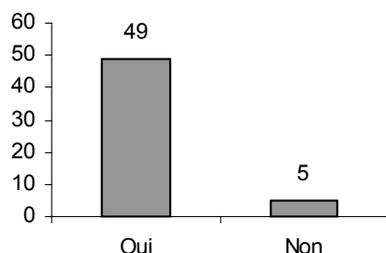
Parmi les répondants ayant déjà mis en place des actions ou adapté leurs cours dans le cas d'un épisode de pic de pollution, plusieurs mentionnent la limitation ou l'arrêt des activités sportives à l'extérieur pour les élèves asthmatiques (7) ou pour l'ensemble des élèves (7), et 2 citent simplement une réduction ou une interruption des activités sportives pour l'ensemble des élèves [cf. annexe].

Un CD-Rom sur la pollution aérienne en Isère

Intérêt pour le CD-Rom

Près de neuf répondants sur dix (49 soit 91%) des professeurs d'EPS déclarent être intéressés par un CD-Rom sur la pollution aérienne en Isère (*graphe 75*).

Graphe 75 – Seriez-vous intéressé(e) par un CD-Rom sur la pollution aérienne ? (n=54)



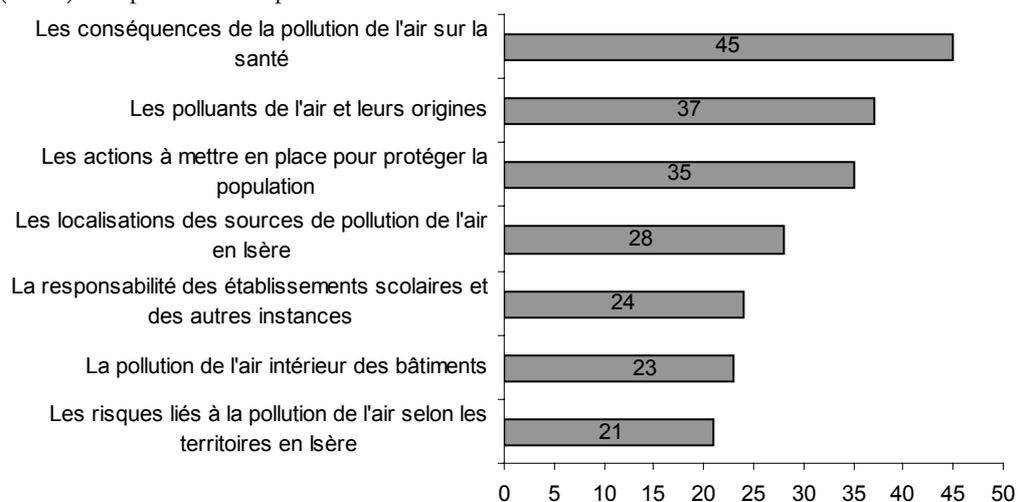
Thèmes abordés dans le CR-Rom

Parmi les thèmes que les professeurs d'EPS aimeraient que le CD-Rom aborde de façon prioritaire, "les conséquences de la pollution de l'air sur la santé" apparaît en premier (cité par 45 répondants soit 92%), suivi par "les polluants de l'air et leurs origines" (37 soit 76%), "les actions à mettre en place pour protéger la population" (35 soit 71%) et "les localisations des sources de pollution en Isère" (28 soit 57%) (*graphe 76*).

La moitié des professeurs d'EPS aimerait que "la responsabilité des établissements scolaires et des autres instances" (24 soit 49%) et "la pollution de l'air intérieur des bâtiments" (23 soit 47%) soient abordés de manière prioritaire dans le CD-Rom, et 21 (43%) mentionnent le thème relatif aux "risques liés à la pollution de l'air selon les territoires en Isère".

Un professeur d'EPS précise qu'il aimerait que "la lutte contre la pollution de l'air" soit un thème abordé de manière prioritaire dans le CD-Rom, un autre mentionne "la divulgation de l'information".

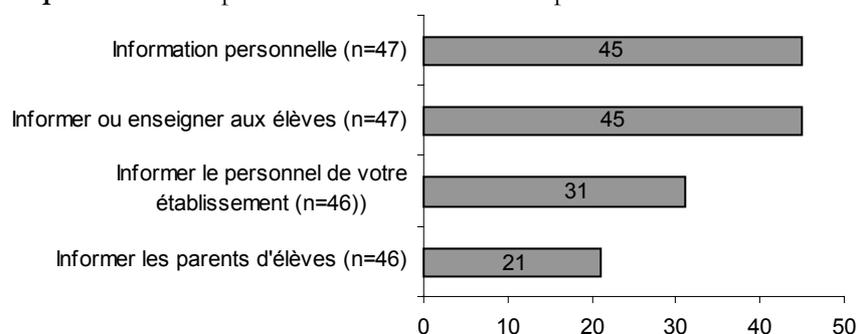
Graphe 76 – Quels devraient être les thèmes abordés de manière prioritaire dans ce CD-Rom ?
(n=49) – Réponses multiples



Utilisation du CD-Rom

Plus de neuf responsables d'établissements sur dix (45 répondants soit 96%) déclarent qu'ils pourraient utiliser ce CD-Rom pour leur information personnelle et pour informer ou enseigner aux élèves du collège. Il sont 31 (67%) à déclarer qu'ils pourraient informer le personnel du collège et 21 (soit 46%) informer les parents d'élèves (*graphe 77*).

Graphe 77 – Vous pourriez utiliser ce CD-Rom pour :

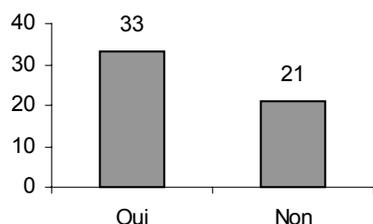


Une réunion d'information sur la pollution aérienne en Isère

Intérêt pour une réunion d'information

Plus de la moitié (33 soit 61%) des professeurs d'EPS déclarent être intéressés par une réunion d'information sur la pollution aérienne en Isère (*graphe 78*).

Graph 78 – Seriez-vous intéressé(e) par une réunion d'information sur la pollution aérienne ? (n=54)

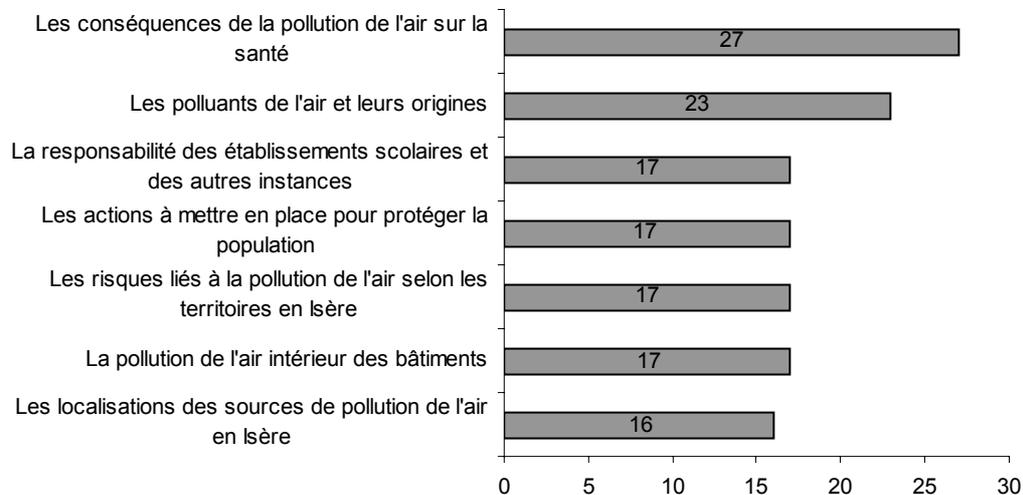


Thèmes abordés lors de la réunion d'information

Neuf professeurs d'EPS sur dix (27 soit 90%) aimeraient que le thème des "conséquences de la pollution de l'air sur la santé" soit abordé de manière prioritaire lors de la réunion d'information. Ils citent également le thème des "polluants de l'air et leurs origines" (23 soit 77%) (graph 79). Plus de la moitié des responsables d'établissements (17 soit 57%) aimeraient que soient abordés de manière prioritaire les thèmes des "actions à mettre en place pour protéger la population", de "la responsabilité des établissements scolaires et des autres instances", "des risques liés à la pollution de l'air selon les territoires en Isère" et de "la pollution de l'air intérieur des bâtiments". Enfin, 16 répondants (53%) mentionnent les "localisations des sources de pollution en Isère".

Par ailleurs, un répondant aimerait que "*la lutte contre la pollution*" soit un thème abordé lors de la réunion [cf. annexe].

Graph 79 – Quels devraient être les thèmes abordés de manière prioritaire lors de cette réunion ? (n=30) – Réponses multiples

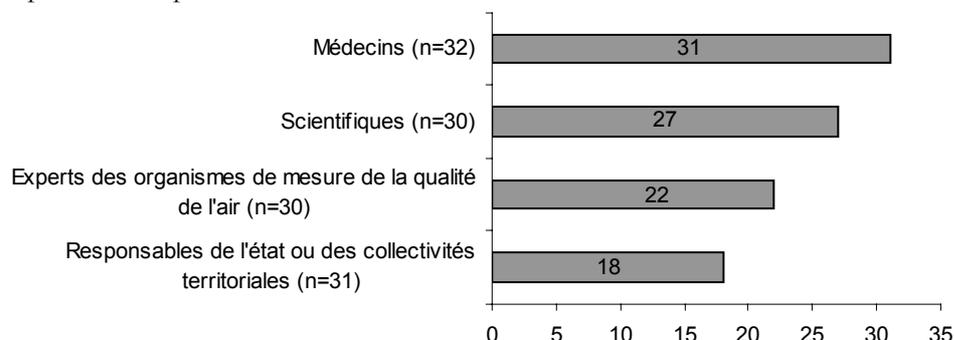


Les intervenants

Les professeurs d'EPS souhaiteraient que les intervenants présents lors de la réunion soient principalement des médecins (31 soit 97%) ou des scientifiques (27 soit 90%) (graph 80). Ils sont 22 (73%) à citer des experts des organismes de mesure de la qualité de l'air et 18 (58%) des responsables de l'Etat ou des collectivités territoriales.

Un répondant aimerait que "des enseignants d'EPS ayant mis au point des situations pour répondre aux problèmes" interviennent lors de cette réunion, un autre mentionne "des associations de protection de l'environnement" [cf. annexe].

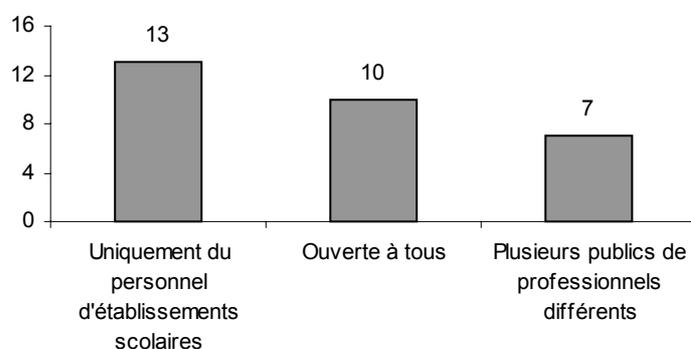
Graphe 80 – Vous souhaiteriez que les intervenants soient :
Réponses multiples



Le public

La majorité des professeurs d'EPS (13 soit 43%) aimeraient que cette réunion d'information soit à destination du personnel du collège uniquement, tandis que 10 (33%) aimeraient qu'elle soit ouverte à tous (grand public), et 7 (23%) qu'elle soit à destination de plusieurs publics de professionnels différents (par exemple médecins, personnel d'établissements scolaires, élus) (graphe 81).

Graphe 81 – Vous aimeriez que cette réunion soit à destination de quel public ? (n=30)



Horaire de la réunion

Les professeurs d'EPS sont 21 (78%) à préférer que cette réunion ait lieu en journée, contre 6 (22%) en soirée.

2.3. Discussion et conclusion

On note un **bon taux de retour** de 52% pour l'enquête postale auprès des directeurs d'écoles primaires et des principaux de collèges, et 45% pour celle auprès des professeurs d'EPS des collèges de l'Isère.

L'analyse de la répartition par bassin des collèges dont les professeurs d'EPS ont répondu à l'enquête montre que l'échantillon des 54 professeurs d'EPS est représentatif des professeurs des 119 collèges de l'Isère du point de vue géographique.

La représentativité des responsables d'établissements ayant répondu n'est pas connue.

L'étude montre que plus d'un tiers des responsables d'établissements et plus de la moitié des professeurs d'EPS pensent que leur établissement est concerné par un problème de **pollution de l'air extérieur**. Ils sont moins de 10% à penser qu'il est concerné par un problème de **pollution de l'air intérieur**, cependant près d'un tiers des répondants n'a pas exprimé d'avis sur cette question.

Peu (10%) de responsables d'établissements ont été interpellés par les parents d'élèves sur des sujets liés à la qualité de l'air.

La moitié des responsables d'établissements et des professeurs d'EPS pense que **l'établissement a un rôle à jouer** vis-à-vis des élèves et des parents concernant la qualité de l'air, et près des trois quarts pensent qu'elle a un rôle en cas de période de pic de pollution ou d'alerte vis-à-vis des enfants asthmatiques ou allergiques. Ils précisent que c'est principalement un rôle **d'information et d'éducation**, un rôle de **protection** en limitant l'exposition des enfants à la pollution ou en limitant les activités physiques et sportives. Plusieurs répondants parlent de "*prévention*", de "*vigilance*" ou encore d'appliquer "*les consignes qui [leur] sont données*" sans autres précisions ; de plus, on observe des taux de non-réponse élevés (jusqu'à un quart des répondants) aux questions relatives au rôle de l'établissement concernant la qualité de l'air ce qui laisse supposer que s'ils pensent avoir un rôle à jouer, il n'est pas toujours clairement défini et les mesures concrètes à appliquer semblent plutôt vagues. Un répondant sur cinq déclare avoir un **dispositif de confinement** pour les enfants en cas d'alerte à la pollution.

Seul un répondant sur dix déclare avoir déjà mis en place des **actions** par rapport à une émission accidentelle de polluants de l'air ou un épisode de pic de pollution (principalement sur le bassin grenoblois). Les actions par rapport à une émission accidentelle de polluants de l'air sont principalement des mesures préventives (exercices de confinement, l'élaboration d'un plan particulier de mise en sûreté), tandis que par rapport à un épisode de pic de pollution, elles consistent à diminuer ou supprimer les activités physiques et sportives à l'extérieur.

La majorité des responsables d'établissements et des professeurs d'EPS pense que les collectivités territoriales et les services déconcentrés de l'Etat, notamment l'Education nationale, ont un rôle à jouer en cas de pic de pollution ou d'alerte.

Les principales sources d'information des responsables d'établissements et des professeurs d'EPS sont les **médias** et **l'inspection académique**. La mairie, les bulletins d'information de l'ASCOPARG ou SUPAIRE, et les sites Internet sont utilisés dans une moindre mesure. Ils estiment globalement que ces sources sont **compréhensibles**, mais la moitié ne s'exprime pas sur la pertinence et l'indépendance de ces sources d'information, montrant leurs doutes sur la qualité des informations et sur leur adaptation à leur pratique.

Environ un répondant sur dix déclare n'avoir aucune source d'information concernant la qualité de l'air.

D'autre part, entre 75 et 87% des responsables d'établissements et 82 et 98% des professeurs d'EPS estiment **ne pas être suffisamment informés** sur les polluants, les effets de la pollution aérienne sur la santé, et surtout sur les actions concrètes à mettre en place face à la pollution aérienne et leur responsabilité par rapport à la qualité de l'air.

En réponse à ce besoin d'information des responsables d'établissements et des professeurs d'EPS, l'idée d'un **CD-Rom** sur la pollution aérienne en Isère intéresse environ 90% d'entre eux, qui l'utiliseraient pour leur information personnelle et également pour informer les élèves ou leur enseigner. Les responsables d'établissements pensent pouvoir l'utiliser aussi pour informer le personnel de l'établissement. Ils sont moins attirés par une **réunion d'information** (50% des responsables et 60% des professeurs d'EPS).

Les **thèmes prioritaires à aborder** concernent les conséquences de la pollution de l'air sur la santé, les polluants de l'air et leurs origines, les actions à mettre en place pour protéger la population, la responsabilité des établissements scolaires et des autres instances.

Concernant la réunion, les intervenants plébiscités sont surtout des **scientifiques** ou des **médecins**, ou encore des **experts** des organismes de mesure de la qualité de l'air. Enfin, les responsables d'établissements souhaiteraient que celle-ci soit **ouverte à tous** et ait lieu de préférence en **soirée**, tandis que les professeurs d'EPS aimeraient que la réunion soit plutôt à destination du personnel de l'établissement scolaire et qu'elle ait lieu en journée.

Les réponses des principaux de collèges et des directeurs d'écoles primaires diffèrent selon le bassin dans lequel ils sont situés.

Ceux qui sont dans les **bassins lyonnais ou grenoblois** sont plus nombreux que ceux situés dans les zones de plaines ou alpine :

- à penser que leur établissement est **concerné** par un problème de pollution de l'air extérieur (51%) et qu'il est situé dans une commune plutôt **défavorisée** par rapport à la pollution aérienne (27%),
- et à avoir des **sources d'information** sur la qualité de l'air.

Ceux qui sont dans le **bassin grenoblois** sont plus nombreux que les autres :

- à penser que leur établissement a **un rôle à jouer** concernant la qualité de l'air vis-à-vis des élèves et des parents (69%), et également en cas de période de pic de pollution ou d'alerte vis-à-vis des enfants (86%),
- à avoir déjà **mis en place des actions** par rapport à un pic de pollution ou par rapport à une émission accidentelle de polluants de l'air (accident industriel, etc.) (20%),
- à utiliser les bulletins de l'ASCOPARG et SUPAIRE (35%).

Ceux qui sont dans le **bassin lyonnais ou en zone de plaines** sont plus nombreux que ceux situés dans le bassin grenoblois ou en zone alpine à estimer **ne pas être suffisamment informés** sur les polluants (91%), les effets de la pollution aérienne (86%), les actions à mettre en place face à la pollution aérienne (91%), leur responsabilité par rapport à la qualité de l'air (91%).

Conclusion générale

L'étude qualitative réalisée durant la première phase de l'étude révélait que les élus, les directeurs d'écoles primaires, les principaux de collèges et les professeurs d'éducation physique et sportive étaient intéressés par le thème de la qualité de l'air, ce que confirme cette seconde étude, quantitative. Par ailleurs, un sur trois pense que sa commune ou son établissement est concerné par la pollution de l'air, et plus de la moitié pour ceux qui sont dans les bassins grenoblois et lyonnais³. Les élus et responsables d'établissements scolaires en zones de plaines ou alpine apparaissent moins mobilisés sur la question de la pollution de l'air. Le fait que cette pollution soit difficile à appréhender par les sens (sauf odeurs, fumées) peut expliquer le fait qu'ils se sentent moins concernés ("*notre commune est située à 1200 mètres d'altitude sans industrie, elle n'est pas concernée par la pollution aérienne*" ; "*pas de pic de pollution chez nous, commune rurale à 800m d'altitude à l'abri pour le moment de ce genre de problème*").

Les responsables d'établissements scolaires sont plus nombreux que les élus à penser avoir un rôle à jouer concernant la qualité de l'air en général et en cas de période de pic de pollution ou d'alerte, en particulier un rôle d'information et de protection de la population/des enfants. Néanmoins, peu ont déjà mis en place des actions. De plus, il apparaît que les actions à réaliser ne sont pas toujours clairement définies et qu'ils sont plutôt en attente de directives, généralement de la part de la préfecture ou de leur hiérarchie. Les limites de leur rôle apparaissent floues et on remarque des confusions entre la pollution, la canicule et les divers "plans" qui y sont liés (plan canicule, plan de confinement, alerte pollution...).

Eux-mêmes estiment que leur niveau de connaissance concernant les polluants et leurs effets sur la santé, mais surtout concernant leur responsabilité et les actions concrètes à mettre en place face à la pollution aérienne leur semble insuffisant, malgré les sources d'informations dont ils disposent. Ces sources sont essentiellement les médias, la préfecture pour les élus et l'inspection académique pour les responsables d'établissements scolaires et les professeurs d'EPS. On constate que les élus et responsables d'établissements scolaires implantés dans le bassin lyonnais et plus encore dans celui de Grenoble sont les plus utilisateurs d'information (dont les bulletins ASCOPARG et SUPAIRE).

Ce besoin d'information, mis en évidence également par l'enquête qualitative, est davantage ressenti par les directeurs d'écoles primaires, principaux de collèges, professeurs d'EPS que par les élus qui sont d'ailleurs moins intéressés qu'eux par une proposition d'information sur la pollution aérienne.

Le CD-Rom, facile d'utilisation et pratique pour retransmettre les informations à d'autres (élèves, administrés...) est davantage plébiscité que la réunion d'information qui requiert plus de disponibilité.

Les thèmes que les répondants souhaitent voir abordés dans le CD-Rom ou lors de la réunion concernent d'abord les conséquences de la pollution de l'air sur la santé, les polluants de l'air et leurs origines, les actions à mettre en place pour protéger la population. Une partie devrait préciser la responsabilité des communes, des établissements scolaires et autres instances, qu'il s'agisse de leur mission, telle que définie par les textes, mais aussi de leur rôle possible : par exemple, l'organisation des déplacements, ou l'implantation d'un établissement scolaire dans une commune. L'enquête qualitative insistait sur le fait que l'information donnée devait être accessible (pas de langage technique), concrète et qu'elle devait concerner précisément leur territoire. Sur ce

³ Cf. carte page 8

dernier point, l'enquête quantitative montre cependant que cette attente n'est pas prioritaire pour les élus et les responsables d'établissements.

Les élus et responsables d'établissements scolaires souhaitent des scientifiques ou des médecins comme intervenants de la réunion d'information. De plus, ils préfèrent qu'elle soit ouverte à tous et pas uniquement à certains publics, et qu'elle ait lieu en soirée. Là encore, les personnes résidant dans les bassins de Grenoble et Lyon sont plus motivés que ceux des zones de plaines et de montagne. Si des réunions sont organisées, il peut être intéressant de choisir les lieux en bassin urbain et d'inviter les personnes des zones rurales et de montagne environnantes. Ces dernières ne se sentant pas toujours concernées par la pollution aérienne, il pourrait être intéressant de développer une communication qui leur est spécifiquement destinée afin de les sensibiliser à ce problème qui les concerne également.

Les réunions peuvent également s'inscrire dans des temps de rencontre déjà organisés régulièrement au niveau du département de l'Isère, tels le congrès annuel des maires, la réunion annuelle des principaux de collèges ou les réunions de conseil des Inspecteurs de l'Education Nationale.

La pollution de l'air intérieur semble encore moins bien perçue que celle de l'air extérieur puisque peu de répondants se sentent concernés et que ce thème est le moins demandé dans les propositions d'informations. Il peut être intéressant d'associer dans le CD-Rom ce thème à celui de la pollution de l'air extérieur, parce qu'il est plus méconnu mais au moins aussi important : nous passons l'essentiel de notre vie dans des locaux. Il présente aussi l'intérêt de constituer une pollution aérienne face à laquelle les individus peuvent agir directement (tabagisme, ventilation, nettoyage, matériaux de revêtement...) ainsi que les institutions qui gèrent des établissements accueillant des publics fragiles (établissements scolaires, lieux d'accueil petite enfance, centres aérés, établissements pour personnes âgées). Alors que la pollution de l'air extérieur est un facteur de risque collectif sur lequel on estime avoir peu de prise.

Annexes

Questionnaire pour les élus

Questionnaire pour les responsables des écoles primaires et des collèges

Questionnaire pour les professeurs d'EPS

Réponses des élus aux questions ouvertes

Réponses des responsables des écoles primaires et des collèges aux questions ouvertes

Réponses des professeurs d'EPS aux questions ouvertes

Questionnaire d'enquête auprès des élus sur la pollution de l'air en Isère

Veuillez entourer le numéro correspondant à votre choix ou remplir les espaces prévus.

1. Pensez-vous que votre commune soit concernée par un ou plusieurs problème(s) de pollution aérienne ?

1- oui 2- non 3- ne sais pas

2. Si oui, le(s)quel(s) ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3. Concernant la pollution aérienne, vous estimez que votre commune est plutôt :

1- favorisée 2- dans la moyenne 3- défavorisée 4- ne sais pas

4. Avez-vous déjà été interpellé(e) par vos administrés sur des sujets touchant la qualité de l'air ?

1-jamais 2- occasionnellement 3- régulièrement

5. La commune a-t-elle des obligations/missions vis-à-vis de ses administrés concernant la qualité de l'air ?

1- oui 2- non 3- ne sais pas

6. Si oui, le(s)quelle(s) ?

.....

.....

.....

.....

.....

7. La commune a-t-elle un rôle à jouer vis-à-vis de ses administrés en cas de période de pic de pollution ou d'alerte ?

1- oui 2- non 3- ne sais pas

8. Si oui, lequel ?

.....

.....

.....

.....

.....

9. Selon vous, quels autres instances ou acteurs ont un rôle à jouer en cas de pic de pollution ou d'alerte?

-

-

-

-

10. Cochez quelles sont vos sources d'information concernant la qualité de l'air et la pollution aérienne,

et indiquez pour chacune d'entre elles si l'information donnée vous paraît compréhensible, pertinente par rapport à votre fonction, et indépendante des industries :

Bulletins ASCOPARG ou SUPAIRE

- compréhensible : 1- Oui 2- Non
- pertinente : 1- Oui 2- Non
- indépendante : 1- Oui 2- Non

Préfecture

- compréhensible : 1- Oui 2- Non
- pertinente : 1- Oui 2- Non
- indépendante : 1- Oui 2- Non

Conseil Général

- compréhensible : 1- Oui 2- Non
- pertinente : 1- Oui 2- Non
- indépendante : 1- Oui 2- Non

Commissions locales d'information (C.L.I.)

- compréhensible : 1- Oui 2- Non
- pertinente : 1- Oui 2- Non
- indépendante : 1- Oui 2- Non

Médias (télévision, radio, journaux)

- compréhensible : 1- Oui 2- Non
- pertinente : 1- Oui 2- Non
- indépendante : 1- Oui 2- Non

Sites Internet (ATMO, ASCOPARG, SUPAIRE...)

- compréhensible : 1- Oui 2- Non
- pertinente : 1- Oui 2- Non
- indépendante : 1- Oui 2- Non

Autre source d'information (précisez) :

Aucune

11. Y a-t-il d'autres élus ou des personnes techniques dans votre commune qui ont des connaissances sur la pollution de l'air et peuvent vous informer ?

1- oui 2- non 3- ne sais pas

12. Estimez-vous être suffisamment informé(e) :

- sur les polluants ? 1- oui 2- non
- sur les effets de la pollution aérienne sur la santé ? 1- oui 2- non
- sur les actions concrètes à mettre en place face à la pollution aérienne ? 1- oui 2- non
- sur la responsabilité des élus par rapport à la qualité de l'air ? 1- oui 2- non

13. Avez-vous déjà mis en place des actions par rapport à la pollution aérienne ?

1- oui 2- non → si "non", passez à la question 16 3- ne sais pas

14. Si oui, dans quel(s) cas ?

.....
.....
.....
.....

15. Quelle(s) action(s) ?

.....
.....
.....
.....

16. Seriez-vous intéressé(e) par un CD-ROM sur la pollution aérienne en Isère?

- 1- oui 2- non → si "non", passez à la question 19

17. Si oui, quels devraient être les thèmes abordés de manière prioritaire dans ce CD-ROM ?

(plusieurs réponses possibles)

- 1- Les polluants de l'air et leurs origines
- 2- Les conséquences de ces pollutions sur la santé
- 3- La responsabilité des communes et des autres instances
- 4- Les actions à mettre en place pour protéger la population
- 5- La localisation des sources de pollution de l'air en Isère
- 6- Les risques liés à la pollution de l'air selon les territoires en Isère
- 7- La pollution de l'air à l'intérieur des bâtiments
- 8- Autre (*précisez*) :

18. Vous pourriez utiliser ce CD-ROM :

- pour votre information personnelle ? 1- oui 2- non
- pour informer les autres élus, le personnel technique de la commune ? 1- oui 2- non
- pour informer les citoyens de votre commune ? 1- oui 2- non

19. Seriez-vous intéressé(e) par une réunion d'information sur la pollution aérienne ?

- 1- oui 2- non → si "non", passez à la question 24

20. Si oui, quels devraient être les thèmes abordés de manière prioritaire lors de cette réunion?

(plusieurs réponses possibles)

- 1- Les polluants de l'air et leurs origines
- 2- Les conséquences de ces pollutions sur la santé
- 3- La responsabilité des communes et des autres instances
- 4- Les actions à mettre en place pour protéger la population
- 5- La localisation des sources de pollution de l'air en Isère
- 6- Les risques liés à la pollution de l'air selon les territoires en Isère
- 7- La pollution de l'air à l'intérieur des bâtiments
- 8- Autre (*précisez*) :

21. Vous souhaiteriez que les intervenants soient :

- des médecins : 1- oui 2- non
- des scientifiques : 1- oui 2- non
- des experts des organismes de mesure de la qualité de l'air : 1- oui 2- non
- des responsables de l'Etat ou des collectivités territoriales : 1- oui 2- non
- autres (*précisez*) :

22. Vous aimeriez que cette réunion soit à destination :

(cochez une seule réponse)

- 1- Uniquement des élus
- 2- De plusieurs publics de professionnels différents (par exemple médecins, personnel d'établissements scolaires, élus)
- 3- Qu'elle soit ouverte à tous (grand public)

23. Vous préféreriez que cette réunion ait lieu :

- 1- en journée 2- en soirée

Questionnaire d'enquête auprès des responsables des collèges et écoles élémentaires sur la pollution de l'air en Isère

Veuillez entourer le numéro correspondant à votre choix ou remplir les espaces prévus.

1. Concernant la pollution aérienne, vous jugez que votre établissement est situé dans une commune plutôt :

1- favorisée 2- dans la moyenne 3- défavorisée 4- ne sais pas

2. Pensez-vous que votre établissement soit concerné par un ou plusieurs problèmes de pollution de l'air extérieur ?

1- oui 2- non 3- ne sais pas

3. Si oui, le(s)quel(s) ?

.....
.....
.....

4. Pensez-vous que votre établissement soit concerné par un ou plusieurs problèmes de pollution de l'air intérieur ?

1- oui 2- non 3- ne sais pas

5. Si oui, le(s)quel(s) ?

.....
.....
.....

6. Avez-vous déjà été interpellé(e) par les parents des élèves sur des sujets liés à la qualité de l'air ?

1- jamais 2- occasionnellement 3- régulièrement

7 L'établissement scolaire a-t-il un rôle à jouer vis-à-vis des élèves et des parents concernant la qualité de l'air ?

1- oui 2- non 3- ne sais pas

8. Si oui, lequel ?

.....
.....
.....
.....
.....

9- L'établissement scolaire a-t-il un rôle à jouer en cas de période de pic de pollution ou d'alerte - vis-à-vis des enfants asthmatiques, allergiques ? 1- oui 2- non 3- ne sais pas

Si oui, précisez :
.....

- vis-à-vis des autres enfants ? 1- oui 2- non 3- ne sais pas

Si oui, précisez :
.....

- vis-à-vis des parents ? 1- oui 2- non 3- ne sais pas

Si oui, précisez :
.....

10. Selon vous, quels autres instances ou acteurs ont un rôle à jouer en cas de pic de pollution ou d'alerte?

.....
.....
.....
.....

11. Cochez quelles sont vos sources d'information concernant la qualité de l'air et la pollution aérienne,

↓ **et indiquez pour chacune d'entre elles si l'information donnée vous paraît compréhensible, pertinente par rapport à votre fonction, et indépendante des industries :**

Bulletins ASCOPARG ou SUPAIRE

- compréhensible : 1- Oui 2- Non
- pertinente : 1- Oui 2- Non
- indépendante : 1- Oui 2- Non

Inspection d'Académie

- compréhensible : 1- Oui 2- Non
- pertinente : 1- Oui 2- Non
- indépendante : 1- Oui 2- Non

Mairie

- compréhensible : 1- Oui 2- Non
- pertinente : 1- Oui 2- Non
- indépendante : 1- Oui 2- Non

Commissions locales d'information (C.L.I.)

- compréhensible : 1- Oui 2- Non
- pertinente : 1- Oui 2- Non
- indépendante : 1- Oui 2- Non

Médias (télévision, radio, journaux)

- compréhensible : 1- Oui 2- Non
- pertinente : 1- Oui 2- Non
- indépendante : 1- Oui 2- Non

Sites Internet (ATMO, ASCOPARG, SUPAIRE...)

- compréhensible : 1- Oui 2- Non
- pertinente : 1- Oui 2- Non
- indépendante : 1- Oui 2- Non

Autre source d'information (précisez) :

Aucune

12. Estimez-vous être suffisamment informé(e) :

- sur les polluants ? 1- oui 2- non
- sur les effets de la pollution aérienne sur la santé ? 1- oui 2- non
- sur les actions concrètes à mettre en place face à la pollution aérienne ? 1- oui 2- non
- sur votre responsabilité par rapport à la qualité de l'air ? 1- oui 2- non

13. Avez-vous déjà mis en place des actions par rapport :

- à une émission accidentelle de polluants de l'air (accident industriel, etc.) : 1- oui 2- non

Si oui, quelles actions ?

.....
.....
.....
.....

- à un épisode de pic de pollution : 1- oui 2- non

Si oui, quelles actions ?

.....
.....
.....
.....

- à un autre cas de pollution aérienne (précisez lequel et quelles actions) :

.....
.....
.....
.....

14. Avez-vous un dispositif de confinement pour les enfants en cas d'alerte à la pollution aérienne ?

1- oui 2- non 3- ne sais pas

15. Seriez-vous intéressé(e) par un CD-ROM sur la pollution aérienne en Isère?

1- oui 2- non → si "non", passez à la question 18

16. Si oui, quels devraient être les thèmes abordés de manière prioritaire dans ce CD-ROM ?

(plusieurs réponses possibles)

- 1- Les polluants de l'air et leurs origines
- 2- Les conséquences de ces pollutions sur la santé
- 3- La responsabilité des établissements scolaires et des autres instances
- 4- Les actions à mettre en place pour protéger la population
- 5- La localisation des sources de pollution de l'air en Isère
- 6- Les risques liés à la pollution de l'air selon les territoires en Isère
- 7- La pollution de l'air à l'intérieur des bâtiments
- 8- Autre (*précisez*) :

17. Vous pourriez utiliser ce CD-ROM :

- pour votre information personnelle ? 1- oui 2- non
- pour informer le personnel de votre établissement ? 1- oui 2- non
- pour informer ou enseigner aux élèves de votre établissement ? 1- oui 2- non
- pour informer les parents d'élèves de votre établissement ? 1- oui 2- non

18. Seriez-vous intéressé(e) par une réunion d'information sur la pollution aérienne ?

1- oui 2- non → si "non", passez à la question 23

19. Si oui, quels devraient être les thèmes abordés de manière prioritaire lors de cette réunion?

(plusieurs réponses possibles)

- 1- Les polluants de l'air et leurs origines
- 2- Les conséquences de ces pollutions sur la santé
- 3- La responsabilité des établissements scolaires et des autres instances
- 4- Les actions à mettre en place pour protéger la population
- 5- La localisation des sources de pollution de l'air en Isère
- 6- Les risques liés à la pollution de l'air selon les territoires en Isère
- 7- La pollution de l'air à l'intérieur des bâtiments
- 8- Autre (*précisez*) :

20. Vous souhaiteriez que les intervenants soient :

- des médecins : 1- oui 2- non
- des scientifiques : 1- oui 2- non
- des experts des organismes de mesure de la qualité de l'air : 1- oui 2- non
- des responsables de l'Etat ou des collectivités territoriales : 1- oui 2- non
- autres (*précisez*) :

21. Vous aimeriez que cette réunion soit à destination :

(cochez une seule réponse)

- 1- Uniquement du personnel d'établissements scolaires
- 2- De plusieurs publics de professionnels différents (par exemple médecins, personnel d'établissements scolaires, élus)
- 3- Qu'elle soit ouverte à tous (grand public)

22. Vous préféreriez que cette réunion ait lieu :

1- en journée 2- en soirée

**Questionnaire d'enquête auprès des professeurs d'E.P.S. des collèges
sur la pollution de l'air en Isère**

Veillez entourer le numéro correspondant à votre choix ou remplir les espaces prévus.

1. Concernant la pollution aérienne, vous jugez que votre collège est situé dans une commune plutôt :

1- favorisée 2- dans la moyenne 3- défavorisée 4- ne sais pas

2. Pensez-vous que votre collège soit concerné par un ou plusieurs problèmes de pollution de l'air extérieur ?

1- oui 2- non 3- ne sais pas

3. Si oui, le(s)quel(s) ?

.....

4. Pensez-vous que votre collège soit concerné par un ou plusieurs problèmes de pollution de l'air intérieur ?

1- oui 2- non 3- ne sais pas

5. Si oui, le(s)quel(s) ?

.....

6. Avez-vous déjà été interpellé(e) par les parents des élèves sur les activités sportives et la qualité de l'air ?

1-jamais 2- occasionnellement 3- régulièrement

7. Avez-vous un rôle à jouer vis-à-vis des élèves et des parents concernant la qualité de l'air?

1- oui 2- non 3- ne sais pas

8. Si oui, lequel ?

.....

9. Avez-vous un rôle à jouer en cas de période de pic de pollution ou d'alerte :

- vis-à-vis des enfants asthmatiques, allergiques ? 1- oui 2- non 3- ne sais pas

Si oui, précisez :

- vis-à-vis des autres enfants ? 1- oui 2- non 3- ne sais pas

Si oui, précisez :

- vis-à-vis des parents ? 1- oui 2- non 3- ne sais pas

Si oui, précisez :

10. Selon vous, quels autres instances ou acteurs ont un rôle à jouer en cas de pic de pollution ou d'alerte?

-
.....
-
.....
-
.....

11. Cochez quelles sont vos sources d'information concernant la qualité de l'air et la pollution aérienne,

↓ **et indiquez pour chacune d'entre elles si l'information donnée vous paraît compréhensible, pertinente par rapport à votre fonction, et indépendante des industries :**

Bulletins ASCOPARG ou SUPAIRE

- compréhensible : 1- Oui 2- Non
- pertinente : 1- Oui 2- Non
- indépendante : 1- Oui 2- Non

Inspection d'Académie

- compréhensible : 1- Oui 2- Non
- pertinente : 1- Oui 2- Non
- indépendante : 1- Oui 2- Non

Mairie

- compréhensible : 1- Oui 2- Non
- pertinente : 1- Oui 2- Non
- indépendante : 1- Oui 2- Non

Commissions locales d'information (C.L.I.)

- compréhensible : 1- Oui 2- Non
- pertinente : 1- Oui 2- Non
- indépendante : 1- Oui 2- Non

Médias (télévision, radio, journaux)

- compréhensible : 1- Oui 2- Non
- pertinente : 1- Oui 2- Non
- indépendante : 1- Oui 2- Non

Sites Internet (ATMO, ASCOPARG, SUPAIRE...)

- compréhensible : 1- Oui 2- Non
- pertinente : 1- Oui 2- Non
- indépendante : 1- Oui 2- Non

Autre source d'information (précisez) :

Aucune

12. Estimez-vous être suffisamment informé(e) :

- sur les polluants ? 1- oui 2- non
- sur les effets de la pollution aérienne sur la santé ? 1- oui 2- non
- sur les actions concrètes à mettre en place face à la pollution aérienne ? 1- oui 2- non
- sur votre responsabilité par rapport à la qualité de l'air ? 1- oui 2- non

13. Avez-vous déjà mis en place des actions ou adapté vos cours pour les élèves en cas :

• **d'émission accidentelle de polluants de l'air (accident industriel, etc.) ?**

1. Oui pour certains élèves uniquement (*précisez*) :
2. Oui pour l'ensemble des élèves
3. Non

Si oui, qu'avez-vous fait ?

.....
.....
.....
.....

• **d'épisode de pic de pollution ?**

1. Oui pour certains élèves uniquement (*précisez*) :
2. Oui pour l'ensemble des élèves
3. Non

Si oui, qu'avez-vous fait ?

.....
.....
.....
.....

• **dans un autre cas de pollution aérienne (*précisez lequel et quelles actions*) :**

.....
.....
.....
.....

14. Seriez-vous intéressé(e) par un CD-ROM sur la pollution aérienne en Isère?

- 1- oui 2- non → si "non", passez à la question 17

15. Si oui, quels devraient être les thèmes abordés de manière prioritaire dans ce CD-ROM ?

(plusieurs réponses possibles)

- 1- Les polluants de l'air et leurs origines
- 2- Les conséquences de ces pollutions sur la santé
- 3- La responsabilité des établissements scolaires et des autres instances
- 4- Les actions à mettre en place pour protéger la population
- 5- La localisation des sources de pollution de l'air en Isère
- 6- Les risques liés à la pollution de l'air selon les territoires en Isère
- 7- La pollution de l'air à l'intérieur des bâtiments
- 8- Autre (*précisez*) :

16. Vous pourriez utiliser ce CD-ROM :

- pour votre information personnelle ? 1- oui 2- non
- pour informer le personnel du collège ? 1- oui 2- non
- pour informer ou enseigner aux élèves du collège? 1- oui 2- non
- pour informer les parents d'élèves du collège ? 1- oui 2- non

17. Seriez-vous intéressé(e) par une réunion d'information sur la pollution aérienne ?

- 1- oui 2- non → si "non", passez à la question 22

18. Si oui, quels devraient être les thèmes abordés de manière prioritaire lors de cette réunion? (plusieurs réponses possibles)

- 1- Les polluants de l'air et leurs origines
- 2- Les conséquences de ces pollutions sur la santé
- 3- La responsabilité des établissements scolaires et des autres instances
- 4- Les actions à mettre en place pour protéger la population
- 5- La localisation des sources de pollution de l'air en Isère
- 6- Les risques liés à la pollution de l'air selon les territoires en Isère
- 7- La pollution de l'air à l'intérieur des bâtiments
- 8- Autre (*précisez*) :

Enquête auprès des élus Réponses aux questions ouvertes

2. Quel(s) problème(s) de pollution concerne(nt) la commune ?

Pollution chimique [33] (notamment de source industrielle [25])

Pollution industrielle (7)

Risque de pollution chimique (4)

Pollution complexe chimique (Rhône Poulenc) (2)

Pollution usines chimiques (2)

Pollution plate-forme chimique Pont de Claix (2)

Proximité des usines du site de Roussillon (Tredi, GDE) (2)

Pollution en provenance des usines chimiques (Pont de Claix, Vallée du Rhône)

Couloir de la chimie

Fortes odeurs par temps de brouillard

Problème d'odeur (chlore, méthionine, etc.)

Nuisances olfactives produites par un laboratoire fabricant des arômes naturels

Pluies acides

Traitement des cultures

Usine d'incinération Tredi située dans le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain

Pollution usines d'incinération des ordures ménagères

Usines du secteur Roussillon, St Claire

Pollution épisodique par l'usine dans le bourg

Pollution provenant d'une cabine d'application de peinture automobile par pulvérisation

Présence d'une cimenterie à proximité

Emanation en provenance d'une usine et située près de maisons d'habitation

Effluves des usines de la vallée qui remontent

Pollution due aux avions [17]

Proximité d'aéroport (12)

Ecole de pilotage dont les avions passent très bas sur nos habitations (2)

Avions à réaction à basse altitude

Passages nombreux d'avions de ligne

Résidus de kérosène pulvérisés tâchent les feuilles d'arbres, de légumes et seraient même responsables de la destruction de certains arbres

Pollution due aux véhicules [15]

Pollution automobile, routière (8)

Pollution automobile (RN7, A7..) (3)

Circulation poids lourds dans la traversée du village (2)

Autoroute A43/A48

Pollution véhicules locaux

Polluants gazeux [11]

Pollution à l'ozone (7)

Emission de gaz carbonique (2)

Pollution à Nox (oxyde d'azote)

COV (composés organiques volatiles)

Particules, poussières [5]

Poussières de rejet industriel (2)

Poussières noires, nous pensons que cela provient de l'usine GDE à Salaise-sur-Sanne

Déshydratation de fumées sur la commune voisine

Rejet de fumées par l'usine Invensil située à Gavet

Allergènes végétaux [4]

Pollen (2)

Pollution à l'ambroisie (2)

Pollution domestique [2]

Chauffage urbain

Combustion des cheminées

Accident nucléaire, industriel [2]

Tchernobyl, Seveso

Pollution aérienne exceptionnelle (explosion centrale nucléaire)

Autre [8]

Pollution atmosphérique de l'agglomération grenobloise (6)

Commune située en limite de la cuvette grenobloise où des pics de pollution sont fréquemment mesurés

Les nanotechnologies non étudiées

6. Quelle(s) missions/obligations a la commune vis-à-vis de ses administrés concernant la qualité de l'air ?

Information, mise en place d'actions pour préserver la qualité de l'air [50]

Information, conseil (33)

Des réponses précises à leurs questions concernant la qualité de l'air

Affichage des données ASCOPARG

Relayer l'arrêté préfectoral lors d'un pic de pollution

La prévention des risques (4)

Consignes de sécurité, précautions pour la santé (4)

Sensibiliser la population à la vitesse

Faire disparaître l'ambroisie avant sa floraison (2)

Lutter contre les feux de jardins, déchets verts etc.

Limiter les émissions de gaz carbonique

Elimination des plastiques de serre pour éviter les brûlages

Suivi/contrôle des sources de pollution, mesures de la qualité de l'air [9]

Respect de la loi (4)

Suivi de la pollution des entreprises non classées

Suivi de l'usine d'incinération

Installation d'appareil de mesures si secteur à risques (2)

Mesurer la qualité de l'air

Assurer une bonne qualité de l'air [4]

Dans le cadre des pouvoirs de police du maire, assurer la qualité de l'air à ses administrés (3)

Maintien de la qualité de l'air

Mise en place de "plans" en lien avec la qualité de l'air [3]

Participer à un "Plan climat" (2)

Plan de déplacement urbain (PDU) intercommunal que doit prendre en compte le plan local d'urbanisme (PLU)

Réponse "ne sais pas" :

Obligation morale oui, légale je ne sais pas.

En tout cas nous ne les assumons pas mais il faut dire que nous avons de nombreuses autres obligations urgentes à régler.

8. Quel rôle a la commune vis-à-vis de ses administrés en cas de période de pic de pollution ou d'alerte ?

Information [95]

Information, conseil (74)

Information des habitants et plus particulièrement des personnes fragiles (13)

Prévenir les administrés en cas d'alerte (5)

Relayer les messages des services de l'état (2)

Information par panneaux à l'entrée du village

Mise en place de mesures, procédures à suivre [29]

Mesures pour réduire la pollution automobile (limitation de vitesse, réglementation de la circulation, transport en commun, covoiturage) (9)

La mise en place de mesures de sécurité (3)

Mesures de protection des populations (2)

Mesures préventives au niveau des écoles et du CCAS (2)

Suivi auprès des personnes les plus sensibles à ce phénomène de pollution

Mesures particulières sur établissements publics

Mise en place du plan communal d'urgence

Mise en place d'un plan préventif et d'urgence

Mise en place de mesures de réduction de pollution

Alerte : appliquer le plan particulier d'intervention (PPI) de la centrale nucléaire

Plan de protection de l'atmosphère de la région grenobloise (PPA)

Participation au dispositif mis en place par la Préfecture en période de canicule (Alerte Plan Canicule) (4)

Surveillance des rejets de fumée dans l'air

Faire mesurer la qualité de l'air

Autre

Prévention (5)

Faire respecter la qualité de l'air

Alerter la préfecture pour demander les consignes (2)

9. Selon vous, quels autres instances ou acteurs ont un rôle à jouer en cas de pic de pollution ou d'alerte ?

Services déconcentrés de l'Etat [144]

Préfecture (96)

Services de l'Etat (Préfecture, sous-préfecture + services déconcentrés) (28)

DDASS (17)

DRIRE Directions Régionales de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement (3)

Gendarmes, police [20]

Les services de sécurité civile (pompiers, etc.) [18]

Les professionnels de santé [18]

Médecins (8)

Hôpitaux (6)

Services décentralisés de l'Etat [16]

Conseil Général (7)

Conseil Régional

Communes (4)

Maires de villes de taille moyenne (supérieure à 10 000 habitants)

La communauté de l'agglomération grenobloise (METRO)

Intercommunalité

EPCI (Etablissements publics de coopération intercommunale)

Agences de contrôle/mesures de la qualité de l'air (14) :

Réseau mesure qualité air de l'agglomération (ASCOPARG) (8)

Réseau SUPAIRE (4)

ATMO Rhône Alpes (2)

Les pollueurs [12]

Industries (7)

Entreprises (2)

Les véhicules

Les pollueurs

Les chaufferies collectives

Compagnies de transports aérien et routier

Les médias [10]

Les transports en communs [4]

Le syndicat mixte des transports en commun (SMTC)

La TAG qui gère les transports en commun

SNCF

Transports publics : gratuité

Les associations [4]

Services météo [3]

Les structures au contact de personnes fragiles (enfants, personnes âgées) [3]

Les instituteurs, crèches

Education nationale

Les foyers logement de personnes âgées, les maison d'accueil pour personnes âgées

10. Autre source d'information

Association pour l'environnement

PPA (Plan de Protection de l'Atmosphère)

Lettre d'information du CNPE (centre nucléaire de production électrique) du Bugey

14 Dans quel(s) cas avez-vous déjà mis en place des actions par rapport à la pollution aérienne ? et quelles actions ?

Actions concernant l'ambroisie [5] : information sur l'ambroisie ; arrachage de l'ambroisie, envoi de lettre aux personnes qui ne le font pas

Actions dans le cadre du plan climat [4] : Engagements dans le cadre du Plan Climat agglomération (constructions haute qualité environnementale HQE, développement véhicules au gaz naturel ...) (2) ; plan climat décliné localement en étude ; signature d'un plan climat et sensibilisation de la population locale.

Actions en lien avec les plans de déplacements urbains [3] : engagement des plans déplacements maison/écoles et début d'une étude avec l'ADTC en septembre 2006 pour mise en place de pédibus ; journée sans voiture, achat véhicule électrique/gaz, action "tous à vélo", aménagement pistes cyclables, mise en place pédibus ; plan local d'action santé environnement, ballade à vélo.

Actions d'information [2] : conférence d'information par ASCOPARG lors des journées de l'environnement sur notre commune ; conférence de presse, conférence santé publique, biennale de l'habitat durable ; seuil d'information, lien Internet sur notre site et information par affichage lumineux.

Actions de surveillance ou d'étude sur la qualité de l'air [3]

Participation à la constitution d'une commission locale d'information et de surveillance (CLIS) autour de l'incinérateur d'Athanor et suivi des modifications des cheminées ; participation au réseau SUPAIRE ; étude avec l'INRA, ASCOPARG et les industriels voisins suite aux plaintes d'habitants sur attaque de végétaux dans les jardins .

Distribution d'iode (1)

17. Autre thème qui devraient être abordé de manière prioritaire dans le CD-ROM :

La pollution dégagée par les avions
Les nanotechnologies

20. Autre thème qui devraient être abordé de manière prioritaire lors de la réunion :

Nanotechnologies

21 Autres intervenants souhaités pour la réunion d'information :

Des élus
Des personnalités étrangères appliquant les directives européennes

24. Avez-vous d'autres attentes ou des remarques concernant le thème de la qualité de l'air et de la pollution aérienne ?

Il faudrait une information plus précise sur l'impact des gestes individuels quotidiens sur la qualité de l'air

Pollution par les véhicules, diesel notamment

Tabagisme passif dans les locaux fermés

Pollution par delà les frontières, qu'en sait-on en fait ?

Publier des analyses de qualité de l'air ? et après on change quoi ?

Fréquence des contrôles de pollution atmosphérique en milieu rural ?

La lumière de l'éclairage public est aussi une pollution lumineuse sérieuse

Les usines avoisinantes ne sont pas polluantes !

Une carte du département avec le degré de pollution

Nous sommes situés sous un important couloir aérien

Informations sur les hydrocarbures lâchés par les avions

On reste très démuni légalement pour faire appliquer une législation qu'on ne connaît pas

Informations sur la pollution par les pollens de l'ambroisie

Il y a un service GALA à la préfecture qui prévient du vent et informe en cas d'urgence

Combinaison avec la lutte contre l'effet de serre

Pénalisation des entreprises polluantes

Comment se rend-on compte de la pollution de l'air (odeur, nuage ou parfois rien?)?

Provenance des diverses pollutions (route, circulation, industrie, agriculture)

Effet des déplacements naturels de la pollution mondiale

Radioactivité, chimie

Les véhicules destinés à la casse arrivent non désossés et sont broyés, de nombreux incendies sont à déplorer

Pas de pic de pollution chez nous, commune rurale à 800 m d'altitude à l'abri pour le moment de ce genre de problème

Pas d'attente pour la commune qui se trouve à une altitude de 1000 mètres, par contre très sensibilisé par le réchauffement

Notre commune est située à 1200 m d'altitude sans industrie, elle n'est pas concernée par la pollution aérienne

En tant que station classée climatique, je souhaiterais vérifier la qualité de l'air de ma commune

De nombreux administrés se plaignent d'allergies, yeux qui coulent, rhume... attaque végétaux... chenilles...un peu démuni pour une réponse sensée sans affolement

25. Autre parti ou sensibilité politique

MRC (Mouvement Républicain et Citoyen)

DVG (Divers gauche)

26. Autre métier exercé (ou exercé en dernier) en dehors de l'activité en tant qu' élu :

Journaliste (1)

Ouvrier (4)

Technicien (6)

Mécanique (2)

Agent de maîtrise (4)

Fonctionnaire (7)

Fonction publique (gendarme) (1)

Responsable administratif (1)

Educateur (2)

Officier (2)

Services (1)

Gestion de patrimoine (1)

Conseil (1)

Agent de l'Etat (finances) (1)

Banque (7)

Comptable (1)

Fiscal (1)

Secrétaire (4)

Industrie (4)

Commerce (4)

Artisan (6)

Chef d'équipe (1)

Agent EDF (2)

Agent DDE (1)

Géomètre (2)

Entrepreneur TP (2)

Chauffeur de car / routier (2)

Gérant de société / Chef d'entreprise (5)

Commercial (7)

Logistique (1)

Enquête auprès des responsables des collèges et des écoles élémentaires

Réponses aux questions ouvertes

3. Quel(s) problème(s) de pollution de l'air extérieur concerne(nt) l'établissement ?

Pollution chimique, notamment de source industrielle [36]

Pollution industrie chimique (21)

Pics de pollution (4)

Mauvaises odeurs (3)

SICO (en cas de fuites toxiques)

Odeurs de l'usine sidérurgique voisine certains jours (acétone)

Odeurs et gaz des usines de Champ/Drac et Jarnic

Pollution usine Porcher à Badinières

Proximité d'une usine utilisant des solvants avec risques d'inflammabilité

Pollution usine incinération déchets Bourgoin-Jallieu

Pollution de l'air par les usines

Polluants industriels

Pollution due aux véhicules [32]

Pollution des voitures (23)

Autoroute à proximité (6)

Route départementale devant l'école (2)

Départementale très fréquentée par des camions transportant toutes sortes de produits

Poussières (5)

Allergènes végétaux [3] : pollen (2), pollens (peupliers et platanes)

Polluants gazeux [2] : pollution ozone (2)

Pollution domestique [2] : pollution des chaudières (centre ville) ; pollution de cheminées de chauffage

Pollution chimique d'origine agricole [2]

Pollution pesticides

Vaporisation de pesticides, de désherbants

Autres [6]

Pollution générale de la vallée Grenobloise (4)

Pollution nucléaire (Tchernobyl) (1)

Proximité aéroport Saint Exupéry (1)

5. Quel(s) problème(s) de pollution de l'air intérieur concerne(nt) l'établissement ?

Pollution chimique d'origine interne [7]

Matériaux de construction et mobiliers qui renvoient peu à peu les traitements chimiques qu'ils ont reçus (2)

Les dalles du sol contiennent de l'amiante

Colle des moquettes murales, des meubles, vernis des parquets

Les peintures

Emanation de produits toxiques en cas de peinture fraîche sur les murs des salles de classe

Photocopieur dans la classe

Mauvaise ventilation [5]

Mauvaise aération et ventilation dans les classes (école très vieille) (2)

Problème de ventilation mécanique contrôlée (VMD) bruyante et parfois arrêtée

Pollution de cheminées de chauffage

Fumée de tabac provenant de la salle des fêtes se trouvant en sous-sol de l'école

Pollution d'origine extérieure [3]

Pollution ozone (2)

Odeurs d'égout

Poussières [2]

Poussières

Poussières radiateurs

8. Quel rôle a l'établissement scolaire vis-à-vis des élèves et des parents concernant la qualité de l'air ?

Information, éducation [96]

Information, conseil (50)

Information sur l'environnement (16)

Information à travers le PPMS (plan particulier de mise en sûreté face aux risques majeurs)

Information sur le site

Affichage sur les alertes météo (2)

Information traitement des déchets (2)

Sensibiliser dans le cadre des cours de SVT

Expliquer les nuisances polluant l'air

Éducation à la santé (3)

Éducation à la citoyenneté (6)

Sensibilisation aux modes de transport doux (vélo, marche) (11)

Sensibilisation aux impacts du tabac (2)

Prévention, applications de "plans", de consignes [31]

Prévention (19)

Appliquer les consignes (7)

Participation aux exercices PPMS (2)

Mise en place de projets d'accueil individualisés (PAI)

Aérer les salles de classe l'hiver

Éviter d'utiliser des solvants et produits d'hygiène

9. Quel rôle a l'établissement scolaire en cas de période de pic de pollution ou d'alerte vis-à-vis des enfants asthmatiques, allergiques ?

Information, éducation [60]

Information (49)

Avertissement (1)

Informers les parents (1)

Rappeler les principes (1)

Relayer les informations du Préfet (1)

Sensibilisation (3)

Éducation (2)

En les alertant de la période (1)

Cours de SVT ou éducation civique (1)

Limiter/arrêter les activités sportives [43]

- Eviter les efforts physiques (16)
- Eviter les sports à l'extérieur (8)
- Restreindre les activités sportives (7)
- Arrêt des activités sportives (8)
- Privilégier des activités calmes (1)
- Limiter les activités à risques (1)
- Modification emploi du temps (EPS, récréation) (1)
- Pas de récréation (1)

Protection, limiter l'exposition des enfants à la pollution [53]

- Protection (15)
- Confinement (12)
- Rester à l'intérieur de l'école (12)
- Eviter les déplacements (5)
- Ne pas les exposer (3)
- Maintien à domicile si besoin de traitement (1)
- Eviter l'exposition intensive au contact de l'air polluée (1)
- Mise à disposition d'espace protégés (1)
- S'assurer de l'évacuation des enfants en cas de crise (1)
- Favoriser l'accès à des zones protégées (1)
- Leur permettre de se protéger (1)

Appliquer les consignes qui leur sont transmises [23]

- Mesures à prendre (5)
- Conduite à tenir (5)
- Appliquer les consignes (4)
- Action ponctuelle (2)
- Information venant du préfet et de l'inspecteur d'académie (1)
- Appliquer les directives (1)
- A l'écoute des directives de notre hiérarchie (1)
- Voir bulletin d'alerte préfecture (1)
- Veiller au respect des mesures préconisées (1)
- Application des précautions (1)
- Règles de précaution (1)

Prévention (23)

Surveillance, vigilance [22]

- Surveillance (10)
- Vigilance (11)
- Etre vigilant (école non habilitée à donner des médicaments) (1)

Pouvoir assurer une prise en charge médicale [16]

- Mise en alerte des personnels (infirmière, enseignements) (4)
- Connaître les problèmes médicaux de chaque enfant (2)
- Précautions données par les médecins (2)
- Leur donner de la Ventoline (1)
- Tenir à disposition des doses de ventoline (1)
- Médication (2)
- Prise en charge avec un traitement (1)
- Guider vers les services médicaux (1)
- Selon l'ordonnance du médecin (1)
- Faire appel aux secours si nécessité (1)

Autre

Mise en place de PAI (plan d'accueil individualisé) (3)

Favoriser la sortie en vélo (1)

Autoriser le port de lunettes de soleil (1)

9. Quel rôle a l'établissement scolaire en cas de période de pic de pollution ou d'alerte vis-à-vis des autres enfants ?

Information, éducation [85]

Information (57)

Information des risques (2)

Informersur les attitudes citoyennes (1)

Débat (1)

Information sur les précautions à prendre (1)

Participation au CESC (comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté) (1)

Sensibiliser (6)

Education (6)

Education civique (1)

Analyse et compréhension du phénomène (1)

Sensibilisation au problème de pollution (5)

Préciser en terme pédagogique et d'enseignement ce que c'est la pollution (1)

Relais de l'information (1)

Cours de SVT ou éducation civique (1)

Limiter/arrêter les activités sportives [35]

Restreindre les activités sportives (16)

Interdire les activités sportives (10)

Pas d'activité intense (2)

Privilégier des activités calmes (2)

Selon le degré, annuler les sorties, rencontres EPS (2)

Limiter les activités physiques extérieures (2)

Eviter les jeux (1)

Limiter l'exposition des enfants à la pollution [31]

Protection (11)

Confinement (8)

Rester à l'intérieur de l'école (6)

Eviter les déplacements (4)

Eviter des récréations prolongées (1)

Eviter les sorties en forêt (1)

Appliquer les consignes qui leur sont transmises [13]

Appliquer les consignes qui sont données (3)

Suivre les consignes (2)

Veiller au respect des recommandations (1)

Consignes données par l'inspection académique (1)

Voir bulletin d'alerte préfecture (1)

A l'écoute de notre hiérarchie (1)

Tenir compte des messages d'alerte (1)

Conduite à tenir (2)

Mesures à prendre (1)

Prévention (22)

Surveillance (6)

Autre

Mise en alerte des personnels (infirmière, enseignements) (1)

9. Quel rôle a l'établissement scolaire en cas de période de pic de pollution ou d'alerte vis-à-vis des parents ?

Information [87]

Information/Conseil (74)

Sensibilisation (7)

Transmettre les informations officielles (1)

Diffusion communiqués officiels (1)

Affichage panneau extérieur des bulletins d'infos (2)

Relais de l'information (1)

Liaison établissement/parents (1)

Prévention (13)

Appliquer les consignes, suivre les procédures [7]

Conduite à tenir (2)

Appliquer les consignes qui sont données (2)

A l'écoute de notre hiérarchie (1)

Mise en place de procédures à suivre (1)

Protocole à appliquer (1)

Education [6]

Favoriser le co-voiturage, le déplacement en vélo, à pieds (3)

Réflexion sur les causes et les gestes que chacun peut faire pour améliorer la situation (1)

Participation à l'action éducative (1)

Penser à donner des gourdes, des casquettes (1)

Autre

Possibilité donnée aux parents de se réfugier dans l'école (1)

10. Selon vous, quels autres instances ou acteurs ont un rôle à jouer en cas de pic de pollution ou d'alerte ?

Collectivités territoriales [100]

Mairie (85)

Conseil Général (7)

La Région (4)

Collectivités locales (2)

Communauté d'agglomérations du pays voironnais

Collectivités territoriales

Services déconcentrés de l'Etat [97] dont Education nationale [45]

Education nationale (34) / Inspection académique (3) / Médecin ou infirmière scolaire (8)

Préfecture (27)

Pouvoirs publics (8)

DDASS (4)

Etat (3)

Ministère de l'environnement (2)

Ministère de la santé (2)
Ministère de l'Intérieur
Services sanitaires (2)
DRIRE Direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement
Les politiques
Direction départementale de l'équipement DDE

Médias [24]

Services de secours aux personnes [19]

Pompier (16)
Services de secours (2)
Samu

Les professionnels de santé [12]

Médecin (6)
Hôpitaux (4)
Psychologue
Pharmacie

Gendarmerie [10]

Organismes, scientifiques travaillant sur le sujet [4]

Scientifiques chargés de l'analyse du sujet
Organismes qui observent la qualité de l'air (2)
Organismes de prévention et d'aide

Les structures au contact de personnes fragiles (enfants, personnes âgées) [3]

Centres de loisirs
Maisons pour personnes âgées

Autres [9]

Les entreprises (4) , les services de sécurité des entreprises
Responsables pollueurs (2)
Les habitants (2)
Associations locales

11. Autre source d'information

Panneaux affichages routiers (2)
Parents d'élèves travaillant sur le site chimique

13. Quelle(s) actions avez-vous déjà mise(s) en place par rapport à une émission accidentelle de polluants de l'air (accident industriel, etc.) ?

Plan particulier de mise en sécurité (5)
Exercices réguliers de mise à l'abri (4)
Confinement chimique (exercices d'alerte) (3)
Rédaction du PPMS avec Municipalité (3)
Confinement suite à une fuite à l'usine SICO
Informations en classe
Formation auprès des élèves de CM
Rédaction de fiches Actions Réflexes
Mise à disposition de comprimés d'iode

13. Quelle(s) actions avez-vous déjà mise(s) en place par rapport à un épisode de pic de pollution ?

Restriction pour les séances d'EPS (6)
Annulation de rencontres sportives (4)
Dispenser les enfants asthmatiques d'activités sportives (2)
Diminuer les activités sportives et physiques
P.P.M.S Plan particulier de mise en sûreté
Limiter la durée de la récréation
Suspension des cours de 4h à 5h en raison de malaises (2)
Fermeture des fenêtres (2)
Apprendre à respirer (2)
Se mettre à l'aise (2)
Boire beaucoup d'eau

13. Quelle(s) actions avez-vous déjà mise(s) en place par rapport à un autre cas de pollution aérienne (lequel et quelles actions) ?

Limitation des activités physiques des élèves
Aération de la classe pendant la récréation
Canicule

16. Autre thème qui devraient être abordé de manière prioritaire dans le CD-ROM :

Les actions à mettre en place pour éviter la pollution de l'air à l'intérieur
Le matériel qui doit être mis à disposition en cas d'urgence (crise d'asthme)

19. Autre thème qui devraient être abordé de manière prioritaire lors de la réunion :

Actions contre la pollution de l'air à l'intérieur des bâtiments
Les responsabilités et les engagements des pollueurs

20 Autres intervenants souhaités pour la réunion d'information :

Inspection Académique
Des responsables du site chimique, du transport
Juriste pour répondre aux questions pointues
Infirmières scolaires

23. Avez-vous d'autres attentes ou des remarques concernant le thème de la qualité de l'air et de la pollution aérienne ?

- On manque d'informations pertinentes (2)
- Demander au personnel médical de l'éducation nationale de nous aider dans ce projet (2)
- Panneaux extérieurs d'information
- Informer et sensibiliser les élèves au niveau des écoles primaires, collèges et lycées en mettant à disposition des enseignants des documents pédagogiques adaptés à chaque cycle des élèves
- Plan en cas d'urgences à établir
- Je souhaiterais être plus informé sur les pollutions radioactives et sur les impacts des antennes relais pour téléphones mobiles
- Evoquer les allergies comme l'ambrosie

- Il serait dommage que ce soit de la responsabilité des chefs d'établissements de mener et appliquer ce genre de mesures alors que ce sont les instances supérieures qui devraient le mettre en place et intervenir ensuite dans nos écoles
 - Informer les parents de manière individuelle
 - Il manque des informations précises concernant ce thème accessible à tous. C'est un sujet qui mérite une attention et une sensibilisation tout comme la protection de l'environnement et le développement durable
 - Une réelle information à l'adresse des populations
 - Connaître les efforts faits par les entreprises pour réduire la pollution aérienne (et les nuisances olfactives). De très nombreux enfants ont diverses allergies dans mon école
 - Gratuité des transports en commun
 - Qu'on essaie d'agir sur les causes de la pollution
 - Qu'enfin le public soit informé correctement et en temps réel et non plusieurs années après, par le biais de scandales qui ne peuvent que discréditer les responsables et instaurer une psychose
 - Avoir une information précise sur la pollution de l'air par les produits ménagers et d'hygiène
 - Informer sur les risques lorsque l'on habite près d'industries chimiques
 - Lieu d'information éventuel après le CD-ROM
 - Avoir des jeux éducatifs sur l'environnement ou des émissions types (ex : c'est pas sorcier)
 - Comment gérer les allergies des enfants pendant des périodes très localisées ?
 - Précautions à prendre, comment se renseigner, quelle est notre responsabilité ?
 - Quelle est la conduite à tenir ?
 - Doit-on considérer que les établissements scolaires se chargent de tous les problèmes y compris de cours qui ne relèvent pas de l'enseignement ?
 - Faut-il changer les programmes scolaires pour éduquer les parents ?
 - Aucune illusion sur le bien fondé de cette enquête sachant la désinformation qui règne au niveau de ce que retransmettent les médias sur les pollutions provoquées par l'industrie, médias qui sont tous aux ordres des grands lobbies industriels (Tchernobyl avec son nuage radioactif), pollution aussi des antennes-relais tellement minimisée par Bouygues, Orange etc., pollutions chimiques orchestrées par les grands semenciers mondiaux. Tous ces lobbies que des gouvernements de plus en plus libéraux soutiennent plus ou moins ouvertement.
- Je suis stupéfait que l'on demande à l'Ecole publique et à ses professionnels d'ouvrir une voie d'éducation incontestablement utile dans une période de restriction de moyens et de mise à l'index d'incompétence face à l'opinion publique.

Enquête auprès des professeurs d'E.P.S. des collèges

Réponses aux questions ouvertes

3. Quel(s) problème(s) de pollution de l'air extérieur concerne(nt) votre collège ?

Pollution chimique due notamment aux industries [18]

Industries chimiques (8)

Pollution usine chimique (5)

Fumées toxiques (2)

Pollution industrielle

Usine d'incinération

Pollution due à une usine de ciment

Pollution due aux véhicules [17]

Pollution automobile (16)

Autoroute

Pollution à l'ozone [5]

Allergènes végétaux [3] : pollens

Autre

Pollution domestique (1)

Poussière (1)

Proximité de l'aéroport (1)

5. Quel(s) problème(s) de pollution de l'air intérieur concerne(nt) votre collège ?

Produits d'entretien

Gymnase peu aéré, air chaud et humide car la piscine se trouve en dessous

Acariens (tapis, moquettes)

8. Quel rôle avez-vous vis-à-vis des élèves et des parents concernant la qualité de l'air ?

Information, sensibilisation, éducation [25]

Information (11)

Prévention (4)

Sensibiliser les élèves aux problèmes liés à la pollution de l'air (3)

Inciter à une circulation à vélo ou à pied (2)

Eviter de prendre sa voiture (2)

Protection de la nature, de la couche d'ozone

Sensibilisation à la qualité de l'air

Education à la santé

Adapter les cours d'EPS [4]

Pratique d'activités physiques et sportives en milieu extérieur, dans des lieux aérés (2)

Adapter les activités par rapport aux conditions atmosphériques

En fonction des conditions de vent, utiliser le terrain engazonné au lieu du terrain en cendré

Autre

Connaître les élèves allergiques

Surveillance

9. Quel rôle avez-vous en cas de période de pic de pollution ou d'alerte vis-à-vis des enfants asthmatiques, allergiques ?

Information, prévention (33)

Prévention (15)

Information (12)

Transmettre les consignes données par le rectorat (4)

Suivre la médication donnée par les médecins (2)

Adapter les cours d'EPS pour limiter les activités sportives [23]

Restreindre/interdire les activités sportives (13)

Adaptation de l'effort demandé (10)

Adapter les cours (4)

Adapter les cours d'EPS pour rester à l'intérieur [10]

Rester à l'intérieur (7)

Limiter l'exposition (2)

Confinement

9. Quel rôle avez-vous en cas de période de pic de pollution ou d'alerte vis-à-vis des autres enfants ?

Information, prévention, expliquer la conduite à tenir (22)

Restreindre les activités sportives, aménager les cours (14)

Rester à l'intérieur, confinement (6)

Faire respecter au travers des enfants les limitations de vitesse

9. Quel rôle avez-vous en cas de période de pic de pollution ou d'alerte vis-à-vis des parents ?

Informé, expliquer la conduite à tenir (15)

Apprendre le civisme

10. Selon vous, quels autres instances ou acteurs ont un rôle à jouer en cas de pic de pollution ou d'alerte ?

Services déconcentrés de l'Etat [34]

Inspection Académique (15)

Préfecture (10)

Ministère de la santé (3)

DDASS (2)

Ministère de l'environnement

L'Etat

Les politiques (transports en commun gratuits)

Les politiques de chaque pays pollueurs

Collectivités territoriales [26]

Mairie (23)

Conseil Général

La région

Collectivité locale

Les établissements scolaires [23]

Directeur établissement (10)

Médecin scolaire (7)

Professeur SVT (4)

CESC (Comité à l'éducation, à la Santé et la Citoyenneté)

Agent chargé de la mise en œuvre de l'hygiène et sécurité au sein de l'établissement

Les professionnels de santé [6]

Médecins (5)

Hôpitaux

Médias (6)

Pompier (5)

Les organismes scientifiques [4]

Scientifiques (2)

Cellule de veille sanitaire

ORS

Police (2)

Autres [5]

Industriels (2)

Agriculteurs (ex : traitements aériens)

Les associations

Les parents

11. Autre source d'information

Personnelle, quand on sent les odeurs sur nos terrains de sport

13. Si vous avez déjà mis en place des actions ou adapté vos cours pour les élèves en cas d'émission accidentelle de polluants de l'air (accident industriel, ect.), qu'avez-vous fait ?

Pour l'ensemble des élèves :

Pratique du sport à l'intérieur

Confinement

Si vous avez déjà mis en place des actions ou adapté vos cours pour les élèves en cas d'épisode de pic de pollution, qu'avez-vous fait ?

Pour certains élèves :

Réduction du temps des activités sportives extérieures pour les asthmatiques (5)

Arrêt des activités sportives à l'extérieur (2)

Pour l'ensemble des élèves :

Interdiction d'activités à l'extérieur (7)

Interruption des activités physiques et sportives

Effort physique réduit

15. Autre thème qui devraient être abordé de manière prioritaire dans le CD-ROM :

Lutte contre la pollution de l'air

La divulgation de l'info

18. Autre thème qui devraient être abordé de manière prioritaire lors de la réunion :

Lutte contre la pollution

19. Autres intervenants souhaités pour la réunion d'information :

Enseignants d'EPS ayant mis au point des situations pour répondre aux problèmes
Associations de protection de l'environnement

22. Avez-vous d'autres attentes ou des remarques concernant le thème de la qualité de l'air et de la pollution aérienne ?

Informations insuffisantes

Besoin d'informations simples pour tout public

Les actions à faire ne semblent pas claires

Voir des simulations afin de connaître les conduites à tenir

En débat sur la façon de divulguer l'information

On s'en prend facilement aux automobilistes, il me semble que rien n'est fait pour réduire les pollutions industrielles